

PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE

Mali

CYCLE DE PROGRAMMATION
HUMANITAIRE

2022

PUBLIÉ EN FÉVRIER 2022



À propos

Ce document est consolidé par OCHA pour le compte de l'Équipe Humanitaire Pays et des partenaires humanitaires. Il présente les priorités et les paramètres de la réponse stratégique de l'Équipe Humanitaire Pays, basés sur une compréhension partagée de la crise, énoncés dans l'Aperçu des besoins humanitaires.

Les désignations employées et la présentation des éléments dans le présent rapport ne signifient pas l'expression d'une quelconque opinion que ce soit de la Partie du Secrétariat des Nations Unies concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de leurs autorités ou concernant la délimitation de frontières ou de limites.

PHOTO DE COUVERTURE

© OCHA/ Evelyne MASSOMA COLOMINA

Pour consulter les mises à jour les plus récentes :



OCHA coordonne l'action humanitaire pour garantir que les personnes affectées par une crise reçoivent l'assistance et la protection dont elles ont besoin. OCHA s'efforce de surmonter les obstacles empêchant l'assistance humanitaire de rejoindre les personnes affectées par des crises et est chef de file dans la mobilisation de l'assistance et de ressources pour le compte du système humanitaire clusters et les membres du IASC intervenant dans une crise.

https://twitter.com/OCHA_Mali

Humanitarian RESPONSE

Humanitarian Response est destiné à être le site Web central des outils et des services de gestion de l'information permettant l'échange d'informations entre les clusters et les membres du IASC intervenant dans une crise.

<https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/mali>



Humanitarian InSight aide les décideurs en leur donnant accès à des données humanitaires essentielles. Il donne les informations vérifiées les plus récentes sur les besoins et l'acheminement de l'aide humanitaire ainsi que les contributions financières.

www.hum-insight.com



Le Service de Suivi Financier (FTS), géré par OCHA, est le premier fournisseur de données continuellement mises à jour sur le financement humanitaire à travers le monde et contribue de manière significative à la prise de décision stratégique en faisant ressortir les besoins non couverts et les priorités, ainsi qu'en contribuant à l'efficacité et à l'efficience d'une assistance humanitaire basée sur les principes.

fts.org/appeals/2022

Table des matières

05 [Avant-propos du Coordonnateur Humanitaire](#)

06 [Aperçu du Plan de réponse](#)

Synthèse du plan de réponse
Chiffres clés du plan de réponse

10 [Contexte de la crise](#)

Historique des tendances
Approche de réponse
Réponse par objectif stratégique

25 [Partie 1 : Priorités stratégiques de la réponse](#)

Conditions humanitaires prioritaires et groupes de populations prioritaires
Objectifs stratégiques et réponse
Questions transversales

- Redevabilité envers les populations affectées
- Les autres priorités transversales de la réponse

Coordination entre les différentes approches et initiatives
Double Nexus au triple Nexus
Stratégie de résilience et approches des solutions durables
Autres initiatives sectorielles et intersectorielles
Aperçu consolidé : utilisation de transferts monétaires à usages multiples
Capacités opérationnelles
Accès humanitaire
Méthodologies d'établissement des coûts

[Partie 2 : Suivi de la réponse humanitaire](#)

Cadre de suivi de la réponse
Indicateurs et cibles des objectifs stratégiques

65

67 [Partie 3 : Aperçu de la réponse sectorielle](#)

Abris/BNA
Eau, hygiène et assainissement
Éducation
Nutrition
Protection

- Protection de l'enfant
- Violences basées sur le genre
- Lutte antimines humanitaire

Santé
Sécurité alimentaire
Coordination et services communs

97 [Partie 4 : Réponse aux réfugiés](#)

101 [Partie 5 : Annexes](#)

Méthodologies de calculs des budgets sectoriels
Organisations participantes dans le plan et besoins de financement
Chiffres de planification par secteur
Chiffres de planification au niveau administratif
Acronymes
Et si nous ne répondons pas ?
Comment contribuer ?
Notes



MALI/ KABARA, TOMBOUCTOU : Une élève avec ses effets scolaires après les cours.

©Fousseni Koné/World Vision

Avant-propos du Coordonnateur Humanitaire

En 2021, la situation humanitaire au Mali a été très difficile. L'insécurité liée aux conflits armés et à la violence, les catastrophes naturelles et l'impact socio-économique de la COVID-19 ont considérablement aggravé les vulnérabilités existantes. Cette situation a affaibli la protection des populations civiles, limité l'accès aux services sociaux de base et aggravé la prévalence de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

Le début de l'année 2022 ne laisse pas entrevoir une amélioration de la situation humanitaire au Mali. En plus de la situation qui prévalait déjà en 2021, l'encercllement des villages par des groupes armés et les restrictions contre la liberté de mouvement des civils sont devenus de plus en plus courants. Les nouvelles sanctions économiques et financières de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union économique et Monétaire Ouest Africaine, si elles persistent, pourraient davantage dégrader la situation humanitaire caractérisée par :

Un accroissement des besoins dans un environnement opérationnel difficile avec le nombre de personnes dans le besoin qui est passé de **5,9 millions** en janvier 2021 à **7,5 millions** en janvier 2022.

Une augmentation du nombre de personnes déplacées internes (PDI) en raison des conflits et tensions intercommunautaires avec des chiffres allant de 216 639 en janvier 2021 à plus de 350 000 un an plus tard.

Des besoins immédiats d'assistance alimentaire: plus de 1,8 millions de personnes concernées entre juin et août 2022, contre 1,3 millions en 2021, soit le plus haut niveau enregistré depuis 2014.

Un taux élevé de malnutrition touchant 2 millions de filles et de garçons de moins de cinq ans.

A travers le Plan de Réponse Humanitaire de 2022 pour le Mali, les partenaires humanitaires recherchent **686 millions de dollars pour assister 5,3 millions** de personnes. L'analyse effectuée dans le cadre de ce plan couvre l'ensemble des défis humanitaires mais la réponse se concentre sur les besoins prioritaires des plus vulnérables. D'où la nécessité de continuer à renforcer les initiatives de solutions durables et assurer une articulation entre les actions humanitaires, de développement et de consolidation de la paix.

En 2021, plus de 2,5 millions de personnes ont été assistées par les partenaires humanitaires grâce à la mobilisation de 215 millions de dollars sur les 563 millions recherchés à travers le Plan de Réponse Humanitaire 2021. Cela équivaut à un taux de financement de 38%.

Je saisis donc cette occasion pour remercier tous les donateurs qui nous ont soutenu en 2021 et je les invite à faire plus cette année, car chaque dollar compte et contribue à une action visant à ne laisser personne de côté. Je salue l'engagement de tous les partenaires de mise en œuvre et de tout le personnel sur le terrain qui travaille avec acharnement pour accéder aux populations vulnérables, dans des conditions parfois difficiles.

En conclusion, et au nom des partenaires humanitaires, je réitère notre engagement à travailler davantage en 2022 sur les priorités suivantes :

Plaider pour des financements complémentaires et flexibles entre les actions humanitaires et de développement en vue de fournir une réponse plus adéquate.

Poursuivre et renforcer le dialogue devant faciliter un **accès** durable aux villages encerclés.

Maintenir la **protection** comme une priorité clé via la mise en œuvre efficace de notre stratégie de protection.

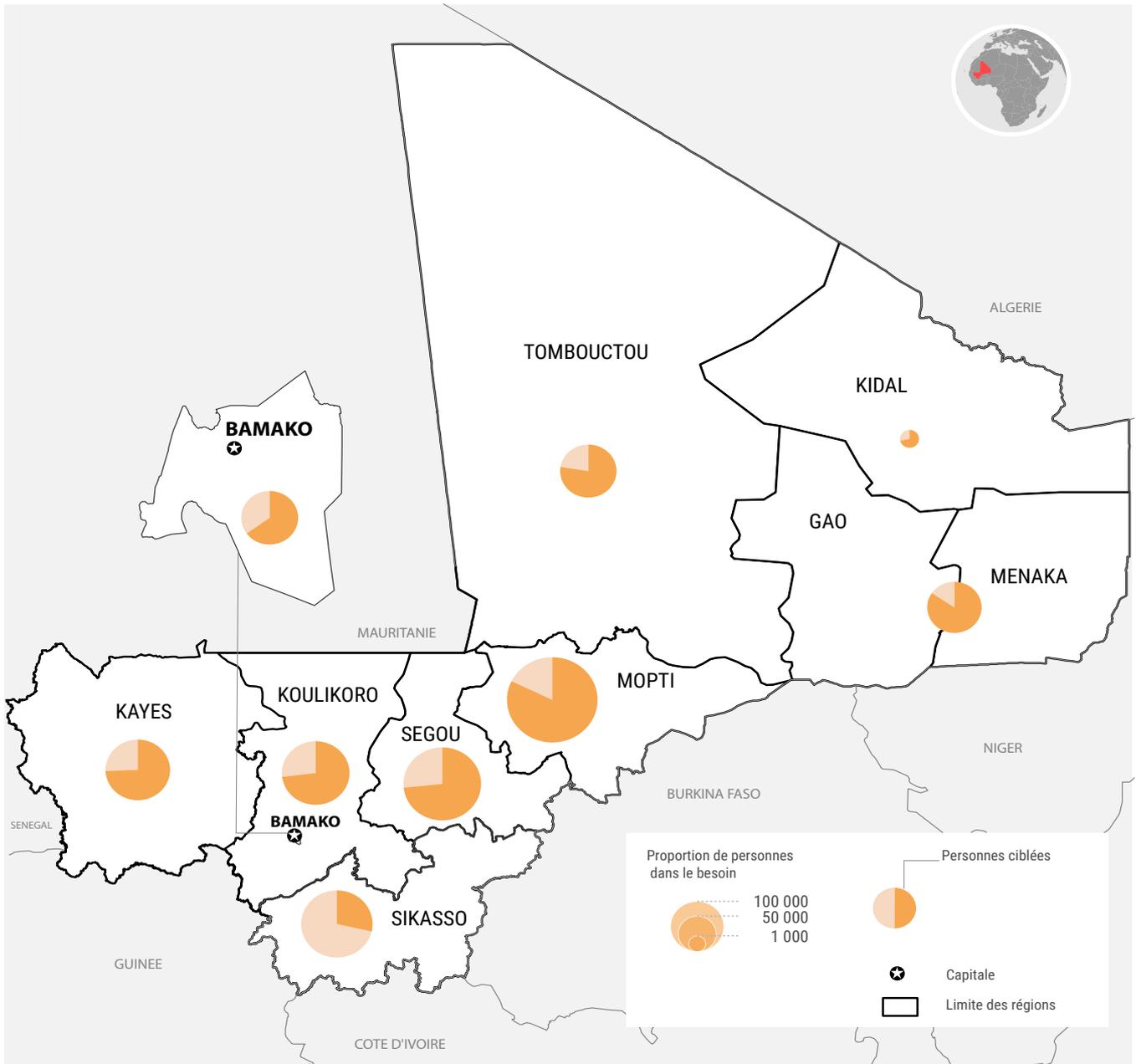
Maintenir la **coordination** avec le Gouvernement afin que les financements humanitaires, de développement et ceux de l'Etat puissent être optimisés.



Alain NOUDÉHOU
Coordonnateur Humanitaire pour le Mali

Aperçu du Plan de réponse

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (USD)	PARTENAIRES OPÉRATIONNELS	PARTENAIRES DANS LE PLAN
7,5M	5,3M	686M¹	149	61



¹ Ce budget de 686 M USD comprend 621 M USD pour le HRP 2022 et 64 M USD pour la réponse multisectorielle aux réfugiés de 2022

Synthèse du plan de réponse

Comme l'atteste l'aperçu des besoins humanitaires (HNO) pour le Mali en 2022, le contexte humanitaire demeure préoccupant pour la dixième année consécutive avec des catastrophes naturelles (inondations, sécheresses) et anthropiques (conflits armés et insécurité multiforme) qui coïncident avec d'autres aléas environnementaux (déprédateurs, risques liés à l'orpaillage...). Toutes ces contingences défavorables contribuent à exacerber les vulnérabilités des populations et à saper leur capacité de résilience dans un contexte où les effets socioéconomiques de la COVID-19 et la période de transition politique sont susceptibles d'impacter sur les priorités inhérentes à l'accès aux services sociaux de base. En conséquence, les besoins humanitaires sont en hausse continue et se généralisent dans tout le pays.

Ainsi pour l'année 2022, le nombre de personnes affectées par la crise est en hausse de plus de 10% et passe de 11,7M en 2021 à 12,9M en 2022. Quant aux personnes dans le besoin, une hausse de plus de 27% est observée atteignant 7,5M, comparativement à 2021 lorsque 5,9M de personnes avaient été considérées dans le besoin.

Ces personnes présentent des problèmes critiques inhérents aux besoins vitaux, à l'accès aux services sociaux de base et des conditions de vie, ainsi qu'au renforcement de leurs capacités de relèvement et résilience face aux chocs.

Afin de répondre aux besoins susmentionnés, la communauté humanitaire sous le leadership de l'Equipe Humanitaire Pays (EHP) renouvelle les quatre objectifs stratégiques initialement identifiés lors du cycle de planification pluriannuelle 2020-2022. Ceci afin de permettre une comparaison entre les différentes années du même cycle. A l'issue de cette dernière année, des leçons apprises seront identifiées et un exercice axé sur « l'évaluation des coûts par activité » sera entamé afin d'informer les

planifications stratégiques et opérationnelles de 2023 et les suivantes.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 : Sauver et préserver la vie et la dignité d'au moins 80% des populations vulnérables affectées par une crise humanitaire ou par des catastrophes naturelles à travers une assistance multisectorielle en nature et en cash adressant leurs besoins vitaux et de survie y compris le monitoring de protection dans les cercles prioritaires des régions nord, centre, sud et ouest d'ici fin 2022.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 : Permettre à au moins 80% des populations hôtes, PDI, retournés, rapatriés, migrants et autres groupes vulnérables des zones affectées par la crise au centre, nord, sud et ouest du Mali d'avoir accès à des services sociaux de base de qualité d'ici fin 2022.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 : Permettre une approche holistique de protection transversale, intégrée ou spécialisée, fondée sur les droits de l'homme à au moins 80% des personnes affectées pour l'ensemble de l'intervention en veillant à ce que la protection soit au cœur de l'action humanitaire d'ici fin 2022.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 : Renforcer les capacités de résilience d'au moins 80% des personnes dans au moins 75% des régions, diminuer les vulnérabilités et améliorer les stratégies de subsistance et la préparation aux catastrophes d'ici fin 2022.

Pour répondre à ces besoins multiples, les partenaires humanitaires en fonction des problèmes critiques identifiés et de leurs capacités opérationnelles, estiment être en mesure d'assister 5,3M de personnes pour un budget total requis de \$686M. Ce montant constitue la somme des budgets des projets soumis dans la plateforme Project Module pour répondre aux besoins critiques liés aux conditions humanitaires « besoins vitaux » ou bien-être physique et mental ; à l'accès aux services sociaux de base et conditions de vie ou living standard et aux mécanismes d'adaptation.

Du point de vue méthodologique, comme les années précédentes, l'alignement entre le HNO et le Plan de Réponse Humanitaire (HRP) sera renforcé afin de mettre davantage l'accent sur l'intersectorialité des besoins et de la réponse ainsi que sur les exercices de monitoring et de projection. De facto, cette stratégie de réponse sera centrée sur les groupes de populations prioritaires et/ou les zones géographiques et les thématiques prioritaires identifiées et déduites de l'analyse des besoins.

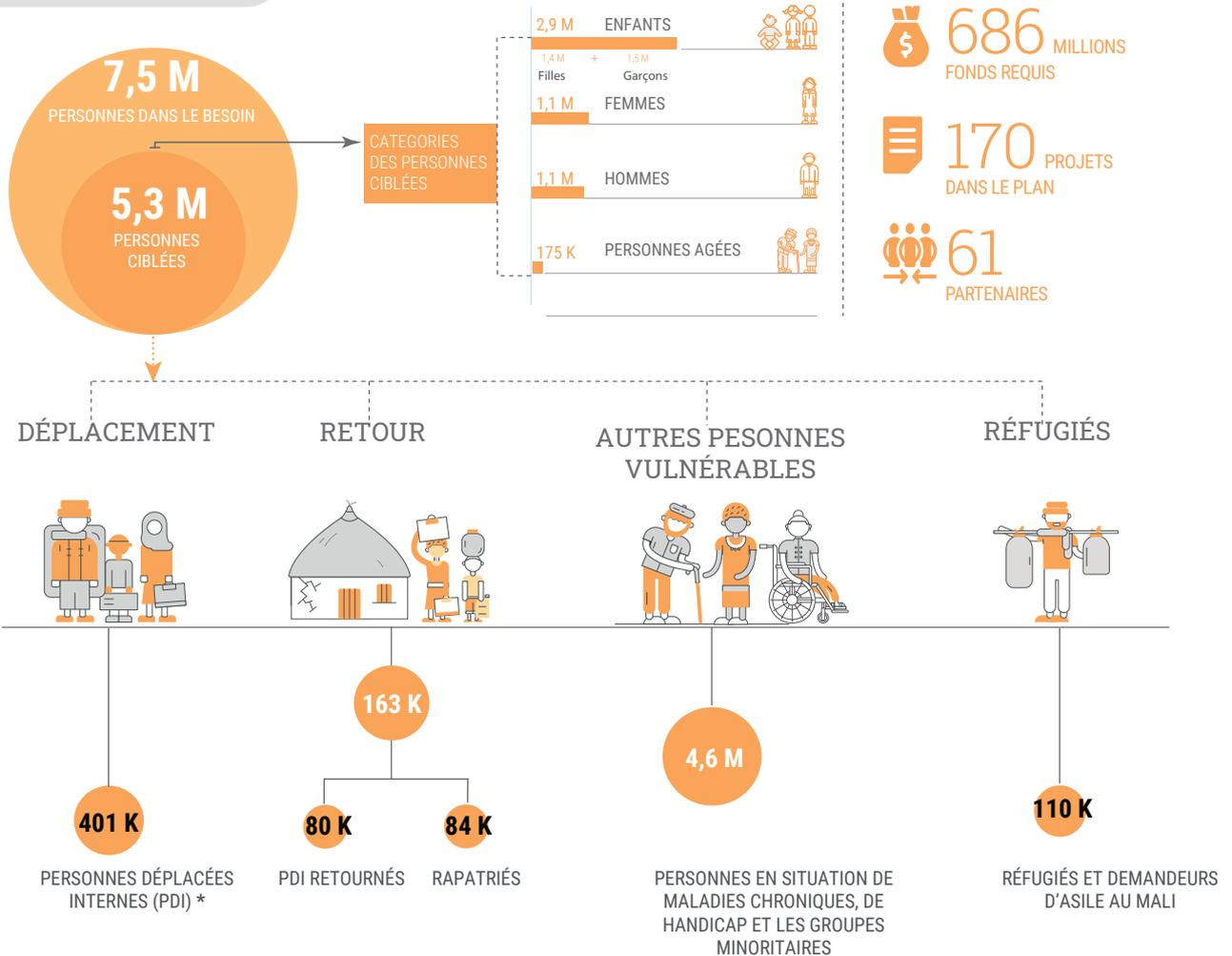
Une priorité est accordée à la désagrégation sensible au genre et/ou à l'analyse des impacts différentiels de la crise et des besoins associés à divers groupes et sous-groupes de personnes. Notons que les dimensions transversales comme la redevabilité, la protection, le concept de « ne pas nuire » et les modalités d'intervention incluant le cash (qu'il soit conditionnel ou inconditionnel) bénéficient d'une attention particulière dans ce HRP.

De surcroît, en lien avec l'approche « New Way Of Working » (NWOW)¹, la stratégie humanitaire 2020-2022 s'inscrit dans un effort de coordination, d'une part avec le cadre de planification de développement des Nations Unies (NU) appelé le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF2) 2020-2024, et d'autre part avec la programmation de développement du Gouvernement malien, le Cadre stratégique pour le Développement durable (CREDD) 2019-2023.

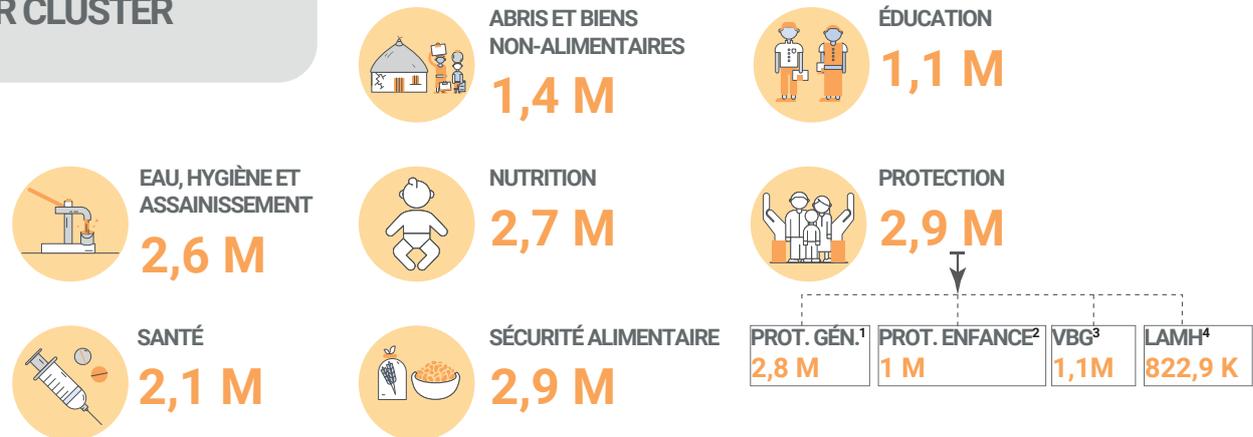
¹ Nouvelle manière de travailler, figurant dans l'agenda pour l'humanité du SG des Nations Unies, Sommet humanitaire Mondial 2016,

Chiffres clés du plan de réponse

PERSONNES CIBLÉES



PAR CLUSTER



* Les clusters ont préparé leurs chiffres clés sur la base des données du 30 septembre 2021 (DTM, Septembre 2021, <https://tinyurl.com/2p9xhvch>). Ce sont donc ces données qui ont été utilisées tout au long de ce document.

¹ PROT. GÉN. : Protection générale; ² PROT. ENFANT : Protection de l'enfant; ³ VBG : Violences basées sur le genre; ⁴ LAMH : Lutte antimines humanitaire

Personnes ciblées par région

RÉGIONS	PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES	PERSONNES RETOURNÉES	PERSONNES RAPATRIÉES	AUTRES POPULATIONS VULNÉRABLES	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP *	TOTAL
Bamako	3,5K	-	0,1K	416K	63K	419,9K
Gao	110,9K	24,6K	38K	323K	75K	496,7K
Kayes	2,4K	0,4K		614K	93K	617,3K
Kidal	3,5K	0,2K	2,1K	46K	8K	51,7K
Koulikoro	7,3K	-	0,2K	656K	100K	666,9K
Mopti	159K	12,2K	4,3K	1,2M	202K	1,3M
Ségou	54,9K	3,9K	1,2K	820K	132K	880,7K
Sikasso	5,8K	-	-	285K	44K	291,5K
Tombouctou	54,4K	38,7K	37,3K	361K	74K	491,8K
TOTAL	401,7K	80K	83,2K	4,6M	789K	5,3M

* Les personnes vivant avec un handicap représentent 15% du total.

Besoins financiers par secteur

SECTEUR	FONDS REQUIS* (USD)	
Sécurité alimentaire	\$294 M	
Nutrition	\$78,1 M	
Protection ¹	\$65,2 M	
Réponse aux Réfugiés	\$64,4 M	
Éducation	\$59,4 M	
Eau, hygiène et assainissement	\$55,2 M	
Coordination	\$26,4 M	
Santé	\$22,9 M	
Abris/BNA	\$19,9 M	

Réponse humanitaire par genre

GENRE	DANS LE BESOIN	CIBLÉS	% CIBLÉS
Garçons	2,1 M	1,5 M	71,4%
Filles	2,0 M	1,4 M	70,4%
Hommes	1,7 M	1,1 M	69,5%
Femmes	1,7 M	1,1 M	69,5%

Réponse humanitaire par âge

AGE	DANS LE BESOIN	CIBLÉS	% CIBLÉS
Enfants	4,1 M	2,9 M	70,1%
Adultes	3,2 M	2,2 M	68,7%
Pers. âgées	251 K	175 K	69,7%

¹ Protection inclue ses sous clusters : Protection de l'enfant, Lutte antimines humanitaire et la Violence basée sur le genre

* Les chiffres sont arrondis

Contexte de la crise

La crise multidimensionnelle qui affecte le Mali marquera son 10^{ème} anniversaire en 2022, dans un contexte où cette triple crise sécuritaire, sanitaire et humanitaire se conjugue avec une crise politique. Cette dernière est marquée par les tensions autour du calendrier de la transition et des réformes constitutionnelles, institutionnelles et de gouvernance préalable aux élections.

Contexte politique

L'agenda politique de la transition

Suite au second changement de pouvoir opéré en Mai 2021², le Premier Ministre a formé un nouveau gouvernement de transition et s'est engagé à travailler avec le Conseil National de Transition (CNT)³ en vue 1/ d'assurer la mise en œuvre de l'accord de paix ("Accord d'Alger" 2015), 2/ d'améliorer la situation sécuritaire, 3/ de mettre en œuvre des réformes politiques et institutionnelles et 4/ d'organiser des élections libres, équitables et transparentes. Toutefois, depuis le début de la transition politique censée durer 18 mois à partir de septembre 2020, les progrès ont été lents concernant les processus clés de réformes institutionnelles, politiques et constitutionnelles. Les préparatifs des scrutins prévus pour février 2022 ont été interrompus. Le processus de réformes reste toutefois au centre du programme du Premier Ministre, avec la lutte contre la corruption et la réforme de la gouvernance comme priorités. Les assises nationales de la refondation se sont tenues en décembre 2021, suite auxquelles un premier calendrier électoral a été déterminé. Le Gouvernement s'est également engagé à mettre en place un organe unique de gestion du processus électoral pour remplacer le travail actuellement effectué par trois entités différentes. A la suite de ces derniers développements sur la trajectoire de la transition, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a finalement mis en exécution ses menaces en infligeant au Mali des lourdes sanctions⁴ socio-économiques et politiques du fait du non-respect du calendrier initial de la transition.

L'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger de 2015

Au cours de l'année écoulée, au-delà de quelques étapes symboliques comme la tenue d'une réunion du Comité de suivi de l'Accord dans la ville de Kidal, la mise en œuvre de cet accord signé il y a six ans est retombé dans un semblant d'immobilisme. L'élan positif qui avait conduit à des progrès significatifs fin 2019 et début 2020 (illustrés par le redéploiement de bataillons de l'armée reconstituée dans le nord du Mali) semble s'être estompé et un vieux désaccord a refait surface. Le rapport de la fondation Carter⁵ (août 2021) signale que malgré de meilleures relations entre les signataires de l'Accord, ceux-ci restent divisés sur certaines questions fondamentales qui doivent être résolues au cours du mandat du Gouvernement de Transition.

² La première rupture de l'ordre constitutionnel avec la fin du pouvoir du président Ibrahim Boubacar Keita a eu lieu le 18 août 2020

³ Le Conseil National de Transition (CNT) fait office de Parlement de Transition

⁴ Ces sanctions incluent la fermeture des frontières terrestres, un embargo sur échanges commerciaux et financiers dont le gel des actifs maliens au sein de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

⁵ Rapport de la fondation Carter (Août 2021)

Les autorités maliennes donnent la priorité au redéploiement de l'armée reconstituée dans le Nord tandis que la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), souhaite prioriser les réformes institutionnelles qui devraient transférer davantage de pouvoir et de ressources de Bamako vers les régions.

La MINUSMA, entre adaptation et réadaptation de son mandat

Le 29 juin 2021, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2584 qui proroge le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)" jusqu'au 30 juin 2022. Les principales priorités stratégiques de la MINUSMA demeurent l'appui à la mise en œuvre de l'Accord par les parties maliennes et la facilitation auprès de ces derniers pour l'application d'une stratégie globale axée sur les aspects politiques et visant à protéger les civils, à réduire les violences intercommunautaires, à restaurer l'autorité et la présence de l'État et à rétablir les services sociaux de base dans le centre du Mali. A ceux-ci, la MINUSMA, conformément à la requête du Conseil de Sécurité suite au changement de pouvoir du 18 août 2020, réaffirme son rôle de soutien à la transition en exhortant les autorités maliennes à la tenue des élections présidentielles et législatives ainsi qu'au transfert du pouvoir aux autorités civiles élues. Depuis 2019, suite à la dégradation sécuritaire dans le centre, une autre priorité stratégique a été identifiée et se focalise sur l'appui aux autorités maliennes pour la mise en œuvre d'une stratégie de stabilisation au centre afin de renforcer la présence de l'Etat et d'assurer la protection des civils. Conformément à cette nouvelle priorité, la Mission a mis en place un plan d'adaptation renforçant sa présence au centre et permettant de répondre aux défis posés par le contexte sécuritaire. Ceci, en coopération avec les autres forces internationales et régionales présentes sur le territoire, y compris la Force Conjointe du G5 Sahel (FC-G5 Sahel) à laquelle la Mission onusienne continue d'apporter un appui opérationnel et logistique.

Le cadre stratégique intégré, dont la résolution demande la mise à jour, demeure le cadre définissant les priorités communes des organismes des Nations unies ainsi que la répartition des tâches pour pérenniser les efforts au soutien de la paix au Mali. Ceci à travers une répartition efficace des tâches et ressources, et complémentarité des efforts et synergies entre la MINUSMA, son Fonds d'affectation spéciale, du Fonds pour la consolidation de la paix, de l'équipe humanitaire pays des Nations Unies en tenant compte de leur mandat et de leurs avantages comparatifs relatifs. Plusieurs exercices de planification s'alignent à cet objectif tel que le plan intégré de soutien à la transition et les plans intégrés pour le centre.

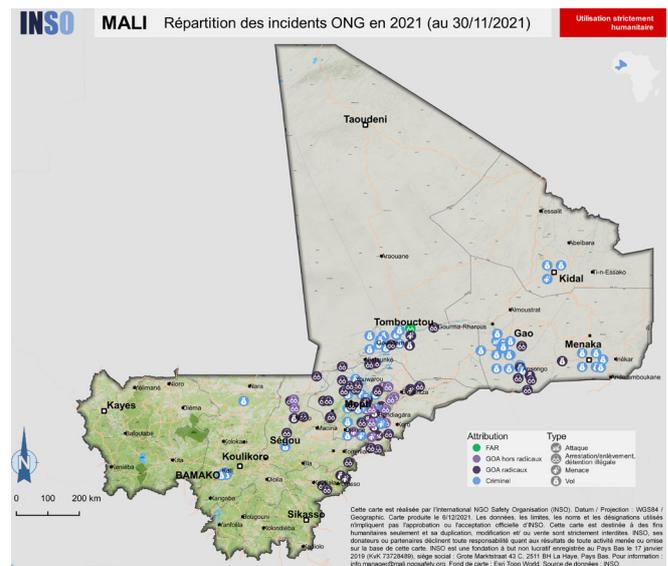
La sécurité des personnes et des biens toujours menacée

Le contexte sécuritaire au Mali continue de se détériorer en dépit des efforts des Forces Armées Maliennes et des différents services de sécurité intérieure (Police Gendarmerie), ainsi que des forces internationales (MINUSMA, Force Française Barkhane, Force Européenne Takuba, Force Conjointe du G5 Sahel) et de structures de renforcement des capacités à l'endroit des forces armées et de sécurité malienne : European Union Training Mission (EUTM⁶) et EUCAP Sahel⁷. Cette insécurité impacte les opérations des organisations humanitaires et demeure un défi majeur. L'intensification des affrontements entre les groupes armés, des conflits intracommunautaires ainsi que des opérations militaires conduit au rétrécissement de l'espace humanitaire. Les crues en saison des pluies figurent également parmi les facteurs importants impactant l'accès des humanitaires aux populations vulnérables. L'encerclement des villages, les restrictions de mouvements, l'utilisation d'Engins Explosifs Improvisés (EEI), le refus d'accès aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance ainsi que la destruction des infrastructures routières et de télécommunication sont des tactiques de guerre de plus en plus utilisées par les Groupes armés (GA). En 2021, les situations les plus inquiétantes ont été les villages encerclés de Dinangourou (cercle de Koro région de Mopti), Farabougou (cercle de Niono/Ségou) et Marebougou (commune de Femaye (cercle de Djénne/Mopti), où les restrictions de liberté de circulation des populations civiles, les difficultés d'accès aux services sociaux de base, aux champs et aux opportunités d'emploi, ainsi que d'accès à l'assistance humanitaire imposés par les groupes armés non étatiques ont augmenté la vulnérabilité des populations. Plusieurs attaques sur le système de santé ont été enregistrées en 2021 avec un impact direct sur les services d'offres de soins (08 attaques) et le personnel de santé (03 morts et 03 blessés). Indirectement les services de transport de produits de santé (03), les stocks de produits de santé (04) et les magasins (02) ont été touchés par ces attaques ayant perturbé le système de santé en général dans les zones d'insécurité.

En 2021, OCHA a signalé 149 incidents contre le personnel ou les biens humanitaires. De janvier à novembre 2021, 132 incidents affectant les travailleurs humanitaires ont été enregistrés, contre 187 au cours de la même période en 2020. La région de Mopti demeure la plus touchée par les incidents avec 44%, suivie par Gao (17%) et Tombouctou (16%). Les hostilités récurrentes entre GA et chasseurs Dozo dans les cercles de Niono, Ansongo, Gourma Rharous, les cercles de Bandiagara, et de Ménaka d'une part, ainsi que celles des GA contre les forces nationales et internationales dans les cercles Douentza, Ménaka, Koutiala et Ségou d'autre part, exacerbent les risques pour les humanitaires de se retrouver sous des tirs croisés, d'être victimes des EEI, de braquages, de contrôles excessifs, de détentions temporaires et de détournement de l'assistance. Une augmentation des activités des GA dans le sud du pays témoigne de leur volonté d'étendre leur influence vers cette partie du pays. Depuis le début de l'année 2021, 58 accidents attribués aux GA ont été enregistrés à Sikasso, 38 à Koulikoro et 11 à Kayes. Sur ceux-ci, six

incidents ciblant des Organisations non gouvernementales (ONG) ont été relevés dans les régions de Koulikoro et Sikasso.

Les braquages, cambriolages et autres vols constituent 54% des incidents. Des cas de braquages de véhicules d'humanitaires ont été enregistrés sur la RN15 dans le cercle de Bandiagara ainsi que sur les axes de Gao-Bourem et Ménaka-Ansongo. Les contrôles, détentions et enlèvements représentent plus d'un tiers des incidents (35%) reportés. Ceux-ci seraient attribuables aux GA et se concentrent pour la plupart dans la région de Mopti qui recense 41 incidents sur les 59 ayant eu lieu dans le pays en 2021.



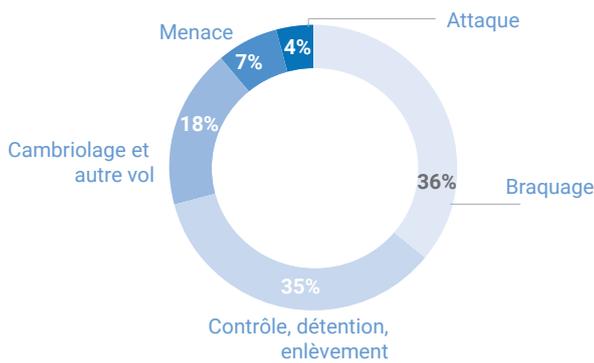
Données socio-économiques et démographiques

Avec près d'un malien sur deux vivant sous le seuil de pauvreté (moins de \$2 par jour), le Mali se classe au 184ème rang de l'indice

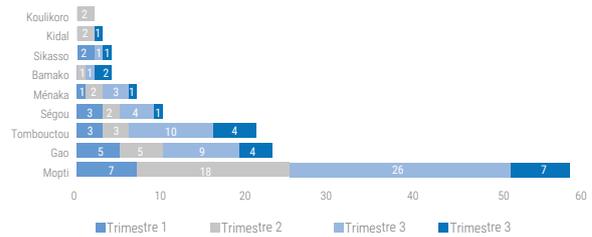
⁶ <https://eutmmali.eu/fr/>

⁷ https://eeas.europa.eu/csdp-missions-operations/eucap-sahel-mali_fr

Répartition des incidents ONG par type en 2021 (au 30/11/2021)

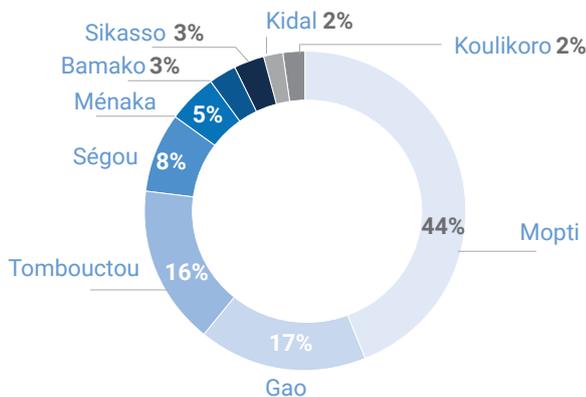


Répartition des incidents ONG par région et trimestre en 2021 (au 30/11/2021)



de développement humain (IDH)⁸ du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sur un total de 189 pays. Sa population augmente de 3% par an, l'un des taux de croissance les plus élevés au

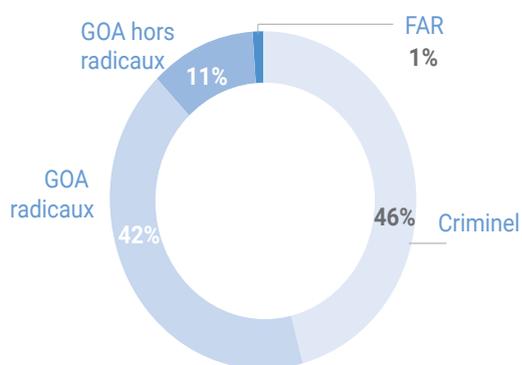
Répartition des incidents ONG par région en 2021 (au 30/11/2021)



monde, et plus de 60% de sa population à moins de 25 ans. Le taux de chômage est élevé, surtout chez les jeunes. L'accès aux soins de santé est limité, le Mali ayant des taux de mortalité infantile et maternelle parmi les plus élevés au monde : le taux de mortalité maternelle est de 587 décès pour 100 000 naissances vivantes et le taux de mortalité infantile est de 68 pour 1 000 naissances vivantes. L'espérance de vie est de 60,8⁹ ans, quasi identique à la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 61,6¹⁰ ans. La majorité de la population vit dans la partie sud du pays, près du fleuve Niger.

Malgré l'insécurité croissante dans tout le pays, avec une extension du conflit vers le sud depuis fin 2020, le Mali a enregistré cinq années consécutives de croissance positive du PIB, avec un taux de croissance de 5% avant la pandémie de COVID-19. Cependant, l'économie malienne est entrée en récession en 2020, avec un PIB réel estimé à -1,6%, reflétant les effets négatifs de la pandémie et de la crise sociopolitique, ainsi que la faiblesse de la production agricole. Plusieurs secteurs économiques clés liés aux services et à l'agriculture ont commencé à se relever en début 2021.

Répartition des incidents ONG par type en 2021 (au 30/11/2021)



Malgré les investissements dans le cadre de plans de développement successifs pour réduire les retards de développement, les régions septentrionales connaissent des indicateurs de développement humain plus faibles en comparaison aux autres régions. De par leurs positions géographiques, cette zone enclavée est caractérisée par des conditions agro-climatiques et environnementales difficiles¹¹.

Le déploiement des autorités intérimaires (comme convenu dans l'Accord de paix signé en 2015) est très limité et n'a pas amélioré la fourniture des services de base. La présence de l'État a diminué, avec 20% des sous-préfets déployés dans le nord en 2021, contre 36% en 2016. De plus, 320 localités n'ont toujours pas accès à une source d'eau potable pour la consommation humaine et manquent d'eau pour le bétail. Dans le secteur de la santé, il y a un déficit de personnel de

8 <https://fr.countryeconomy.com/pays/mali>

9 https://www.indexmundi.com/fr/mali/esperance_de_vie_a_la_naissance.html

10 https://www.google.com/search?q=esperanc+de+vie+afrique+subsaharienne&client=firefox-b-d&sxsrf=APq-WBsA3rVo0ChgpNbGtg_LUedbjOhnaw%3A1644883639154&ei=4KYujzCMYR9u8P2u6wuuAU&ved=0ahUKEwioq4iltYD2AhXMiP0HHVo3DFcQ4dUDCA0&oeq=esperanc+de+vie+afrique+subsaharienne&gs_lcp=Cgdnd3Mtd2l6EaxKBahBGABKBAhGGABQAFgAYABoAHABeACAAQCIQAQCSAQCYAQA&scient=gws-wiz

11 <https://www.food-security.net/document/analyse-preliminaire-des-risques-des-vulnerabilites-et-des-actifs-de-resilience-dans-la-region-du-liptako-gourma/>

santé qualifié, avec un ratio de 5,2 pour 10 000 personnes, bien en dessous de la norme de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de 23 pour 10 000 personnes. Environ 35% des écoles des régions du nord et du centre restent fermées privant des milliers d'enfants de leurs droits fondamentaux à l'éducation, qui est un facteur facilitant pour la jouissance des autres droits.

Quant aux sources d'existence, l'économie du Mali repose en grande partie sur l'agriculture pluviale et les activités pastorales, avec une population essentiellement rurale (environ 68% de la population totale) pratiquant une agriculture de subsistance. La grande richesse potentielle du Mali réside dans l'exploitation minière et la production de produits agricoles, de bétail et de poisson. La zone agricole la plus productive se trouve le long des rives du fleuve Niger, dans le delta intérieur du Niger et dans la région sud-ouest autour de Sikasso.

Soulignons également que le Mali est un pays important sur la route de transit des stupéfiants et de la contrebande, notamment de drogues et de cigarettes, en plus d'être une source et un canal pour la contrebande d'êtres humains et d'armes.

Les différents chocs mentionnés ci-dessus ont contribué à impacter négativement la production agricole de la saison précédente. Les effets combinés de la sécheresse, de l'insécurité mais aussi des facteurs structurels ont entraîné une baisse de la production agricole à l'issue de la campagne 2021-2022. La production attendue est d'environ 9 266 000 tonnes (résultats provisoires, MDR¹²). Cette production est en baisse de 6% par rapport à la moyenne quinquennale et de 10% par rapport à la production de l'année dernière (campagne 2020-2021). Cette baisse de production contribue à expliquer le niveau exceptionnel de l'insécurité alimentaire dans le pays tel que le montrent les résultats du Cadre Harmonisé. Il en est de même pour les prix élevés des denrées produites localement, ce qui limitera l'accès des plus vulnérables à une alimentation suffisante et saine.

Les attaques contre le système sanitaire réduisent considérablement

La juxtaposition des chocs naturels et anthropiques affectent les récoltes ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Total des superficies agricoles perdus en 2021/ Impacts divers chocs

Cultures	Inondation (ha)	Sécheresse (ha)	Abandon (ha)	Non emblavées/insécurité (ha)
Mil	1 482	123 154	12 269	
Riz	11 915	41 211	12 367	
Maïs	1 812	9 174	192	
Sorgho	2 135	31 088	2 904	
Fonio	10	1 305	36	
Total Céréales	17 354	205 932	27 768	
Niébé	147	8 252	1 085	44 838
Arachide	101	5 262	246	
Sésame	2	3 478	34	
Voandzou	56	557	21	
Soja	39	1 100	1	
Total légumineuses	345	18 649	1 387	
Coton	6 927	500	10 398	
Total pays	24 626	225 081	39 533	334 098

Source: GTPA, 22 Octobre 2021

comparativement aux années précédentes, une baisse considérable des attaques a été remarquée. Toutefois, elle continue de faire des dégâts énormes. Plus de 50% des centres de santé n'offrent pas de prise en charge en santé mentale et soutien psychosocial.

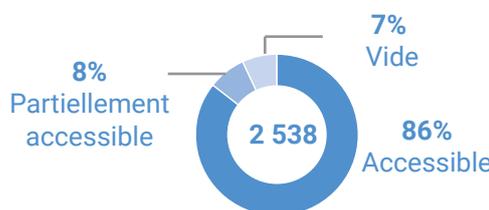
Dimension, ampleur et impact d'une crise de protection qui perdure

Si la crise multidimensionnelle actuelle affecte tous les secteurs, son impact dans les différents segments de la protection appelle à des actions urgentes afin de sauver des vies et protéger les populations affectées. Cette crise de protection entraîne des répercussions intersectorielles majeures.

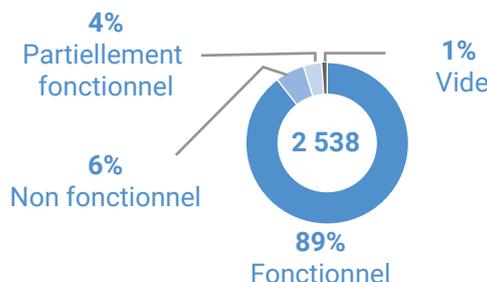
• **Environnement juridique**

Le Mali fait partie de la majorité des traités et conventions

Accessibilité des centres de santé

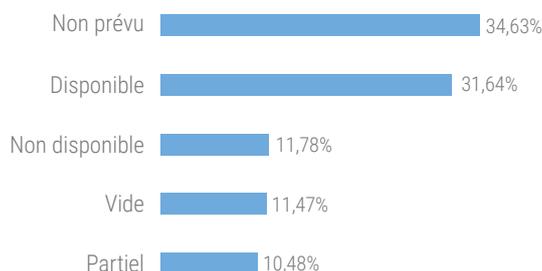


Fonctionnalité des centres de santé



l'accès de la population aux services de soins. En 2021, 12 Ministère du Développement Rural

Offre de service santé mentale et soutien psychosocial



humanitaire dans son ensemble continueront à s'engager sur des chantiers législatifs cruciaux visant à l'amélioration de l'espace de protection et touchant aux droits des différentes catégories de personnes affectées :

- L'avant-projet de loi relatif à la protection des personnes déplacées internes
- L'avant-projet de loi relatif à l'esclavage par ascendance
- L'avant-projet de loi relatif aux violences basées sur le genre
- L'avant-projet de loi sur l'asile
- Le code de protection de l'enfant

Enfin, certains aspects qui bénéficient déjà d'une transposition nationale tels que la traite d'être humain (loi 2012) nécessitent un engagement continu afin d'être renforcés pour une mise en œuvre plus effective ou requièrent encore, comme dans le cas de la loi foncière, les décrets d'application et validation des outils de sécurisation foncière pour la mise en œuvre pratique de ces textes nouveaux.

• Risques de protection et violations des droits humains

En 2021, les déplacements de population, la poursuite des conflits armés, les violences intercommunautaires, les restrictions de mouvements de populations et les diverses violations de droits humains conjugués aux différentes épidémies notamment la pandémie de la COVID-19, et les sanctions prises par la CEDEAO ont exacerbé les vulnérabilités et réduit les capacités de résilience des populations dans un environnement de protection de plus en plus dégradé.

Les populations civiles et leurs moyens de subsistance sont délibérément et régulièrement attaqués (encerclément, attaques de villages ou infrastructures civiles, pillage de récolte, bétails et biens). De plus, d'autres risques ayant un impact sur l'espace de protection perdurent tels que l'esclavage par ascendance, la traite d'êtres humains dans ses différentes formes, le trafic de migrants y compris dans ses formes aggravées, affectant ainsi l'intégrité physique

et psychique des personnes mais aussi pouvant engendrer des mouvements de population.

Les acteurs de protection ont enregistré en 2021 une augmentation de 62% des incidents de protection comparé à 2020. Avec 53% des violations documentées, la région de Mopti demeure celle ayant enregistré le plus grand nombre d'incidents de protection. Elle est suivie des régions de Tombouctou (21%), de Gao (11%) et de Ségou (11%). La majorité des incidents rapportés montre une aggravation de la situation dans la zone centre selon une analyse des activités et de la présence des partenaires de protection. Toutefois, il est important de noter que des zones telles que Gao, Tombouctou, Kidal ou Ménaka restent peu couvertes et peu de partenaires soumettent des projets dans ces zones. Une telle situation, en plus de laisser les populations affectées sans réponse aux incidents, risque d'influencer le narratif de la crise - la collecte d'information dans de telles zones restant limitée.

• Impact du changement climatique

Le changement climatique exacerbe les conflits et les tensions autour de l'accès aux terres et aux ressources naturelles et génère également des déplacements forcés de populations.

• Persistance de la menace explosive

La présence d'engins explosifs improvisés (EEI)/mines sur les routes et voies d'accès a un impact réel sur l'acheminement de l'aide humanitaire ainsi que sur la vie socio-économique et les déplacements des communautés, limitant d'une part leur accès aux services sociaux de base, aux ressources naturelles et aux moyens de subsistance et d'autre part leur capacité à poursuivre leurs activités quotidiennes.

• Les groupes à risque

Les restrictions de mouvements et la perte d'accès aux moyens de subsistance affectent la sécurité alimentaire et augmente les risques de mécanismes d'adaptation négatifs notamment pour les plus vulnérables. Tant l'accès des populations aux services de santé que celui des humanitaires aux populations notamment dans les zones les plus affectées et les plus reculées restent des défis de premier plan exacerbés par les différents facteurs mentionnés.

• Les enfants

La fermeture des écoles expose davantage les enfants à des risques tels que le travail forcé, le recours à la mendicité, les mariages précoces/forcés entraînant les grossesses précoces et l'association d'enfants à des groupes armés.

• Les personnes en situation de handicap

Concernant les personnes en situation de handicap, il est ressorti au cours de l'EDSM-VI¹³ que 14% de la population de 5 ans et plus

¹³ <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/SR261/SR261.pdf>. p. 18

ont au moins quelques difficultés dans un des six domaines (La vue, l'ouïe, la communication, les fonctions cognitives, la marche et l'autonomie pour se laver ou s'habiller). Dans 11% des cas, les personnes éprouvent quelques difficultés ; et dans 3% des cas les personnes éprouvent beaucoup de difficultés ou ne peuvent pas du tout fonctionner dans un domaine. Le handicap visuel a été le plus fréquemment déclaré. La prévalence du handicap augmente avec l'âge: plus de 20 % des adultes de 60+ ont beaucoup de difficultés ou ne peuvent pas du tout fonctionner dans un domaine

- **Les femmes et les filles**

Les femmes et les filles sont souvent en première ligne des différentes violences basées sur le genre (violences domestiques, mutilations génitales féminines, mariages précoces/forcés, dénis de ressources, entres autres) qui sont le reflet d'un système patriarcal, non propice à la dénonciation par les survivant(e)s des VBG subies. A celles-ci s'ajoutent les violences sexuelles liées au conflit, notamment les viols et autres agressions sexuelles commis entre autres par les GA, et les mécanismes d'adaptation négatifs à la précarité économique comme la mendicité ou le mariage d'enfants.

- **Un espace de protection détérioré et un financement insuffisant**

En 2022, les acteurs de protection ont besoin de 65,2 M USD pour mettre en œuvre 51 projets de protection afin de répondre aux besoins de protection de 2,9 millions de personnes ciblées sur 3 millions de personnes dans le besoin. Ces réponses seront apportées dans les cercles prioritaires des régions de Gao, Kidal, Ménaka, Mopti, Ségou, Tombouctou, Kayes, Koulikoro, Sikasso, et le district de Bamako. Il reste important de noter que la majorité de ces projets soumis concernent les régions du centre montrant que certaines zones identifiées comme prioritaires seront peu couvertes.

- **Messages clés**

1. Une augmentation exponentielle de personnes déplacées internes en quelques mois allant de 332 957 en décembre 2020 à 401 736 en septembre 2021.
2. Même si le PIN (population dans le besoin) de la protection a connu une légère baisse il ne traduit nullement une amélioration de la situation.
3. La nécessaire priorisation de la protection à base communautaire afin de renforcer la réponse de protection grâce à un meilleur engagement de la communauté mais également comme outil nécessaire pour absorber les tensions communautaires et améliorer le travail sur la cohésion sociale.
4. Le cluster de protection et ses membres poursuivront leur engagement dans le renforcement des capacités des partenaires

locaux et nationaux comme préalable nécessaire à la mise en place d'une stratégie de solutions durables

5. Plus les personnes sont en déplacement forcé plus elles connaissent une augmentation des risques d'incidents tels que les incidents VBG mais pas seulement.
6. Si les populations hôtes accèdent plus facilement aux services holistiques de prise en charge, ces services restent insuffisants ou difficilement accessibles pour un grand nombre.
7. La nécessité d'un engagement de toute la communauté humanitaire pour un meilleur accès des acteurs de protection au financement et particulièrement le financement direct pour les ONG locales et nationales afin d'assurer une couverture géographique plus effective dans la réponse humanitaire compte tenu de la détérioration de la situation de protection/l'augmentation des cas de violations des droits.
8. La nécessité d'une intégration plus effective de la protection transversale par les différents clusters mais également par les acteurs de développement pour promouvoir la centralité de la protection.
9. Plus d'attention doit être donnée à certains groupes encore peu pris en compte tels que les jeunes et les personnes vivant en situation de handicap.

- **Protection de l'enfance**

10. La persistance des violations graves contre les droits des enfants avec 652 violations documentées de janvier à septembre 2021, 562 enfants associés aux groupes armés ainsi que 1 843 enfants non accompagnés ou séparés.
11. Il est impératif de continuer à soutenir les actions visant à mettre fin aux violations graves contre les droits des enfants y compris le renforcement des mécanismes de poursuites judiciaires contre les auteurs de violations graves des droits des enfants ;
12. Le renforcement des mécanismes communautaires de protection des enfants à travers la disponibilité des services sociaux de base (santé, éducation, protection) et une accessibilité plus inclusive des populations affectées et des enfants en particulier.

- **Violences basées sur le genre**

13. 9540 cas de VBG rapportés (GBV IMS), soit une augmentation de 44% de cas documentés entre 2020 et 2021. La présence de groupes armés radicaux fragilise d'avantage les communautés et augmente les risques de mariage forcé car de plus en plus de familles sont obligées d'utiliser leurs filles comme moyens de paiement de la « zakat » imposée par les groupes armés.

- **Lutte anti-mine humanitaire**

14. Il a été recensé 238 incidents causés par engins explosifs au total en 2021 contre 181 en 2020 ; ce qui se traduit par une augmentation des risques d'exposition des populations civiles, des acteurs humanitaires et des forces de défense et sécurité.

- **Logement, Terre et Propriété**

15. 76% des retournés, rapatriés et PDIs qui sont sur leurs terres n'ont pas de documents pour assurer leur sécurité d'occupation.

16. 24% des ménages se sentent en insécurité d'occupation des terres qui abritent leurs maisons. La forme la plus précaire d'occupation a été observée dans la région de Ménaka où 42% de ménages sont des squatteurs.

17. Selon les données du monitoring du cluster de Protection au Mali notamment les évaluations rapides de protection, les évaluations RRM et les rapports DTM, 259 006 problèmes liés aux questions de logements, terres et propriétés et ressources naturelles ont pu être relevés dans les régions de Gao, Mopti, Ségou, Ménaka et Tombouctou pour la seule année 2021 ;

18. 53% des problèmes relatifs aux questions de terres, logements et propriétés dans ces zones susmentionnées, concernent les femmes ;

L'accès des femmes aux terres agricoles est limité¹⁴ : 78% des femmes vivent en milieu rural et seulement 10% ont des droits d'utilisation et 8% des titres fonciers.

14 (WFP Annual Country Report 2019).

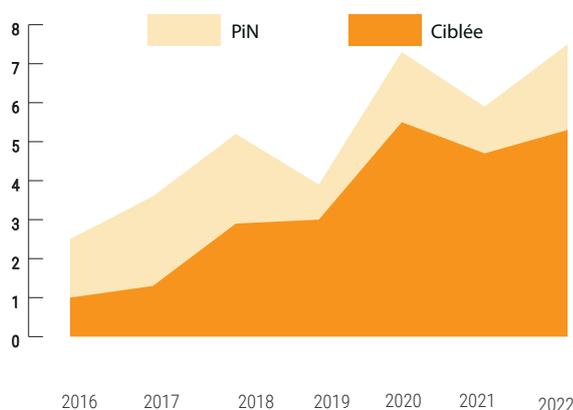
Historique des tendances

L'analyse rétrospective sur les chiffres clés de l'analyse des besoins, leur priorisation et ceux de la planification humanitaire qui en découlent montre une tendance globalement ascendante sur ces cinq dernières années. Certes des changements de méthodologies

affectent parfois la comparaison des données entre deux (2) années successives, mais de manière générale, à l'image de la crise multiforme qui ne faiblit pas, les personnes ciblées et les besoins de financement sont en hausse. A l'opposé de ces deux variables, les pourcentages de fonds mobilisés sont dans une tendance à la stagnation entre les années (même s'il y a une croissance en

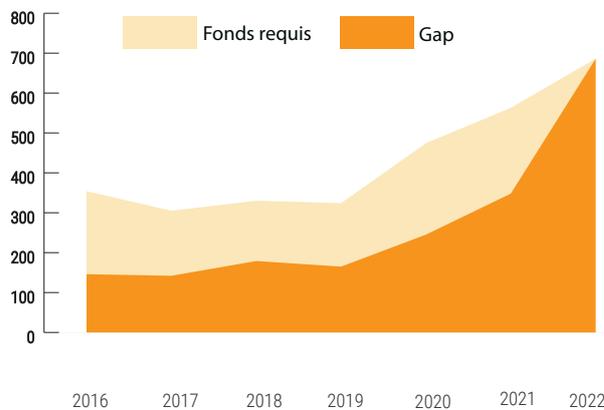
Réponse humanitaire (2016 - 2022)

En millions de personnes



Besoins financiers (2016 - 2022)

En millions de USD



ANNÉE DE L'APPEL	PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (USD)	FONDS REÇUS	% FINANCÉS
2016	2,5 M	1,0 M	354,1 M	146,2 M	41%
2017	3,7M	1,4 M	304,7 M	142,1 M	47%
2018	5,2 M	2,9 M	329,5 M	178,9 M	54%
2019	3,9 M	3 M	324 M	164,8 M	51%
2020	6,8 M	5,5 M	474,3 M	229,2 M	48%
2021	5,9 M	4,7 M	563,3 M	215,0 M	38%
2022	7,5 M	5,3 M	686 M	-	-

valeur absolue), laissant entrevoir une baisse des financements proportionnellement des budgets requis.

Les financements reçus ne suivent pas toujours la tendance à la hausse des besoins humanitaires. Le Plan de réponse humanitaire (HRP) 2021 a sollicité 563 millions de dollars US pour venir en aide

à 4,7 millions de personnes. Au 31 décembre 2021, seuls 38%¹⁵ des fonds requis ont été mobilisés, avec seulement 12% des besoins financiers EHA couverts et moins de 15% pour les clusters protection et éducation. Malgré le contexte difficile, les financements et l'accès limités, les acteurs humanitaires ont réussi à aider 2,5 millions de personnes. Cette assistance a consisté en la fourniture d'appui en sécurité alimentaire, en eau et d'assainissement, en des prestations de santé, de nutrition, d'éducation, et l'appui en abris et bien non alimentaires et en matière de protection des civils. Certains clusters ont développé des synergies d'action avec le Gouvernement et certaines organisations humanitaires et de développement pour rehausser le niveau de réponse. D'autres sources de financements hors du HRP, ont été des renforts pour compléter ou élargir les interventions des partenaires humanitaires agissant dans le cadre du

¹⁵ Ce taux contient une marge d'erreur car certains financements ne sont pas rapportés

¹⁶ <https://fts.unocha.org/countries/137/summary/2021>

HRP sur le terrain. Pour illustrer ce qui précède, sur 326,8¹⁶ millions de dollars US rapportés sur le Financial Tracking System (FTS), 215,8M, soit 66% l'ont été à travers le HRP 2021 et 111M, soit 34% ont été mobilisés en dehors du HRP 2021.

Une analyse comparative rétrospective des PIN, montre une hausse continue régulière du PIN ces cinq dernières années, en passant de 5,2M en 2018 à 7,5M en 2022, soit 44% d'accroissement. Cette tendance exclut l'année 2019, où le PIN a chuté à 3,9M du fait de l'expérimentation d'un changement de méthodologie de calcul qui a été abandonnée par la suite. Quant à l'évolution du nombre de personnes ciblées, à l'instar du PIN, une tendance à la hausse est globalement observée, avec une hausse totale de 82% entre 2018 et 2022, bien qu'une baisse soit également constatée en 2019 pour les mêmes raisons que précédemment évoquées. En ce qui

2021

CLUSTER	PERSONNES CIBLÉES	PERSONNES ATTEINTES	FONDS REQUIS (USD)	FONDS REÇUS	% FINANCÉS
Sécurité alimentaire	1,8M	1,2 M	232,4 M	67,9 M	33%
Nutrition	755,5K	642 K	66,1 M	17,1 M	28%
Protection	3,0M	820 K	73,0 M	13,5 M	22%
Eau, hygiène et assainissement	1,8M	835 K	46,8 M	5,6M	11,9%
Éducation	485K	390 K	44,6 M	6,6 M	14,9%
Santé	1,8M	2,9 M	26,0 M	19,0 M	73,1%
Coordination	-	-	14,6 M	7,6 M	51,9%
Abris/BNA	213K	214 K	10,6 M	10,1 M	95,7%
Multisectoriel	128,5K-	-	49,1 M	23,2 M	5%
Non spécifiés	-	-	-	81,4 M	-
TOTAL	4,7M	2,9 M	563,3 M	215,0 M	38%

concerne les budgets requis, la tendance haussière se confirme pour les cinq dernières années en passant de \$329,5M à \$686M, tout en connaissant une baisse passagère et mineur pour 2019. Ainsi le taux d'augmentation entre 2018 et 2022 est globalement de 109%.

En ce qui a trait à la mobilisation des ressources, la tendance est nettement à la baisse si l'on considère le taux de 38% de 2021, lequel est nettement inférieur à la moyenne des cinq dernières années. Toutefois le taux oscille en moyenne entre 40 et 50%, témoignant du sous financement chronique qui caractérise la mobilisation des ressources. Notons que de manière spécifique, la situation des Agences, Fonds et Programme des Nations Unies (AFPs), des Organisations Non Gouvernementales Internationales (ONGI), des Organisations Non Gouvernementales Nationales (ONGN) n'est pas identique tandis que les situations des clusters également ne sont pas généralisables. En valeur absolue, la manne financière mobilisée est dans une trajectoire ascendante.

Fort du constat de cette situation, l'Equipe Humanitaire Pays (IEHP) et le Coordonnateur Humanitaire (CH) développent des approches actives en vue d'attirer l'attention sur la crise multiforme malienne et de l'urgence d'accorder des ressources financières supplémentaires pour soutenir les programmes d'aide humanitaires dans le pays. Le groupe des chargés de communication et de plaidoyer humanitaire de l'EHP, le groupe des communicateurs des Nations unies et le réseau des médias et journalistes sont des leviers clés pour des actions de plaidoyer pour la recherche de financements adéquats.

A la lumière du tableau ci-dessus (en termes de réalisations), les clusters sécurité Alimentaire (118%), santé (82%), et Nutrition (85%), ont atteint des niveaux de performance acceptable. A contrario, les clusters Eau Hygiène Assainissement (EHA) (16,26%), Protection (19%) et Education (52%) en raison d'un financement extrêmement bas par rapport aux besoins identifiés, se sont retrouvés limités dans leurs capacités de mise en œuvre des activités nécessaires pour une réponse adéquate.

Quant au niveau de financements mobilisés, les clusters Abris/BNA (96%) et Santé (73%) ont été très performants, suivis des clusters nutrition, Education et coordination qui ont tous atteint au moins 50%. Les trois clusters ayant mobilisés moins de fonds au cours du HRP 2021, sont la sécurité Alimentaire (25%), la Protection et l'EHA avec respectivement 14% et 12%. Cependant, un suivi rapproché auprès des partenaires des clusters donne des résultats plus ou moins supérieurs aux données visibles sur FTS¹⁷, du fait du sous rapportage. A titre illustratif, le suivi réalisé par le cluster EHA auprès des partenaires ressort un taux de financement de 48% soit 22,4M de disponible sur les 46,8M de fonds requis contrairement au taux enregistré sur FTS, ce qui est en adéquation avec les 46% de réalisations enregistrés par ce cluster au cours de l'année 2021. D'autres clusters sont dans une situation similaire.

Par ailleurs, à partir d'une analyse croisée entre le niveau de financement obtenu et les réalisations, deux remarques importantes

se dégagent. En effet, en dépit d'un niveau de financement faible, les partenaires du cluster sécurité Alimentaire ont pu dépasser la cible initiale, en renforçant l'articulation des réponses du cluster avec celle d'autres partenaires. Le bilan du cluster Protection est assez cohérent car la faiblesse du financement a entraîné un niveau de réalisations bas. Quant au secteur des Abris/BNA, les bonnes performances en matière de mobilisation des ressources (96%) ont reflété positivement sur l'excellent niveau de réalisation (77%).

¹⁷ Financial Tracking Service (FTS)

Stratégie et approches de réponse

Sur la base des besoins humanitaires priorités et des facteurs de vulnérabilités associés, plusieurs stratégies de réponse seront utilisées pour optimiser l'efficacité et l'efficacité d'une réponse humanitaire de principe adaptée aux besoins et vulnérabilités des individus et de leurs occupations et non le statut.

Comme les années précédentes, la réponse humanitaire au Mali en 2022, sera fortement tributaire de l'environnement opérationnel qui continue d'être marqué par les contraintes d'accès humanitaires avec les nouvelles tactiques des GA, la COVID-19 et les mesures d'adaptation ou de mitigation qu'elles imposent et du souci de recherche d'articulation permanent entre les interventions humanitaires et celles relevant du relèvement et de la résilience dans le cadre des solutions durables. Du fait de la rareté ou du rétrécissement des financements humanitaires, des efforts pour avoir des réponses rentables, fiables sont également retenus comme priorités. Tous ces facteurs influent sur l'adoption des approches de réponses adaptées.

APPROCHES DE RÉPONSE

La localisation de l'action humanitaire

Les ONG locales et nationales constituent la majorité des acteurs humanitaires présents sur le terrain et c'est sur elles que repose la continuité de l'action humanitaire en dépit d'un environnement humanitaire de plus en plus complexe. Conscient que dans un contexte d'insécurité grandissante et impliquant des défis d'accès, les ONG nationales locales sont les plus capables de s'adapter, l'EHP encourage l'approche territoriale et la localisation de l'aide humanitaire. En accord avec les recommandations du sommet humanitaire d'Istanbul et tel que fréquemment rappelé dans les différentes délibérations et lignes directrices du Comité Permanent interorganisations (IASC), les bailleurs de fonds et les organisations internationales humanitaires doivent poursuivre leurs efforts pour une plus grande effectivité de la mise en œuvre d'une stratégie de localisation et d'un accès plus direct des acteurs nationaux et locaux aux financements. Les clusters poursuivront le processus de responsabilisation des ONG nationales aux différentes instances de coordination (Co-Facilitation) notamment au niveau des régions ainsi qu'au niveau des comités stratégiques au niveau national.

Une action humanitaire sensible au genre, aux groupes à besoin spécifiques et aux conflits

Les inégalités de genre perdurent au Mali, à mesure que la crise multiforme ne faiblit pas. Ces inégalités sont exacerbées par la COVID-19 avec ses répercussions négatives sur notamment les femmes et les filles y compris les personnes et les groupes vulnérables, marginalisés ou à risques. Aussi, l'impact de la crise sur le sort des enfants et des jeunes est critique et nécessite des analyses et des programmations adaptées. Il apparaît alors d'une importance capitale, le recours à une analyse et programmation humanitaire sensible au genre, aux conflits. Ainsi, les interventions humanitaires veilleront à être conformes au principe "ne pas nuire" ("do no harm") et ne seront pas source d'exacerbation des conflits et permettront de répondre au mieux aux besoins des différents groupes sociaux spécifiques de la population.

Un engagement continu en faveur de la centralité de la protection

L'EHP, conformément à ses engagements en faveur de la centralité de la protection tels que prévus dans sa stratégie de protection, renouvelle ses recommandations en faveur de celle-ci. Ainsi la centralité de la protection sera au cœur des décisions stratégiques et politiques de l'EHP et aussi une ligne directrice de la mise en œuvre du cycle de programmation humanitaire 2022. Des études et analyses seront conduites afin d'identifier les obstacles aux interventions afin que la gestion de l'aide humanitaire prenne d'une manière encore plus effective une approche centrée sur les droits (right based approach) mais également en phase avec l'approche AGD (âge, genre et toutes formes de diversités). Au niveau des efforts de plaidoyer et de lobbying, la centralité de la protection constituera une pierre angulaire des efforts de la communauté humanitaire afin d'optimiser l'impact des interventions humanitaires

Une réponse humanitaire facilitée par l'accès humanitaire et la coordination civilo-militaire

Poursuivant la dynamique de renforcement de la fonction accès humanitaire et la coordination civilo-militaire, les cadres stratégiques et opérationnels en place vont être aux cœurs de tous les efforts en faveur d'un espace humanitaire conforme aux principes et standards humanitaires. La consolidation du groupe de travail accès à Bamako et l'opérationnalisation de groupes de travail sur l'accès humanitaires dans les régions (Gao, Mopti et Tombouctou) permettront de renforcer la synergie et le partage d'informations entre les acteurs humanitaires en vue de trouver des solutions à des problèmes d'accès humanitaire. La poursuite du renforcement des capacités de toutes les parties prenantes (humanitaires,

acteurs armés, représentants civils des communautés) sur les principes humanitaires et l'action humanitaire servira de levier pour consolider les stratégies de l'acceptation communautaire des acteurs et de l'assistance humanitaire, le dialogue et la négociation humanitaire afin de pour lever les obstacles potentiels à la mise en œuvre des interventions humanitaires. Le renforcement des cellules de Coordination civilo-humanitaire (CMCoord) opérationnelles se poursuivra à travers des cours de qualifications CMCoord qui ciblent les acteurs humanitaires et militaires des régions pour assurer une compréhension et une adhésion aux modalités des interactions attendues entre civils humanitaires et militaires. Aussi la mise en place de nouvelles plateformes CMCoord à Ségou et à Ménaka viendra renforcer la disponibilité de cadres de discussions entre humanitaires et militaires pour la préservation de l'espace humanitaire et le respect des principes humanitaires. Les forums de la CMCoord stratégiques et du cadre décisionnel CMCoord de haut niveau assurent leurs rôles de plaidoyer et de décisions en soutien aux besoins opérationnels de coordinations civilo-militaire.

Le rôle d'informateur clé du monitoring des incidents d'accès et de protection

Les consultations périodiques sur le terrain, relatives aux conditions d'accès humanitaires ainsi que les données issues des rapports continus sur la surveillance des attaques du système de santé contribueront à un meilleur monitoring des contraintes d'accès en vue de dégager des stratégies efficaces pour l'accès de l'ensemble des acteurs humanitaires. Ainsi, les rapports périodiques qui seront fournis permettront de mieux cerner l'environnement opérationnel au niveau cercle et régional. La digitalisation progressive de la cartographie de l'accès humanitaire sera une capacité hautement bénéfique pour les acteurs humanitaires qui pourront avoir accès à des informations utiles en temps réel. Dans cette même dynamique, le système de monitoring des attaques sur les infrastructures sanitaires ainsi que le monitoring de protection, constituent d'autres stratégies pour identifier les différentes contraintes d'accès humanitaire afin de réajuster au besoin les modus operandi.

La redevabilité envers les populations affectées et besoins d'information des bénéficiaires

Les activités de redevabilité et de communication avec les communautés affectées seront institutionnalisées et étendues aux représentants des communautés, aux autorités administratives et coutumières et aux services techniques étatiques. Cette approche aura des impacts positifs sur l'acceptation communautaire. Elle se concrétisera à travers les mécanismes de gestion des plaintes et de remontées d'informations, incluant des bilans périodiques d'activités à l'échelle régionale voire cercles et communes. Les numéros verts existants, les groupes de discussions et les boîtes à suggestions seront des canaux pour recevoir les attentes, perceptions, opinions, réclamations des populations affectées. Ainsi la confiance sera renforcée. De plus, l'inclusion de modalités préférées par les

populations dans les évaluations à échelle nationale est fortement recommandée afin de pouvoir répondre de la manière la plus efficace aux demandes des populations.

Le cash et transferts monétaires en phase avec les préférences des populations

Fort d'un certain succès rencontré par cette approche en termes d'avantages comparatifs, la communauté humanitaire nationale poursuivra ses investissements dans l'approche du cash inconditionnel et conditionnel. Les efforts d'harmonisation en cours du Minimum Expenditure Basket (MEB) constituent une opportunité pour accompagner les acteurs qui sont engagés dans les transferts monétaires à travers le recours à des outils harmonisés ou consensuels.

Une réponse humanitaire agile, privilégiant les besoins strictement humanitaires

Au regard de la juxtaposition des besoins d'urgence ou immédiats et des besoins structurels de moyen et long terme, la communauté humanitaire sous le leadership du Coordonnateur Humanitaire s'engage pour une action humanitaire strictement dédiée aux besoins immédiats vitaux et de survie des populations à travers les clusters et le RRM. Ainsi, les interventions veilleront à assurer une meilleure articulation entre le RRM, et le post RRM conformément aux évaluations inter agences sectorielles/multisectorielles et les réponses classiques des partenaires des clusters sur le terrain. Les interventions qui seront hors mandat « humanitaire » seront dirigées vers les acteurs du monde du développement.

La recherche de solutions plus durables pour les PDI

L'année 2021 a connu un nombre record de PDI (402 000 personnes)¹⁸ et toutes les régions sont désormais touchées par ce fléau avec des déplacements qui perdurent ou qui se recyclent au fil du temps. En effet, certains ménages sont à leurs 2ème ou 3ème déplacement. Une tendance nouvelle est liée à l'augmentation du nombre de déplacés urbains avec des besoins différents en fonction des zones. C'est ainsi, que dans le cadre d'un accord de partenariat entre la Direction Nationale du Développement Sociale (DNDS) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), le projet « Gestion et coordination des populations déplacées dans les régions de Gao et Bamako » a été conclu. Il constitue une opportunité pour la mise en place d'un comité de pilotage de ce projet avec pour mission l'appui à la coordination et à la gestion des activités de protection en faveur des PDI et la recherche de solutions durables pour leur réinsertion. Ce cadre prévoit des comités régionaux chargés de planifier de manière conjointe en vue d'atteindre les objectifs partagés et fixés d'un commun accord et

¹⁸ https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/rapport_cmp_septembre_2021.pdf

d'orienter les décisions du comité de pilotage national en faveur des PDI.

Une réponse humanitaire articulée/se synchronisant avec les autres planifications

Des efforts de synergie et de coordination seront constamment recherchés entre les interventions du présent plan de réponse et des autres initiatives. Le Cadre Stratégique de la Relance Economique et du Développement Durable (CREDD) 2019-2023 du Gouvernement, le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable au Mali (UNSDCF) 2020-2024 , la stratégie de Fragility, Conflict and violence de la Banque Mondiale et les autres programmes de coopérations bilatérales et multilatérales au Mali

seront pris en considération afin de garantir une cohérence d'action au service des populations.

Par ailleurs, dans un contexte de changement climatique qui exacerbe les vulnérabilités, la prévention des risques de catastrophes et le processus des plans de contingence seront articulés avec le cycle de planification humanitaire pour 2022. Au niveau de la sécurité alimentaire, les activités planifiées par le cluster dans le cadre du plan de réponse humanitaire, s'insèrent dans le Plan National de Réponse (PNR)¹⁹ 2022. En effet, les activités prévues par les membres du Cluster Sécurité Alimentaire (ONG, PAM et FAO) viennent compléter celles de l'Etat pour couvrir les besoins alimentaires et d'appuis aux moyens d'existences des populations les plus vulnérables. Ainsi, le PNR 2022 prend en compte le budget du Cluster Sécurité Alimentaire pour 2022, estimé à \$ 272 millions, ainsi que les prévisions de l'Etat estimés à \$34,8 millions (budget

¹⁹ La mise en œuvre du PNR est pilotée par le commissariat à la sécurité alimentaire



MALI/ MOPTI : Un homme échange ses coupons contre de la nourriture.
©Benoit Lognone/PAM

Réponse par objectif stratégique

Etat, fonds African Risk Capacity²⁰ (ARC), fonds Banque Islamique pour le Développement²¹ (BID).

Le cycle de programmation pluriannuel 2020-2022 entame sa dernière année et comme les deux années précédentes, l'Equipe Humanitaire Pays du Mali pour des raisons de comparabilité a décidé de maintenir les quatre objectifs stratégiques et les objectifs spécifiques qui leur sont liés de la période 2020-2022. Ainsi, la réponse humanitaire pour le HRP 2022, s'articule autour de quatre (4) objectifs stratégiques reliés aux besoins (de) : 1) vitaux ; 2) conditions de vie ; 3) la protection et 4) la résilience.

LES BESOINS VITAUX ET DE SURVIE

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 : Sauver et préserver la vie et la dignité d'au moins 80% des populations vulnérables affectées par une crise humanitaire ou par des catastrophes naturelles à travers une assistance multisectorielle en nature et en cash adressant leurs besoins vitaux et de survie y compris le monitoring de protection dans les cercles prioritaires des régions nord, centre, sud et ouest d'ici fin 2022.

Au regard de l'acuité des besoins vitaux et de survie telle que ressortie de la priorisation des besoins issue du HNO, la communauté humanitaire du Mali vise, à travers cet objectif stratégique, à apporter des réponses rapides et coordonnées aux besoins critiques identifiés lors de l'exercice de l'analyse des besoins humanitaires. Cette réponse intègre la centralité de la protection à la fois au niveau décisionnel et programmatique.

Pour y parvenir, les partenaires, à travers les différents types d'assistance viseront à toucher 4,7 millions de personnes. Sans réponses immédiates aux besoins vitaux de survie, le bien-être physique et mental de ces personnes vulnérables sera sérieusement menacé avec des risques élevés de perte en vie humaine ou de séquelles graves et irréversibles.

LA REPONSE RELATIVE AUX BESOINS D'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET CONDITIONS DE VIE

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 : Permettre à au moins 80% des populations hôtes, PDI, retournés, rapatriés, migrants et autres

groupes vulnérables des zones affectées par la crise au centre, nord, sud et ouest du Mali d'avoir accès à des services sociaux de base de qualité d'ici fin 2022

L'impact de la crise sur les services sociaux de base, qui sont soit détruits, inaccessibles ou non opérationnels a engendré des besoins pressants inhérents à l'accès aux services sociaux de base. Selon les populations affectées, ces besoins comptent parmi leurs priorités au quotidien. A partir des évidences issues des analyses sectorielles et intersectorielles, les partenaires humanitaires ont décidé de cibler 2,36 millions de personnes afin de leur permettre d'avoir accès aux services sociaux de base et garantir une vie digne et conforme aux droits humains fondamentaux de la personne humaine. En répondant de manière impartiale aux besoins identifiés, les populations concernées seront mieux protégées contre tout basculement, germe de menaces directes à leur vie et survie. Les interventions humanitaires proposées pour cette réponse éviteront ainsi le recours pour bon nombre de ménages à des mécanismes de survie néfastes ou négatifs et leur garantiront des conditions de vie conformes de la personne humaine dans une certaine dignité. L'opérationnalisation de cette réponse sera soutenue par quatre objectifs spécifiques.

LA REPONSE RELATIVE AUX BESOINS LIÉS À LA PROTECTION

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 : Permettre une approche holistique de protection transversale, intégrée ou spécialisée, fondée sur les droits de l'homme à au moins 80% des personnes affectées pour l'ensemble de l'intervention en veillant à ce que la protection soit au cœur de l'action humanitaire d'ici 2022

Cette réponse de protection s'appréhende en conformité avec la centralité de la protection, la stratégie de protection du cluster protection et celle de l'Equipe Humanitaire Pays (EHP). Cet objectif vise à garantir une protection humanitaire et la transversalité de la protection, au même titre que l'approche des droits humains à toutes les étapes du cycle de programmation humanitaire. Ainsi, la totalité des 7,5 millions de personnes estimées dans le besoin d'assistance humanitaire sont considérées comme étant en besoin de protection holistique. En termes de ciblage, l'ensemble de la cible de 5,3 millions des partenaires humanitaires pour l'ensemble du Mali en 2022, sera retenue pour cette réponse de protection. De manière singulière, quatre objectifs spécifiques ont été considérés afin de couvrir le spectre de réponse proposées par les partenaires humanitaires.

LA REPONSE RELATIVE AU RELÈVEMENT ET RESILIENCE

²⁰ Fonds d'assistance et de riposte aux risques de catastrophe

²¹ Banque Islamique de Développement

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 : Renforcer les capacités de résilience d'au moins 80% des personnes dans au moins 75% des régions à faire face à des chocs, diminuer les vulnérabilités et améliorer les stratégies de subsistance et la préparation aux catastrophes d'ici 2022

Au-delà des besoins strictement vitaux ou d'accès aux services sociaux de base et conditions de vie, les besoins de relèvement post crise et protection des moyens d'existence et de construction de la résilience des ménages sont ressortis comme attentes des ménages et des communautés dans les zones touchées par la crise, au nord et centre du pays, notamment. La réponse associée à cet objectif s'apparente aux interventions liées au relèvement précoce et relèvement rapide, voir des solutions durables. Cet objectif est axé sur le renforcement et la protection des moyens d'existence des

groupes et sous-groupes de populations affectées par la crise et se focalise sur les problèmes de résilience humanitaire. La réponse découlant de cet objectif veille à assurer une cohérence d'action entre les activités d'urgence et celles de long terme, voire de développement qui sont l'apanage de l'Etat et des partenaires techniques, financiers et opérationnels du monde du développement.

C'est ainsi que le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD+) couvrant la période 2019- 2021 le Plan d'Action du Gouvernement (2020-2022), le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF 2020-2024), la stratégie de la Banque Mondiale sur les fragilités, les conflits et la violence travaillent à se synchroniser pour adresser les causes

#	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES
OS01	Sauver et préserver la vie et la dignité d'au moins 80% des populations vulnérables affectées par une crise humanitaire ou par des catastrophes naturelles à travers une assistance multisectorielle en nature et en cash adressant leurs besoins vitaux et de survie y compris le monitoring de protection dans les cercles prioritaires des régions nord, centre, sud et ouest d'ici fin 2022	6,8 M	4,7 M
OS02	Permettre à au moins 80% des populations hôtes, PDI, retournés, rapatriés, migrants et autres groupes vulnérables des zones affectées par la crise au centre, nord, sud et ouest du Mali d'avoir accès à des services sociaux de base de qualité d'ici fin 2022	3,6 M	2,4 M
OS03	Permettre une approche holistique de protection transversale, intégrée ou spécialisée, fondée sur les droits de l'homme à au moins 80% des personnes affectées pour l'ensemble de l'intervention en veillant à ce que la protection soit au cœur de l'action humanitaire d'ici fin 2022	6,0 M	3,4 M
OS04	Renforcer les capacités de résilience d'au moins 80% des personnes dans au moins 75% des régions à faire face à des chocs, diminuer les vulnérabilités et améliorer les stratégies de subsistance et la préparation aux catastrophes d'ici fin 2022	3,2 M	1,2 M

Partie 1

Priorités stratégiques de la réponse

structurelles ou sous-jacentes hors HRP, afin de réduire la vulnérabilité des populations et les rendre résilientes.

Déoulant de l'analyse des besoins issue de l'exercice du HNO du niveau terrain au niveau national, un large consensus s'est dégagé entre les partenaires humanitaires pour la priorisation des besoins humanitaires.

Pour se faire, les partenaires ont d'abord procédé à un exercice de projections sur les différentes hypothèses possibles de la trajectoire socio politique, économique et humanitaire du Mali en 2022. Au regard

des incertitudes sur la durée réelle de la période de transition qui aurait dû prendre fin avec les élections générales initialement prévues en février 2022, de la persistance des conflits et de l'insécurité avec une tendance à l'expansion et de la pandémie de la COVID 19, le nombre de PDI sera en hausse ainsi que les besoins humanitaires des PDI et des populations non déplacées vulnérables aux différents chocs.

Sur une population de **12,9 M** de personnes affectées par la crise multiforme à travers tout le pays, ce sont **5,3 M** de personnes en besoin d'assistance qui seront ciblées pour la réponse humanitaire 2022, parmi un total estimé de **7,5 M** de personnes. Les **2,2 M** de personnes non ciblées par le présent HRP seront prises en compte par les interventions du Gouvernement et d'autres partenaires qui ne participent pas au HPC. Les interventions envisagées sont articulées autour d'actions immédiates, de court et moyen terme et concernent les besoins vitaux, les services sociaux de base et la protection humanitaire. Ces interventions comprendront un aspect de prévention et d'adaptation aux chocs, visant à la fois la facilitation du relèvement et le renforcement de la résilience des individus et des communautés. L'ensemble de ces interventions qui seront sectorielles, intersectorielles et multisectorielles se synchroniseront dans la

1.1

Conditions humanitaires prioritées

mesure du possible sur les mêmes bénéficiaires afin d'avoir un effet multiplicateur, gage d'un impact certain sur leurs cibles.

En termes de groupes et sous-groupes de populations priorités, figurent les personnes de communautés hôtes en insécurité alimentaire aigue, les PDI, les retournés, les réfugiés, les rapatriés, les migrants, les personnes à risque d'apatridie, les personnes en situation de handicap et d'autres groupes de populations à besoins spécifiques. Ces besoins pouvant être tributaires de leurs caractéristiques propres comme l'âge, le sexe, le type d'activité, le type de milieu, le mode de vie. Avec la persistance de la COVID-19, les sous-groupes ou sous catégories ayant des comorbidités seront des groupes également prioritaires. C'est le cas notamment des personnes souffrant de maladies chroniques (hypertension, diabète, hypertension, PVVIH, asthmatiques).

Les effets conjugués des différents chocs (conflits et insécurité, sécheresse, inondations, épidémies et urgences sanitaires) ont eu des impacts sur chaque groupe ou sous-groupe de population. Ils sont fonction des conditions singulières de chaque individu et font qu'il peut être plus ou moins vulnérable ou résilient. Comme lors des années précédentes, c'est l'approche du Joint Intersectoral Needs Assessment Framework (JIAF²²) qui a été reconduite par toute la communauté humanitaire afin d'identifier les personnes affectées, le degré de sévérité et les besoins créés. Ainsi, chaque cluster a pu dégager des critères sectoriels spécifiques afin de ressortir le niveau de sévérité des personnes sur une échelle allant de 1 à 5. Les personnes ciblées font parties des personnes considérées dans le besoin, ayant un niveau de sévérité des besoins de 3 à 5. Ainsi, les personnes ciblées par la réponse se retrouvent dans les niveaux de sévérité 3 à 5.

A l'issue de l'analyse des besoins essentiels sectoriels et intersectoriels en fonction des critères de pondération de la sévérité par cluster, conformément à l'approche JIAF, trois (3) conditions humanitaires ont été identifiées à savoir :

1. Les besoins vitaux englobant le bien-être physique et mental y compris les besoins vitaux de protection ;
2. Les besoins critiques d'accès aux services sociaux de base et conditions de vie ;
3. Les mécanismes d'adaptation ou de survie négatifs.

Ainsi, **les problèmes critiques liés aux besoins vitaux** dans le contexte de la crise au Mali se réfèrent à tous les problèmes ayant des effets directs à court terme sur l'intégrité et/ou la dignité mentale et physique des personnes. Ils prennent en compte les personnes en

insécurité alimentaire aigue n'arrivant pas à satisfaire leurs besoins énergétiques, les personnes blessées, les personnes traumatisées ou victimes de chocs psychologiques, la forte morbidité (maladies infectieuses et chroniques), la malnutrition (aiguë et chronique), le handicap physique et mental et les cas de violations des droits humains ou les personnes menacées dans leur intégrité physique. Depuis la suppression de la conséquence humanitaire protection, les problèmes de protection (VBG, menace explosive, violations graves des droits de l'enfant, monitoring des violations des droits) qui s'inscrivent dans le life saving sont pris en compte dans l'évaluation des besoins sous cette condition humanitaire.

Les problèmes liés aux services sociaux de base et conditions de vie ont un effet direct sur la capacité des personnes à poursuivre leurs activités productives et sociales habituelles et à satisfaire leurs besoins fondamentaux de manière autonome. Ces problématiques concernent principalement des difficultés pour l'acquisition de biens et l'accès aux services essentiels tels que l'eau et l'assainissement, les abris, les vivres, les soins de santé, l'éducation, la protection, la sécurité, mais aussi les contraintes d'accès à la fourniture de services de protection au sens large.

En ce qui concerne **les mécanismes d'adaptation ou de survie négatifs**, ils ont trait aux capacités des individus ou des ménages à s'adapter aux chocs en s'exposant ou non à des menaces graves sur leur vie et survie ou annihilant leurs capacités à avoir accès aux services sociaux de base sans s'exposer à des dangers particuliers. Ils sont aussi assujettis à l'articulation entre les interventions humanitaires et le relèvement/la résilience.

Les autres besoins plus généraux de la protection (droits humains, centralité, transversalité de la protection, plaidoyer et renforcement des capacités) relèvent de la responsabilité de tous les acteurs et doivent être systématiquement intégrés au sein de toute action humanitaire en vue d'assurer un environnement de protection renforcée.

Localisation des groupes et sous-groupes de populations prioritaires

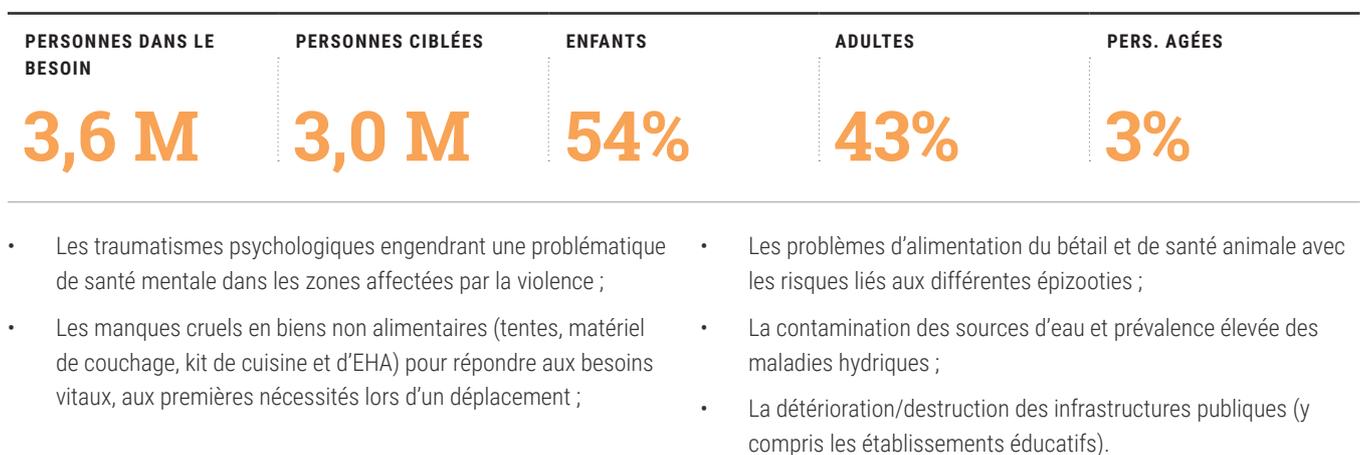
Sur la base de l'ancien découpage administratif du territoire national, les personnes les plus touchées par ces trois (3) conditions humanitaires sont majoritairement localisées dans les tous les cercles des régions de Gao, Kidal, Ménaka, Mopti, Taoudénit, Tombouctou. Pour les autres régions, il s'agit de Ségou avec quatre cercles (Ségou, San, Niono, Macina) ; de Koulikoro (cercles de Banamba et Nara), de

²² Cadre conjoint d'analyse intersectorielle des besoins

Priorisation des problèmes critiques liés aux besoins vitaux



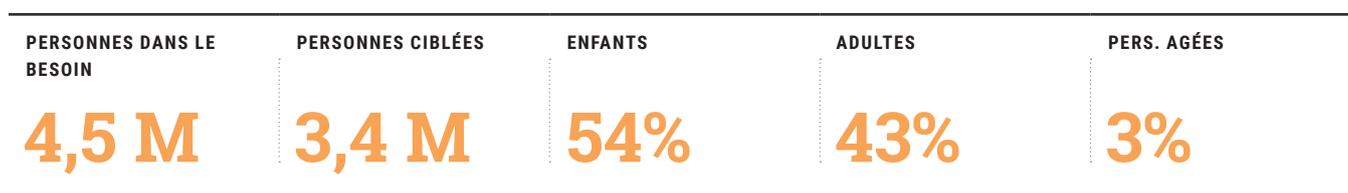
Priorisation des problèmes critiques liés à l'accès aux service sociaux de base et conditions de vie



L'exercice de priorisation des problèmes critiques sous cette condition humanitaire a permis de cibler 3M de personnes sur les 3,6M de personnes dans le besoin. Quant aux besoins jugés prioritaires, il s'agit entre autres de:

- L'insuffisance des services de protection accessibles aux personnes à la suite des attaques, meurtres, braquages (VBG, protection d'enfance, lutte anti-mine, documentation civile, etc.) ;
- La problématique des attaques dans le domaine de l'éducation et la fermeture des écoles (1 644 écoles fermées en octobre 2021, soit 27%), privant environ 500 000 élèves et leurs 10 000 enseignants de la continuité de l'éducation, qui est un environnement de protection par excellence. Toute cette situation entraîne des risques accrus de protection aux élèves comme l'exposition à l'enrôlement forcé dans les groupes armés ;
- L'insuffisance/manque d'accès à l'éducation (occupation et inaccessibilité des écoles, détérioration des infrastructures et mobiliers scolaires et espaces enfants) ;
- Les attaques contre les infrastructures civiles perturbant l'accès aux services sociaux collectifs (centres de santé, centres nutritionnels, mairies, marchés, points d'eau, routes, ponts, etc.) ;
- L'absence ou la faible disponibilité des services sociaux de base, notamment pour la prise en charge des personnes dans le besoin de protection et l'accès à l'eau et à l'assainissement ;
- L'insuffisance du personnel qualifié des services sociaux de base (enseignant, personnel de santé, agent psychosocial) ;
- Le manque d'établissements de santé fonctionnels ou des centres de santé trop éloignés, constituant de fait des barrières importantes aux soins ;
- Les coûts des soins ou d'accès aux soins et les frais de scolarité élevés sont d'autres barrières à l'accès à la santé et à l'éducation;
- L'inaccessibilité aux centres de santé, du fait des mesures de restrictions contre la COVID-19 ou de l'insécurité ou les ruptures de soin pour les malades chroniques ;
- La destruction et les pertes/dégâts sur les moyens d'existence des populations (destruction des champs et des matériels de production comme les motopompes, les semences, pose de

Priorisation des problèmes critiques liés à la protection



mines dans les champs, vols de bétail, limitation de l'accès aux champs et zones de pâture, etc.) ;

- Les dégâts/pertes causés par les inondations sur les champs, l'habitat, les infrastructures d'eau et d'assainissement ainsi que les services et systèmes collectifs (routes, greniers collectifs ou communautaires) ;
- La perte des moyens d'existence des ménages exposés à des risques de mécanismes d'adaptation négatifs (mariages précoces, travail des enfants, exploitation sexuelle et traite des enfants, enfants bouviers/ bergers) ;
- La perte de la documentation civile des personnes affectées par la crise qui entraîne des difficultés d'accès aux services comme l'école ou la gratuité des soins de santé pour les PDI ou autres personnes vulnérables.

En lien avec les problèmes critiques relatifs à la protection humanitaire, ce sont 3,4M de personnes qui sont priorisées par la réponse sur 4,5M de personnes dans le besoin. Cette population ne prend pas en compte les personnes touchées par des problèmes critiques vitaux de protection et d'accès aux services sociaux de base déjà couvertes respectivement sous les conditions humanitaires « besoins vitaux » et « conditions de vie ».

L'ossature de la réponse est articulée autour de la centralité de la protection dans l'action humanitaire et de la protection transversale ; Ainsi, les besoins prioritaires qui ont été retenus sont :

- Les risques d'exclusion des personnes à besoins spécifiques (personnes en situation de handicap, personnes âgées, nomades, personnes souffrant de maladies chroniques, enfants notamment enfants non accompagnés) ;
- L'insertion des principes de protection transversale dans tous les secteurs et à toutes les phases de la programmation humanitaire afin de garantir une assistance humanitaire délivrée dans des conditions sûres, dignes, impartiales, participatives et redevables;

Priorisation des problèmes critiques liés au relèvement et résilience

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	ENFANTS	ADULTES	PERS. AGÉES
3,2 M	1,2 M	54%	43%	3%

- Les questions de méfiance et mauvaise perception de l'action humanitaire ;
- Les problèmes de sous rapportage des incidents de protection entraînant une sous-estimation de l'ampleur de la crise de protection (monitoring de protection) ;
- Les défis liés aux actions de plaidoyer afin que l'environnement juridique protecteur puisse être renforcé.

La priorisation des problèmes critiques de relèvement et de résilience, touchent surtout aux capacités des ménages à se protéger des recours à des mécanismes d'adaptation négatifs d'une part ainsi que leurs capacités à se relever des chocs afin de construire leur résilience d'autre part. Pour le relèvement et la résilience, 1,2M de personnes seront ciblées par les interventions.

Tenant compte du fait que la plupart des activités de résilience seront prises en charge par les acteurs de développement, ci-dessous les problèmes prioritaires retenus sous cette conséquence humanitaire :

- La production alimentaire d'urgence en accompagnement de l'assistance alimentaire ;
- Les défis liés à la réhabilitation des actifs de productions (PIV, PPM, mares, lacs, points d'eau), des espaces pastoraux, besoin d'emprunts d'argents, mise à disposition des matériels de construction, reconstitution des stocks familiaux ;
- Les besoins d'appui aux moyens d'existences (accès aux intrants agro-sylvo -pastoraux améliorés) ;
- Les défis de reprise de certaines activités génératrices de revenus (AGR) sur le terrain du fait de l'insécurité (pêche, élevage, maraîchage) ;
- La méconnaissance des techniques agropastorales adaptées aux dérèglements climatiques ;
- Les risques de conflits et de cohésion sociale liés à la transhumance et à la question foncière avec « une sensibilité particulière dans la zone transfrontalière dite du Liptako Gourma » ;

Les groupes et sous-groupes prioritaires pour la réponse humanitaire

- L'accès aux services et aux moyens de subsistance entravé par la menace explosive ;
- La prise en compte du droit au logement et du droit d'accès à la terre des populations vulnérables ;
- La dégradation du tissu social et les tensions inter- et intra-communautaires ;
- La prévention et la préparation aux urgences pour éviter les dégâts/pertes importantes ;
- La recherche de solutions durables aux déplacements prolongés et pendulaires ;
- L'accompagnement des PDI et personnes retournées dans le processus de relèvement en reconstruisant leurs maisons endommagées et adaptant leurs abris d'urgence aux solutions plus durables ;
- L'insuffisance et/ou la non-fonctionnalité de certains types de mécanismes communautaires de protection.

La nature du choc, le genre, l'activité, le statut, l'âge, les conditions de santé, la présence ou non d'un handicap chez la personne, le type de milieu, sont des variables qui ont été déterminantes pour l'identification des groupes et sous-groupes prioritaires lors du HNO. L'exercice de ciblage des personnes en vue de la réponse humanitaire a également suivi cette démarche.

Etant donné que les groupes ont des besoins communs ainsi que d'autres besoins spécifiques, un consensus s'est dégagé au sein de la communauté humanitaire pour élaborer la liste des bénéficiaires de la réponse humanitaire en 2022. Dépendamment de la situation spécifique de chaque condition humanitaire, les groupes et sous-groupes tels qu'identifiés pour la réponse humanitaire sont répertoriés ci-après. Les groupes de populations dont les besoins sont jugés prioritaires par les groupes thématiques et la cellule d'analyse intersectorielle (CAIS) de la Coordination intersectorielle Nationale (ICCN) sont :

- les personnes déplacées internes ;
- Les personnes de la communauté en crise alimentaire ou pire ;
- Les personnes retournées ;
- Les rapatriés (ou réfugiés retournés) ;
- les réfugiés ;
- les migrants.
- En plus de ces six catégories dont le statut de déplacement est le facteur déterminant, les populations non déplacées (PND)

constituent un groupe majeur pour l'analyse des besoins. Ainsi, les communautés hôtes (populations d'accueil, communautés d'accueil) sont concernées par l'analyse basée sur leur vulnérabilité ou leurs besoins réels. Il convient de prendre en considération, la situation des populations situées dans les zones en rupture d'accès aux services sociaux de base ou celles qui ne peuvent pas se déplacer et se trouvent prises au piège dans une zone de conflit (Communauté hôte ou non d'ailleurs).

- En termes de caractéristiques des sous-groupes ou sous-catégories prioritaires ou de conditions spécifiques, les critères ou considérations sont comme suit :
 - les personnes âgées ;
 - Les personnes victimes de mouvements pendulaires ;
 - Les enfants, particulièrement ceux de moins de cinq ans, ou les femmes en âge de procréer ou les femmes enceintes ou allaitantes ;
 - Les filles et garçons en situation de déscolarisation ;
 - Les enfants non accompagnés et enfants séparés ;
 - Les enfants et adolescents en dehors du système scolaire et à risque d'enrôlement dans groupes armés ;
 - Les personnes faisant face à un risque élevé de comorbidité, les personnes ayant une condition médicale parmi lesquelles celles souffrant d'une maladie chronique (diabète, problèmes cardiaques, personnes asthmatiques), les personnes vivant avec le VIH ;
 - Les femmes et les filles exposées aux risques de VBG les femmes n'ayant plus accès aux services de santé habituels (santé reproductive et maternelle, prise en charge des violences sexuelles) et les enfants exposés aux risques de violence physique et sexuelle ;
 - Les apatrides ou personnes à risque d'apatridie ;
 - La situation de handicap et/ou le degré de handicap ;
 - Les risques de comorbidité et de mortalité liés à la COVID-19 ;
 - Les personnes souffrant de problèmes de santé mentale (anxiété, traumatisme, déficit intellectuel, survivants de torture, traitements cruels inhumains et dégradants) ;

1.2

Objectifs stratégiques et réponse

- Les occupations spécifiques comme les éleveurs et pêcheurs dans les zones affectées par la crise ;
- Les petits commerçants ;
- Les travailleurs journaliers ou la main d'œuvre agricoles saisonnières ;
- Les veuves, veufs et les chefs de familles monoparentales ;
- Les populations nomades ;
- Les travailleurs domestiques ;
- Les agriculteurs et les éleveurs ;
- Les pêcheurs ;
- Les personnes sans revenus.

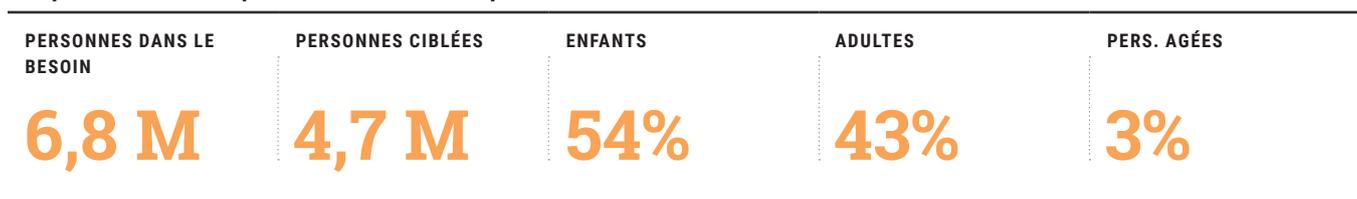
Pour cette ultime année du plan de réponse humanitaire triennale 2020-2022, la communauté humanitaire a procédé à un ciblage plus resserré comparativement à l'année précédente. Le niveau de financement particulièrement moyen ces dernières années (autour de 50%), la présence d'autres opportunités d'actions complémentaires

et les capacités opérationnelles des acteurs ont été des facteurs de la prise de décision consensuelle. Plusieurs sources de données primaires et secondaires ont facilité le travail de priorisation et de ciblage de la réponse humanitaire. Ainsi, nous pouvons notamment évoquer les sources suivantes : L'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) du Mali en 2021 conduite au niveau national par REACH pour un échantillon de plus de 7 000 ménages, les enquêtes du Cadre Harmonisé (CH) de mars et de novembre 2021, l'enquête Nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (ENSAN) de février et septembre 2021, l'enquête SMART d'octobre 2021, les évaluations du RRM et les résultats du monitoring de protection, le Joint Education Needs Assessment (JENA), les rapports CMP et DTM de 2021, etc.

Ces différentes évaluations, sectorielles ou intersectorielles, ont largement profité au développement d'un HNO inclusif. La collecte d'information directe sur le terrain, en plus de permettre la priorisation et un ciblage de la réponse, est nécessaire pour comprendre les différents besoins des populations, suivre les évolutions des tendances humanitaires et assurer une redevabilité humanitaire auprès des populations. Il s'avère donc essentiel de poursuivre ces évaluations en 2022 et de sensibiliser les acteurs sur leur pertinence et leur utilisation. Pour optimiser l'efficacité de ces évaluations et assurer une réponse informée et priorisée, une étroite collaboration entre les différents acteurs sera assurée à travers des groupes de travail, notamment l'IMWG mais aussi l'ICCN qui permettront :

Objectif Stratégique 1

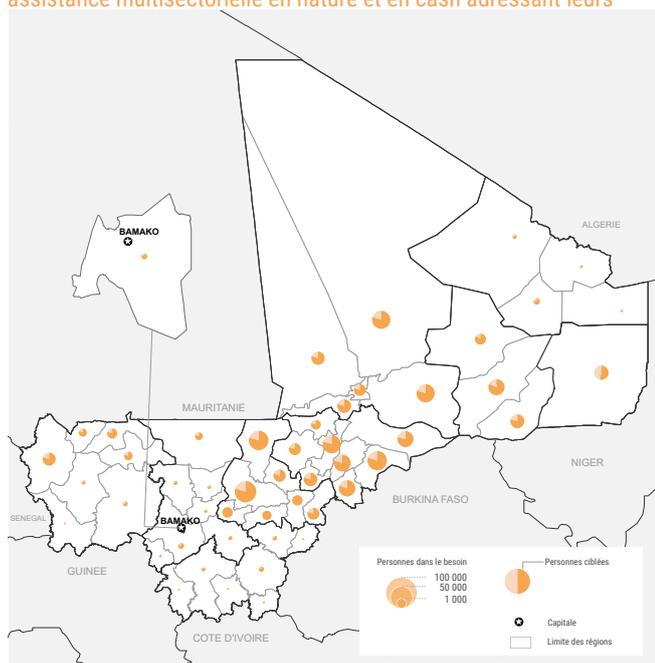
Réponses aux problèmes critiques liés aux besoins vitaux



- 1) de mettre en relation les acteurs en charge de collecter les données sur le terrain qui pourront se coordonner afin de collecter suffisamment d'information tout en respectant leur devoir de « do no harm » en s'assurant que les populations vulnérables ne s'épuisent à répondre à des questionnaires tout en ne voyant pas de réponses adaptées suivre leur demande ;
- 2) aux IM des différents clusters à se coordonner à travers OCHA pour assurer la collecte de leurs indicateurs clés qui permettront un calcul de PiN plus haut ;
- 3) un partage des résultats des différentes évaluations auprès des personnes en charge d'assurer une réponse priorisée et informée.

Au niveau de la distribution géo spatiale de la réponse, le présent HRP 2022 couvre 9 régions et les 2/3 des 50 cercles repartis dans toutes les régions du pays avec une concentration dans les régions nord et centre du pays.

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : Sauver et préserver la vie et la dignité d'au moins 80% des populations vulnérables affectées par une crise humanitaire ou par des catastrophes naturelles à travers une assistance multisectorielle en nature et en cash adressant leurs



besoins vitaux et de survie y compris le monitoring de protection dans les cercles prioritaires des régions nord, centre, sud et ouest selon les droits fondamentaux d'ici fin 2022.

Objectif spécifique 1 : Fournir une assistance multisectorielle (assistance et protection) rapide en cash à au moins 80% des PDI en situation d'urgence et vivant dans les sites de déplacés dans les cercles prioritaires des régions du nord, centre, sud et ouest selon les droits fondamentaux d'ici fin 2022.

Objectif spécifique 2 : Assurer une réduction des taux de mortalité et de malnutrition aiguë globale d'au moins 80% des PDI hors sites et d'au moins 80% des autres personnes touchées par les conflits et l'insécurité, les désastres et les épidémies dans les cercles ciblés grâce à un accès adéquat à la nourriture, à l'eau, l'hygiène, l'assainissement, aux soins de santé essentiels et aux services de nutrition d'ici fin 2022.

Objectif spécifique 3 : Assurer à 100% l'opérationnalité des mécanismes de réponse rapide en nature et en cash pour répondre aux besoins vitaux des personnes en situation d'urgence lors des déplacements forcés d'ici fin 2022.

Justification et résultats attendus

4,7 millions de personnes ont été identifiées comme bénéficiaires de la réponse humanitaire relative aux besoins vitaux liés à cet objectif stratégique. La population ciblée représente les personnes les plus vulnérables ayant des problèmes critiques inhérents à leur bien-être physique et mental. Les humanitaires veilleront à adapter la réponse aux besoins de chaque groupe de population en intégrant les besoins des filles, garçons, femmes, hommes, personnes vivant avec un handicap et des personnes âgées. Dans le cadre de la COVID-19, les personnes souffrant de maladies chroniques, ayant d'autres conditions de santé ou se retrouvant dans certaines situations socio familiales sont prises en compte pour des réponses adaptées à leur profil et situation spécifique. Les sous catégories composées des enfants de moins de cinq ans, des femmes enceintes et/ou allaitantes, des enfants non accompagnés ou séparés et des femmes chefs de ménages recevront des réponses adaptées à leurs situations.

Des efforts de coordination seront menés avec les acteurs du développement, afin qu'un continuum soit institué entre les réponses d'urgence et celles de développement. Ainsi, les partenaires renouvellent leur engagement à assurer une réponse multisectorielle et intersectorielle, qui prendra en compte les droits fondamentaux et les standards de l'aide conformes aux principes humanitaires, à la lutte contre la mortalité infantile/néonatale et la malnutrition aiguë

globale en renforçant les mécanismes de réponses rapides (RRM) à travers le triptyque : alertes rapides – évaluations rapides – réponses rapides.

Objectifs spécifiques et approches de réponses coordonnées

Les interventions reliées aux trois objectifs spécifiques suscités, seront menées en étroite coordination intra et intersectorielles pour offrir un paquet d'interventions holistiques permettant de protéger les populations ciblées des menaces directes sur leur bien-être physique et mental.

Du fait des effets physico-psychiques des conflits et de l'insécurité qui sont en hausse, des kits sanitaires d'urgence destinés à la prise en charge des victimes de traumatismes physiques seront apportés. De la même manière, la prise en charge médicale des cas de VBG à travers une disponibilité des stocks de kits PEP sera garantie. Les actions de prévention, préparation et réponses aux épidémies (méningites, rougeoles, choléra et dengue) et pandémies (paludisme) seront mises en place. Aussi, les soins de santé primaire y compris l'accouchement assisté, la gestion des maladies hydriques et diarrhéiques et les IRA seront offerts. Il s'agira également des mesures d'adaptation contre la COVID-19 et l'ensemble des actions de life saving de la COVID-19 comme les activités de prévention de prise en charge et d'assistance psycho sociale. Le ressenti psychologique des populations, suite à un choc et particulièrement à un mouvement de population, sera mesuré à travers des évaluations rapides de protection. Des services de premier secours psychologique et d'assistance psycho-sociale seront offerts aux personnes affectées par la violence en s'assurant de la prise en compte des besoins spécifiques des garçons, des filles, des femmes, des hommes, des personnes âgées et des personnes à besoin spécifique comme celles en situation de handicap. Ces services contribueront à la restauration de leur bien-être mental et psychologique. Face à la menace d'engins explosifs, des réponses coordonnées en matière d'information des populations et de prise en charge des victimes seront organisées. Il s'agira entre autres d'organiser des sessions inclusives d'information et de sensibilisations à la menace explosive. L'assistance aux victimes concernera la prise en charge holistique des victimes (médicale, psychosociale, réhabilitation physique, insertion socio-économique, référencement des victimes à des services complémentaires).

Par ailleurs, face aux 3,4M personnes en besoin d'une assistance nutritionnelle en 2022 et 982 077 affectés par la malnutrition aiguë, dont 712 216 enfants de 0-5 ans qui souffriront de Malnutrition Aiguë Modérée (MAM) et 247 088 de MAS, le dispositif de prévention et de prise en charge intégrée de la malnutrition sous toutes ses formes sera renforcé en intégrant des activités multisectorielles. L'accent sera mis sur l'intégration de la nutrition dans le système de santé pour que les interventions couvrent les différentes maladies des enfants de moins de cinq ans, réduisant la comorbidité et la mortalité liées à la malnutrition. Des campagnes de masse telles que la vaccination, la supplémentation en vitamine A et la chimio prophylaxie saisonnière contre le paludisme seront utilisées pour le dépistage nutritionnel systématique de tous les enfants. Aussi, un accent sera mis sur une priorisation des interventions en Eau Hygiène et Assainissement

(EHA) pour prévenir la malnutrition dans les zones très touchées et pour accompagner la prise en charge des malades à travers le renforcement des normes EHA, des structures de santé et la fourniture d'intrants EHA (produits de purification de l'eau, savons, etc.) aux personnes prises en charge en ambulatoire. Dans les zones en crise, des interventions spécifiques de prévention seront mises en place : il s'agit par exemple du counseling pour l'allaitement des nourrissons (coins allaitement) dans les zones de regroupement des déplacés, ainsi que des interventions de blanket feeding en particulier pour les enfants de 6 à 23 mois et les femmes enceintes et/ou allaitantes dans les régions à forte insécurité alimentaire.

Aussi, plus de 1 841 000 personnes en insécurité alimentaire aiguë (phase crise et pire) ont besoin d'une assistance alimentaire d'urgence. Par conséquent, une réponse adaptée sera apportée, à la fois pour couvrir leurs besoins alimentaires, mais aussi pour renforcer leurs moyens d'existence. Les distributions alimentaires seront combinées avec la production agricole d'urgence dans l'assistance alimentaire. Quant à l'appui aux moyens d'existence, le soutien à l'élevage et à la pêche (soutien en cheptel, aliment bétail, santé animale, etc.), l'appui à l'agriculture et au maraîchage, le soutien aux activités génératrices de revenus et la réhabilitation des actifs productifs seront au centre des efforts. Aussi, les programmes de filets sociaux doivent se poursuivre, aussi bien auprès des populations rurales faisant face à la baisse de l'envoi des migrants ou de pertes de revenus/d'emploi en lien avec les impacts résiduels de la COVID-19 (surtout dans les centres urbains) où par exemple à Bamako, une baisse de 12% et 14% des revenus est observée pour les femmes et les hommes respectivement.

Pour faire face à la hausse continue des déplacements soudains et forcés des populations depuis 2018, le mécanisme RRM opérationnel au Mali, va renforcer sa capacité pour des interventions efficaces et efficientes qui offrent des paquets de prestations multisectorielles.

Une articulation du RRM avec les interventions d'urgences des Agences, fonds et programmes et programmes des Nations Unies et des ONG nationales et internationales ainsi qu'avec les services de Développement Social et de la Protection Civile de l'Etat et le cadre commun de santé, de façon coordonnée, constitue un engagement qui sera renouvelé et renforcé au cours de l'année 2022. Pour y parvenir, des mécanismes de coopération inclusifs allant de la triangulation des informations sur les alertes, les évaluations et la coordination de la réponse existent et constituent le gage d'une réponse coordonnée multisectorielle sur le terrain.

Objectifs spécifiques : cibles et réponse

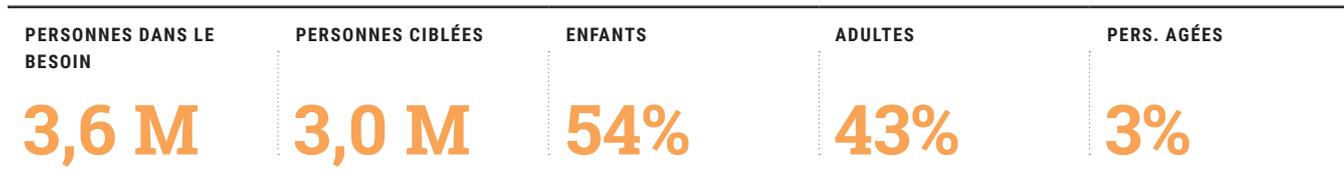
#	OBJECTIFS SPECIFIQUES	GROUPES CIBLÉS	NOMBRE/ TAUX
Osp 1.1	Fournir une assistance multisectorielle (assistance et protection) d'urgence en cash à au moins 80% des PDI en situation d'urgence et vivant dans les sites de déplacés dans les cercles prioritaires des régions du nord, centre, sud et ouest selon les droits fondamentaux d'ici fin 2022	PDI dans les sites	193 100
Osp 1.2	Assurer une réduction des taux de mortalité et de malnutrition aiguë globale d'au moins 80% des PDI hors sites et d'au moins 80% des autres personnes touchées par les conflits et l'insécurité, les désastres et les épidémies dans les cercles ciblés grâce à un accès adéquat à la nourriture, à l'eau, l'hygiène, l'assainissement, aux soins de santé essentiels et aux services de nutrition d'ici fin 2022	PDI hors sites et autres groupes vulnérables (hôtes et non hôtes)	1 407 900
Osp 1.3	Assurer à 100% l'opérationnalité des mécanismes de réponse rapide en nature et en cash pour répondre aux besoins vitaux des personnes en situation d'urgence lors des déplacements forcés d'ici fin 2022	PDI évalués par le RRM	1 886 100



MALI/ MOPTI / FÉVRIER 2021: Administration du Plumpy à un enfant malnutri.
©Abdourahmane Coulibaly/ Save the Children

Objectif Stratégique 2

Réponses aux problèmes critiques des services sociaux de base et conditions de vie



vulnérables des zones affectées par la crise au centre, nord, sud et ouest du Mali d'avoir accès à des services sociaux de base de qualité d'ici fin 2022.

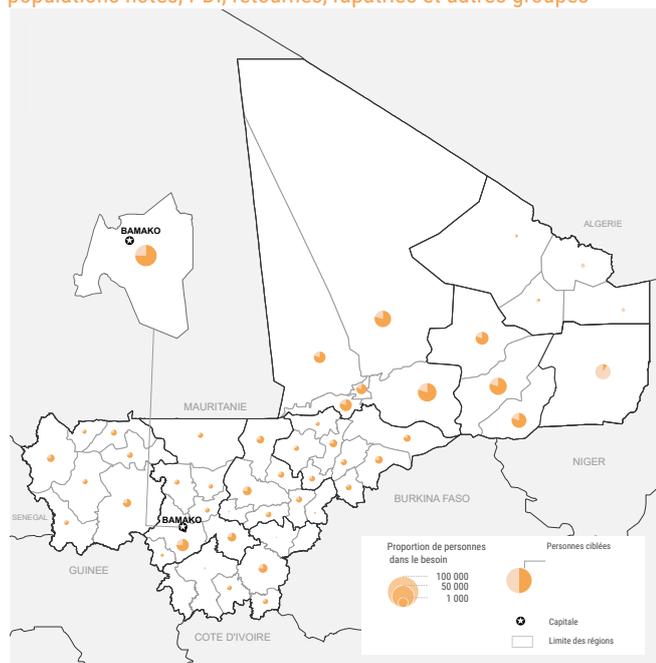
Objectif spécifique 1 : Renforcer la fourniture des services de EHA, d'éducation, de protection (y compris l'état civil), de santé, d'abris et BNA à au moins 80% de ménages vulnérables d'ici la fin de 2022.

Objectif spécifique 2 : Mettre à l'échelle et fournir des services de EHA, d'éducation, de santé, d'abris et de BNA à au moins 80% des personnes déplacées y compris 80% de rapatriés dans des sites de personnes déplacées établis dans au moins 75% des communautés d'ici fin 2022.

Objectif spécifique 3 : Améliorer l'accès à la nourriture et sa bonne utilisation pour au moins 80% de personnes vulnérables (qu'elles soient déplacées ou non) confrontées à une insécurité alimentaire aiguë d'ici fin 2022.

Objectif spécifique 4 : Les moyens d'existence et les sources alimentaires connexes sont protégés pour au moins 80% de personnes (agriculteurs, agro-éleveurs, éleveurs et personnes déplacées à l'intérieur du Mali) d'ici fin 2022.

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : Permettre à au moins 80% des populations hôtes, PDI, retournés, rapatriés et autres groupes



Justification et résultats attendus

Les problèmes inhérents à cette condition humanitaire sont surtout liés à la donne sécuritaire qui a entraîné une faible présence du personnel de l'État ainsi qu'un accès limité aux services sociaux de base. Les secteurs les plus concernés sont l'éducation, la santé, les services municipaux, la justice et les services de sécurité. Les acteurs humanitaires qui tentent de combler le vide laissé par les services publics font face à des contraintes financières et d'accès sécuritaire. La COVID-19 constitue aussi un autre frein, car comme l'as relevé le HNO, certains services de santé ou autres services de base cruciaux, sont devenus difficilement accessibles du fait de la COVID-19.

En termes de réponse, les partenaires humanitaires s'engagent à apporter une réponse multisectorielle intégrant le cash qui puisse permettre aux populations ciblées de retrouver des standards de vie acceptable et réduire les mécanismes de survie négatifs. Pour y parvenir, les interventions seront articulées autour des services sociaux de base (sécurité alimentaire, EHA, éducation, santé, abris/BNA, protection) ainsi que des questions centrales de protection des droits fondamentaux avec des efforts de forte synergie autour de l'approche Nexus.

Objectifs spécifiques et approches des réponses coordonnées

Dans l'optique de permettre aux 3 millions de personnes d'avoir accès de nouveau à un service qui leur garantit de vivre avec dignité, les acteurs humanitaires vont orienter les interventions vers les secteurs de base.

En matière de couverture d'accès à l'eau potable, qui est un déterminant majeur des conditions de vie ou standards de vie des populations, les acteurs humanitaires en relation avec les services de l'hydraulique, investiront dans la réparation/réhabilitation des points d'eau pour relever le taux de couverture dans les zones durement affectées par la crise. La réalisation de latrines d'urgence dans les sites de déplacés et des approches plus structurantes comme la promotion de l'approche d'assainissement total piloté par les communautés dans les villages accueillant les personnes déplacées, permettant ainsi de s'intégrer dans la stratégie nationale. La réalisation de nouvelles infrastructures d'EHA et les activités WASH in school dans les écoles des zones affectées, WASH in

Health Centre, permettront de réduire la prévalence des maladies hydriques et diarrhéiques et surtout protéger de la COVID-19. Des programmes d'éducation en urgences, de réparation/réhabilitation des écoles, de recrutement des enseignant(e)s stagiaires, bénévoles ou communautaires et de sensibilisation des communautés seront mis en œuvre pour garantir l'accès des enfants à l'école. Au niveau de la santé, les activités de santé sexuelle reproductive et de surveillance seront complémentaires aux campagnes de vaccination pour réduire la morbidité.

Sur le plan des infrastructures sanitaires, des activités de construction ou réhabilitation d'établissements de santé sont nécessaires.

Du fait des conflits et des inondations, causant des déplacements forcés et souvent prolongés, la mise à disposition d'abris et de kits BNA conforme aux normes requises sera assurée par les intervenants. En termes d'accès à la nourriture, les partenaires humanitaires en lien avec les services étatiques (CSA²³, DNDES/DRDSES²⁴, DNPC²⁵/

23 Commissariat à la sécurité alimentaire

24 Direction Nationale du Développement Social et de l'Economie Solidaire

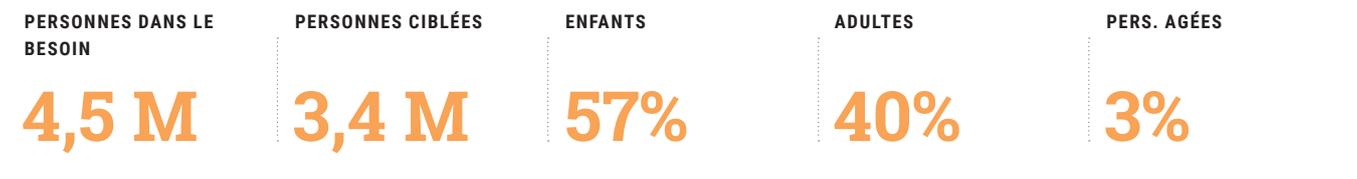
25 Direction Nationale de la Protection Civile

Objectifs spécifiques : cibles et réponse

#	OBJECTIFS SPECIFIQUES	GROUPES CIBLÉS	NOMBRE
OSp 2.1	Renforcer la fourniture des services de EHA, d'éducation, de protection (y compris l'état civil), de santé, d'abris et BNA à au moins 80% de ménages vulnérables d'ici la fin de 2022	PDI, Retournés, Rapatriés, Hôtes, Autres	1 407 916 personnes et 10 719 infrastructures
OSp 2.2	Fournir des services d'EHA, d'éducation, de santé, d'abris et de BNA à au moins 80% des personnes déplacées y compris 80% de rapatriés dans des sites de personnes déplacées établis dans au moins 75% des communautés d'ici fin 2022	PDI, Retournés, Rapatriés	724 139
OSp 2.3	Améliorer l'accès à la nourriture et sa bonne utilisation pour au moins 80% de personnes vulnérables (qu'elles soient déplacées ou non) confrontées à une insécurité alimentaire aiguë d'ici fin 2022	Agriculteurs, agro-éleveurs, éleveurs PDI	1 982 597 personnes et 2 500 structures
OSp 2.4	Protéger les moyens d'existence et les sources alimentaires connexes pour au moins 80% de personnes (agriculteurs, agro-éleveurs, éleveurs et personnes déplacées à l'intérieur du Mali) d'ici fin 2022	Agriculteurs, Agro-éleveurs, éleveurs PDI	1 982 597 personnes

Objectif Stratégique 3

Réponses aux problèmes critiques de la protection



DRPC²⁶), veilleront à ce que les 1,8M personnes en insécurité alimentaire (phase 3 à 5 du CH de novembre 2021) puissent bénéficier d’une assistance alimentaire d’urgence lors de la période de soudure (juin- août 2022). En somme, la fourniture de services de protection et le système de référencement seront renforcés. L’intersectorialité sera assurée au sein de chaque cluster et au niveau de l’ICC National afin que les mêmes groupes de populations vulnérables reçoivent des paquets d’assistance qui leur garantissent un accès aux services sociaux de base et à de bonnes conditions de vie, quel que soit leur statut, genre et occupation/activité.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 : Permettre une approche holistique de protection fondée sur les droits de l’homme à au moins 80% des PDI, retournés, rapatriés et membres des communautés hôtes dans l’ensemble de l’intervention dans les cercles prioritaires des régions nord, centre, sud et ouest en veillant à ce que la protection soit au cœur de l’action humanitaire d’ici 2022.

Objectif spécifique 1 : Assurer au moins 50% des interventions permettant de donner la priorité à la sécurité et à la dignité, d’éviter de causer des dommages, d’assurer l’accès des populations à l’assistance et aux services sociaux de base, d’accorder une attention particulière aux plus vulnérables ainsi qu’une participation et une information réelles des populations touchées, notamment par des mécanismes de feedback dans les cercles prioritaires des régions nord, centre, sud et ouest d’ici fin 2022.

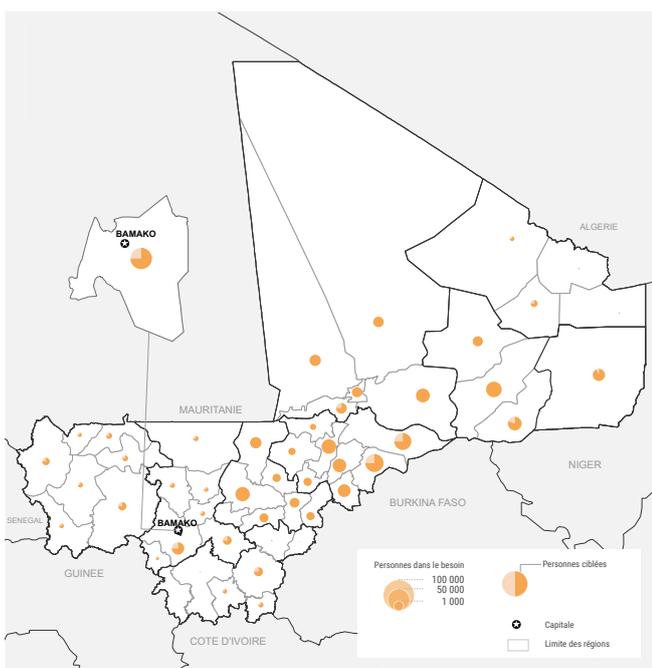
Objectif spécifique 2 : Renforcer l’environnement de protection juridique et communautaire, en se concentrant en particulier sur le cadre juridique malien applicable en cas de déplacement interne et sur les autres questions de protection et sujets liés au logement, à l’accès à la terre et aux biens d’ici fin 2022.

Objectif spécifique 3 : Assurer qu’au moins 80% des PDI dans les cercles prioritaires des régions du nord, centre, sud et ouest ont accès à des services de renforcement de la cohésion sociale d’ici fin 2022.

Objectif spécifique 4 : Soutenir le plaidoyer stratégique et technique en faveur d’une meilleure protection des groupes vulnérables dans les cercles prioritaires des régions nord, centre, sud et ouest d’ici fin 2022.

Justification et résultats attendus

Considérée comme une crise de protection majeure, la crise humanitaire au Mali pose de graves atteintes à la vie, à la sécurité et à la liberté des populations civiles du fait de la présence et des activités des acteurs armés et de l’insécurité multiforme. Les PDI, retournés, rapatriés, les migrants, les réfugiés, les familles d’accueil des PDI et les populations locales sont victimes au quotidien d’atteintes répétées à leur dignité et à leurs droits fondamentaux. Les VBG (viol, violence sexuelle, mariage précoce et/ou forcé, abus et exploitation sexuelle), les six violations graves des droits des enfants (enlèvements, viols et violences sexuelles, recrutement et utilisation, meurtres et mutilations, attaques contre les écoles et les hôpitaux et déni d’accès humanitaire) ainsi que les violations des droits humains représentent des menaces importantes.



Les interventions visant la prise en charge des aspects vitaux ou life saving de ces risques sont incorporées dans l'objectif stratégique 1 consacré aux « besoins vitaux ». Il s'agit essentiellement des interventions visant à prendre en charge les cas de VBG, les six violations graves des droits des enfants et le déni d'accès humanitaire. Quant à la fourniture de service de protection, elle sera prise en charge dans le cadre des interventions adoptées pour la réponse relevant de la condition humanitaire 2 « services sociaux de base ».

Cet objectif protection est surtout destiné aux autres dimensions de la problématique de la protection et visera une approche centrale de protection fondée sur les droits humains, touchant ainsi l'ensemble des personnes. En lien avec la gravité de la situation,

l'EHP a renforcé son rôle pour assurer la centralité de la protection en déployant une conseillère ProCap ainsi qu'un conseiller principal senior en CM-Coord et accès humanitaire. A ces deux experts, va se joindre un(e) conseiller(ère) principale genre. Ce renforcement de la dimension protection s'inscrit dans l'optique de la mise en œuvre des engagements de l'EHP en matière de protection. Ces engagements sont traduits dans la stratégie de protection de l'EHP, la stratégie protection du cluster protection, le plan d'action PSEA, le mécanisme collectif de redevabilité, etc.

Dans le cadre de cet objectif stratégique protection orientée vers la recherche et la consolidation d'un environnement protecteur pour les populations affectées, les interventions seront axées autour de : 1)

Objectifs spécifiques : cibles et réponse

#	OBJECTIFS SPECIFIQUES	GROUPES CIBLÉS	NOMBRE
Osp 3.1	Assurer que l'ensemble des interventions permettent de donner la priorité à la sécurité et à la dignité, d'éviter de causer des dommages, d'assurer l'accès des populations à l'assistance et aux services sociaux de base, d'accorder une attention particulière aux plus vulnérables ainsi qu'une participation et une information réelles des populations touchées, notamment par des mécanismes de feedback dans les cercles prioritaires des régions nord, centre, sud et ouest d'ici fin 2022	PDI, retournés, rapatriés, hôtes, autres populations vulnérables	5 258 574 personnes
Osp 3.2	Renforcer l'environnement de protection juridique et communautaire, en se concentrant en particulier sur le cadre juridique malien applicable en cas de déplacement interne et le renforcement des capacités sur les autres thématiques de protection dont le logement, à l'accès à la terre et aux biens d'ici fin 2022	PDI, retournés, rapatriés, hôtes, autres populations vulnérables	5 258 574 personnes
Osp 3.3	Assurer qu'au moins 80% des PDI dans les cercles prioritaires des régions du nord, centre, sud et ouest ont accès à des services de renforcement de la cohésion sociale d'ici fin 2022	PDI, retournés, rapatriés, hôtes, autres populations vulnérables	5 258 574 personnes
Osp 3.4	Soutenir le plaidoyer stratégique et technique en faveur d'une meilleure protection des groupes vulnérables dans les cercles prioritaires des régions nord, centre, sud et ouest d'ici fin 2022	PDI, retournés, rapatriés, hôtes, autres populations vulnérables	198 103 personnes

Objectif Stratégique 4

Priorisation des problèmes critiques liés au relèvement et résilience

PERSONNES DANS LE
BESOIN

3,2 M

PERSONNES CIBLÉES

1,2 M

ENFANTS

54%

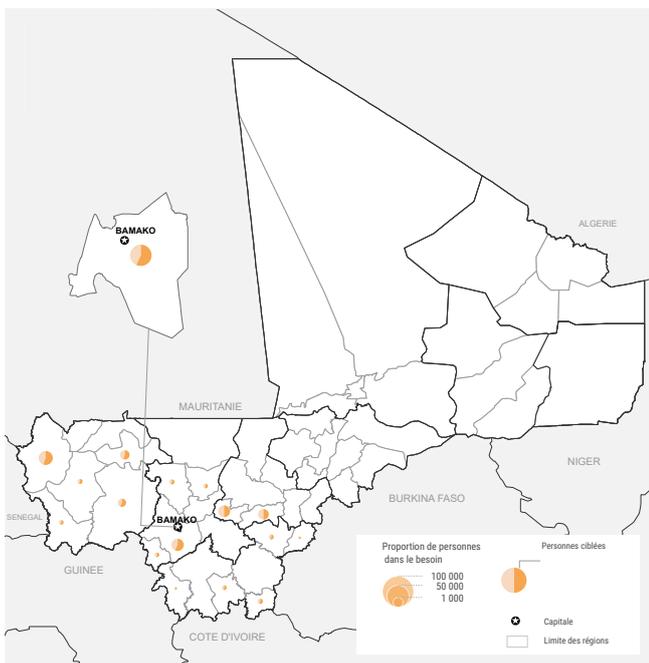
ADULTES

43%

PERS. AGÉES

3%

la protection transversale intégrant le PSEA, 2) le renforcement du cadre juridique de protection et 3) le plaidoyer et le renforcement des capacités.



Dans une approche de protection humanitaire basée sur les droits humains, l'ensemble de ces activités seront coordonnées à la fois avec les acteurs de développement et ceux de l'Etat.

Objectifs spécifiques et approches de réponse coordonnées

Dans l'optique d'atteindre les résultats poursuivis par cet objectif stratégique, les partenaires humanitaires se sont engagés à mettre en œuvre des interventions qui s'inscrivent dans les trois axes cités précédemment. Ainsi, les partenaires comptent renforcer la redevabilité à travers la réforme des mécanismes individuels sectoriels tendant vers un mécanisme collectif de redevabilité sous la forme d'un cadre commun de gestion des plaintes et feedback. Au niveau du plaidoyer, des initiatives seront prises par tous les acteurs humanitaires sous le leadership de l'EHP afin que l'environnement politique, légal, institutionnel et opérationnel soit favorable à une protection humanitaire.

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 : Renforcer les capacités d'au moins 80% des personnes dans au moins 75% des régions à faire face à des chocs, diminuer les vulnérabilités et améliorer les stratégies de subsistance et la préparation aux catastrophes d'ici 2022

Objectif spécifique 1 : Les moyens de subsistance d'au moins 80% des personnes dans 75% de cercles prioritaires sont assurés par la protection et la réhabilitation de leurs moyens de production d'ici fin 2022.

Objectif spécifique 2 : Amélioration des connaissances, des compétences et des capacités d'au moins 80% des personnes qui quittent les zones agropastorales pour reconstituer leurs moyens d'existence d'ici fin 2022.

Objectif spécifique 3 : Au moins 75% des personnes qui quittent les zones pastorales, agropastorales et riveraines bénéficient d'un système institutionnalisé de préparation communautaire, de surveillance, de réseaux et d'alerte précoce d'ici fin 2022.

Objectif spécifique 4 : Les mécanismes communautaires et traditionnels de renforcement de la cohésion sociale, de gestion des conflits sont renforcés pour au moins 80% des personnes dans les zones régulièrement touchées par les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et autres défis d'ici fin 2022.

Objectif spécifique 5 : La résilience d'au moins 80% des personnes, principalement des personnes déplacées dans 75% des cercles prioritaires, est renforcée par la fourniture d'abris provisoires et durables d'ici fin 2022.

Justification et résultats attendus

Cet objectif 4 consacré à la condition humanitaire «relèvement et résilience» s'inscrit dans la transition entre l'urgence et le post urgence. A l'issue de l'exercice de priorisation, la communauté humanitaire cible 3 millions de personnes vulnérables à travers des activités de résilience. Les autres types d'interventions identifiées comme pertinentes lors du processus d'analyse et de planification concernent des activités de plus ou moins de longue durée et doivent être entreprises par les acteurs de développement traditionnels en appui à l'Etat. Les approches encouragées ici concernent les activités de renforcement des capacités, les systèmes d'alertes précoces et les solutions durables dirigées par les communautés elles-mêmes y compris les PDI, les retournés, les réfugiés, les rapatriés, les migrants et les populations locales affectées.

En somme, cet objectif stratégique se décline en cinq sous-objectifs intégrants : 1) la réhabilitation des moyens d'existence, 2) le renforcement des capacités en Activités Génératrices de Revenus (AGR), 3) les systèmes d'alertes précoces, de veille de prévention et de préparation aux chocs, 4) la cohésion sociale et la gestion des conflits et 5) les infrastructures (abris durables).

Objectifs spécifiques et approches de réponses coordonnées

En lien avec les termes d'interventions liés aux objectifs spécifiques, les actions doivent être coordonnées et intégrées dans tous les projets humanitaires pour créer les conditions d'une vraie résilience. Ainsi, des appuis spécifiques seront octroyés à chaque personne vulnérable en fonction de son statut, son genre et son occupation pré-choc afin qu'elle puisse amorcer son relèvement. Les renforcements de capacités des agro-pasteurs sur les nouvelles techniques adaptées aux changements climatiques seront intégrés aux différents projets ou dans certains cas feront l'objet de projets spécifiques. Ceci

Objectifs spécifiques : cibles et réponse

#	OBJECTIFS SPECIFIQUES	GROUPES CIBLÉS	NOMBRE
OSp 4.1	Assurer les moyens de subsistance d'au moins 80% des personnes dans 75% de cercles prioritaires sont assurés par la protection et la réhabilitation de leurs moyens de production d'ici fin 2022	PDI, rapatriés, communautés hôtes, et autres	1 982 597 personnes
OSp 4.2	Améliorer les connaissances, les compétences et les capacités d'au moins 80% des personnes qui quittent les zones agropastorales pour reconstituer leurs moyens d'existence d'ici fin 2022	PDI, rapatriés, communautés hôtes, et autres	110 951 personnes
OSp 4.3	Assurer la disponibilité d'un système institutionnalisé de préparation communautaire, de surveillance, de réseaux et d'alerte précoce accessibles pour au moins 75% des personnes qui quittent les zones pastorales, agropastorales et riveraines d'ici fin 2022	PDI, rapatriés, communautés hôtes, et autres	1 167 470 personnes
OSp 4.4	Renforcer les mécanismes communautaires et traditionnels de cohésion sociale et de gestion des conflits pour au moins 80% des personnes dans les zones régulièrement touchées par les conflits d'ici fin 2022	PDI, rapatriés, communautés hôtes, et autres	1 167 470 personnes
OSp 4.5	Renforcer la résilience d'au moins 80% des personnes affectées, principalement des personnes déplacées, par la fourniture d'abris provisoires et durables d'ici fin 2022	PDI, rapatriés, communautés hôtes, et autres	47 931 personnes

1.3

Thématiques transversales

permettra de tendre vers des activités résilientes aux chocs. En matière de préparation aux chocs, des projets faciliteront la mise en place des systèmes de veille et d'alerte communautaires prenant en compte tous les chocs possibles (sécheresse, inondations, vents violents, périls acridiens, épizooties). Le financement des plans de contingence régionaux, sous le leadership des autorités et services étatiques, contribue également à mieux préparer la gestion des crises et catastrophes et minimiser leurs effets et impacts. Au regard de l'importance de la cohésion sociale et de la paix au sein des communautés elles-mêmes, des projets seront orientés sur la cohabitation pacifique, notamment entre les groupes qui sont traditionnellement en opposition dans l'accès et l'exploitation des ressources naturelles (agriculteurs / éleveurs). Des projets transfrontaliers couvrant l'espace du Liptako- Gourma contribueront à ces efforts de prévention, de gestion pacifique des conflits et de renforcement de la cohésion sociale.

En somme, les paquets d'interventions dans le cadre de la résilience et du relèvement seront mis en œuvre soit à l'intérieur de projets plus holistiques soit à travers des projets de résilience en lien étroit avec les acteurs de développement pour une meilleure pérennisation.

Redevabilité envers les populations affectées

Mettre les populations affectées par la crise au cœur de l'analyse des besoins, leur priorisation et la planification humanitaire qui en découle s'opérationnalise par l'intermédiaire de la fonction redevabilité. Celle-ci est au cœur de la vision de l'EHP et des stratégies et approches. Entre 2020 et 2022, des évolutions significatives sont survenues, à la fois sur le mécanisme collectif de redevabilité et sur ceux individuels des organisations dédiées à la redevabilité.

Groupe de travail redevabilité

En 2021, un Groupe de Travail Redevabilité (GTR) a été mis en place pour assurer, dans une approche collective, la redevabilité accrue des programmes envers les communautés affectées dans les zones humanitaires. Il a pour mission de veiller à ce que les mécanismes de retour d'information et de redevabilité soient intégrés dans les interventions humanitaires et de démontrer un engagement collectif à rendre compte aux populations affectées par les crises. Il est composé

d'ONG internationales et nationales à travers des membres désignés par les clusters en exercice, et des agences des Nations Unies ayant signé la charte d'engagement. En 2021, beaucoup de progrès ont été réalisés en matière de redevabilité envers les populations affectées. Plusieurs missions ont été effectuées sur le terrain pour discuter avec les populations bénéficiaires et apprécier leur satisfaction de l'aide apportée.

En vertu des engagements globaux en matière de redevabilité, le GTR entend améliorer en 2022 le partage de l'information sur l'aide humanitaire, les rôles des acteurs, la nature des services, les critères de sélection des bénéficiaires de l'assistance humanitaire. Il poursuivra également les efforts entrepris pour la mise en place d'un mécanisme collectif de redevabilité avec la possibilité d'utiliser le centre d'appel du PAM comme ligne commune.

Aussi, les canaux identifiés lors des évaluations précédentes seront utilisés pour collecter, traiter et utiliser les plaintes et commentaires des bénéficiaires à travers un comité de plaintes fonctionnel dédié. Le traitement des données permettra d'adapter les planifications et de faciliter les prises de décision aux niveaux régional et national.

Le groupe de travail redevabilité a élaboré le concept d'un mécanisme collectif de redevabilité qui sera opérationnalisé en 2022.

Aperçu du mécanisme collectif de redevabilité

Le présent guide porte sur les actions d'application des termes de référence élaborés/actualisés dans le cadre de la mise en place du groupe de travail sur la redevabilité (GTR). Il prend en compte la question du leadership du groupe, sa composition, et une ébauche sur la redevabilité en tant que processus.

- Le fonctionnement du groupe constitue un élément central du guide présentant ainsi les actions opérationnelles de la redevabilité ainsi que les implications partenariales

Leadership du GTR

- Le groupe de travail redevabilité est co-présidé par une organisation des Nations unies et une ONG internationale ou nationale. Il doit veiller à ce que les mécanismes de retour d'information et de responsabilisation soient intégrés dans les stratégies nationales et de démontrer un engagement collectif à rendre des comptes aux populations affectées. La présidence du groupe est renouvelable après chaque année d'exercice suite à une évaluation de sa performance globale.

Lien avec l'EHP

- Le GTR soumet ses propositions à l'EHP par l'entremise du Senior Leadership Group (SLG), à qui il rend compte de la mise en œuvre

du plan d'action. Le SLG soumet à l'agenda de l'EHP chaque fois que de besoins des points dédiés à l'examen d'approbation ou avis sur la redevabilité. Le travail préparatoire des documents de supports seront proposés en amont par le GTR.

Cadre de Résultats

- Résultat attendu 1 : L'évaluation des besoins et analyse des perceptions et des priorités des communautés
- Indicateur 1 : Partage d'information communautaire, et participation des communautés aux évaluations des besoins
- Indicateur 2 : Participation des communautés à l'analyse de la réponse à apporter
- Résultat attendu 2 : Inclusion systématique des communautés affectées dans la planification au niveau pays
- Indicateur 1 : Intégration de la perception des communautés dans la planification sectorielle et intersectorielle
- Indicateur 2 : Coordination du mécanisme d'inclusion des informations communautaires dans la programmation
- Résultat attendu 3 : Développement d'une approche dotée de ressources qui intègre, le partage d'information, la participation et le retour d'information
- Indicateur 1 : Disponibilité de ressources humaines et financières
- Résultat attendu 2 : Mise en œuvre et ajustement des programmes coordonnés à travers l'information, la participation communautaire et des feedbacks
- Indicateur 1 : Information de la communauté
- Indicateur 2 : Coordination de la participation communautaire à travers le HTC
- Indicateur 3 : Coordination du mécanisme du feedback et des plaintes en faveur des communautés
- Résultat attendu 5 : Renforcement de capacités des membres du GTR et des groupes communautaires
- Indicateur 1 : Formation des membres du GTR sur le mécanisme de redevabilité
- Indicateur 2 : Formation des points focaux communautaires en vue de l'enregistrement et de la remontée des informations
- Résultat attendu 6 : Développement d'un processus indépendant et participatif pour évaluer, vérifier et tirer des enseignements des opérations.
- Indicateur 1 : Qualité et responsabilité de la réponse au niveau national vérifiées par rapport à la Norme humanitaire fondamentale sur la qualité et la responsabilité (CHS)
- Indicateur 2 : Évaluations conçues et mises en œuvre en consultation avec les communautés

Fonctionnement

Mise en place d'un comité de traitement des plaintes

²⁷ Groupe Interagences de Coordination au niveau régional

Un comité composé de plaintes sera mis en place pour des tâches spécifiques liées aux plaintes. Vu le caractère parfois confidentiel des données relatives aux plaintes, ce comité sera constitué de personnes ayant des compétences en humanitaires. Il est à rappeler que chaque organisation aura en charge le traitement et la gestion des plaintes relatives à sa structure.

Quant aux actions, le comité se focalisera sur :

1. Le suivi du traitement effectif des plaintes auprès des organisations à travers leur rappel
2. La remontée des plaintes en termes de référencement
 - Ce comité tiendra des réunions de suivi des plaintes chaque deux semaines mais pourrait se réunir de façon extraordinaire selon la nature d'une plainte jugée très sensible.
 - En tout état de cause, les données seront protégées conformément aux dispositions de la loi sur les statistiques au Mali portant notamment sur la protection des données.
 - Création d'une base de données en ligne via KOBO, ODK etc.
 - Une base de données en ligne sera créée et le lien sera partagé aux staffs des programmes concernés et aux organisations partenaires pour enregistrer les plaintes et les commentaires faits au sujet des programmes. Il en sera généré un rapport mensuel ou hebdomadaire.

Centre d'appels téléphoniques

- Le centre d'appel travaillera essentiellement à recevoir des appels téléphoniques des communautés bénéficiaires et partenaires. Pour cela la ligne verte existante du PAM sera autorisée pour l'enregistrement des plaintes. Il sera alors fait une analyse approfondie de la fonctionnalité de la ligne au regard des besoins du GTR afin de prendre en compte et d'intégrer les aspects spécifiques.

Création des Boîtes à suggestion

- Des boîtes à suggestion seront confectionnées et disposées dans des endroits jugés accessibles, discrets et culturellement acceptables pour permettre leur utilisation régulière. Des points focaux identifiés et formés à cet effet assureront le suivi des boîtes ainsi que l'enregistrement des plaintes et commentaires éventuels dans la base de données.

Consultations communautaires

- Des consultations directes seront faites avec les communautés affectées, les partenaires afin de recenser les plaintes et les commentaires qui seront ensuite enregistrés dans la base de données. Cela permettra d'adapter le mécanisme aux personnes exclues par l'utilisation du téléphone, des boîtes à suggestion et facilitera également le contact direct avec les communautés affectées par les crises.

Partenariat

- Des actions de partage d'informations seront réalisées avec GCPH, de GIAC²⁷ et ICC

Aperçu sur des outils de redévabilité des organisations humanitaires sur le terrain

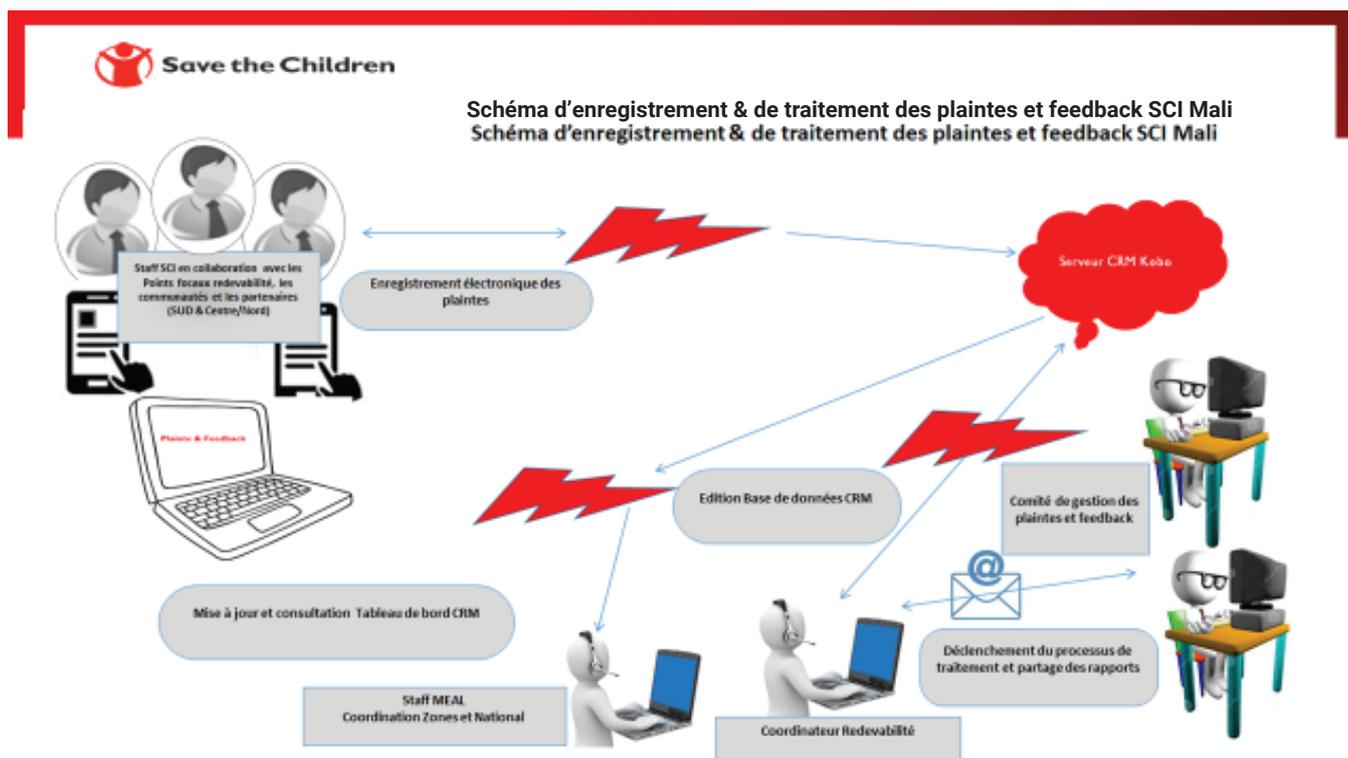
- Spécifiquement avec :



- GCPH : faire analyse de la conformité des programmes au regard des normes humanitaires
- GIAC : Assurer la conformité des actions avec la stratégie globale humanitaire du pays
- ICC National : Analyser les besoins de complémentarité sectorielles des programmes afin de minimiser les duplications dans les interventions

Voies d'entrées des réclamations	Description
Boîte a suggestion	Il s'agit d'une boîte placée dans le site d'exécution du projet dans laquelle les membres de la communauté peuvent adresser leurs réclamations ou suggestion écrites pour que le point focal du MEIC de NRC les collecte. Voir Annexe 1 pour plus de détails
Ligne téléphonique/ SMS de réception des réclamations	Il s'agit des numéros de téléphone que les membres de la communauté peuvent utiliser pour appeler/envoyer des SMS directement au point focal de MEIC de NRC ou au Coordinateur MEIC pour transmettre leurs réclamations ou suggestions. Voir Annexe 2 pour plus de détails.
Comité de gestion du MEIC	Un groupe de membre de la communauté (hommes, femmes et enfants) élu par la Communauté et qui registre des réclamations/ suggestions pour un suivi régulier avec le point focal du MEIC. Voir Annexe 4 pour plus de détails.
Personnel NRC (Bureau ou Antenne)	Il s'agit de la visite des bénéficiaires/non-bénéficiaires et autres parties prenantes de bureau NRC pour avoir accès à l'information sur NRC et sur nos programmes et déposer leurs réclamations avec horaires et jours spécifiques. Voir Annexe 3 pour plus de détails.
Personnel NRC (points focaux)	Il s'agit d'un centre ambulatoire/mobile - avec une table et une chaise proche des activités (p.e :ndistributions) avec des staffs de NRC disponible pour pouvoir donner d'information et recevoir des réclamations et des suggestions. voir Annexe 5 pour plus de détails..
Personnel NRC (équipe mobile)	Les staffs de NRC lors des activités de routine des programmes peuvent recevoir et gerer les réclamations et suggestions non-sensibles directes de la communauté. Voir Annexe 6 pour plus de détails.
Courriers (Email et Lettre)	<ul style="list-style-type: none"> Email : Envoyer un message électronique aux adresses de NRC Lettre : Remettre une lettre fermée au personnel de NRC voir Annexe 7b.

- SLG : Senior Leadership Group.



1- Le mécanisme de redevabilité et d'engagement communautaires de Norvegian Refugee Council (NRC)

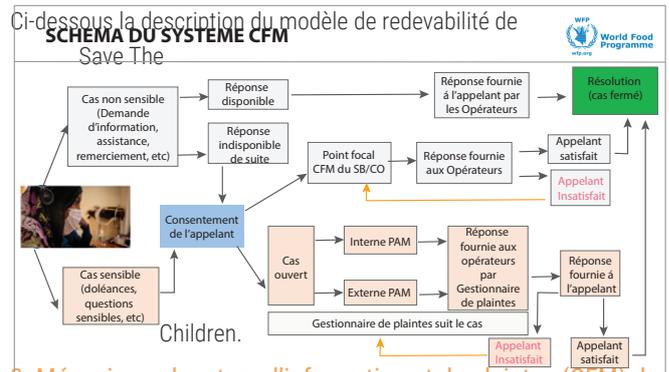
Save the Children

Les atouts du système sont qu'il repose sur trois clés par les Spheres et le CHS

1. le partage d'information:
 SCI s'engage à fournir des informations actualisées, pertinentes et claires concernant l'organisation et les activités qu'elle mène avec les enfants, les communautés et les organisations partenaires et s'assurer que ces informations sont diffusées dans les langues, des formats et des supports qui puissent être facilement compris par les enfants et les communautés avec lesquels elle travaille.
2. Gestion du Feedback et des Plaintes:
 Un mécanisme de gestion du feedback et des plaintes est un ensemble de procédures claires et transparentes qui donnent aux enfants, aux partenaires et aux communautés l'accès à des moyens sûrs et confidentiels de faire entendre leurs doléances, leurs plaintes des questions qui relèvent du contrôle de l'organisation. Ce mécanisme mis en place peut comporter un grand nombre de points d'entrée-c-a-d des moyens grâce auxquels une plainte peut être déposée.
3. Participation :
 La participation est un principe fondamental de la redevabilité. Donc l'organisation met en place des dispositions pour permettre aux communautés et autres parties prenantes clés de participer de manière concrète à toutes les étapes du cycle du programme, dès le début, lorsque nous planifions et concevons les activités, tout comme durant la mise en œuvre, puis le suivi et l'évaluation.
 La participation peut prendre plusieurs formes selon les cas notamment une participation consultative, collaborative et impulsée par les enfants, les communautés ou les partenaires.

Se conformant à l'engagement mondial de NRC sur la mise en place et le fonctionnement de mécanismes de Plaintes et de Feedbacks, et de son adhésion à la charte humanitaire fondamentale, NCR Mali a mis en place un outil appelé Mécanisme d'Ecoute et d'Information de la Communauté (MEIC).

humanitaire reflète au mieux les attentes des populations affectées par la crise.



3- Mécanisme de retour d'information et de plaintes (CFM) du PAM au Mali

Dans le cadre du suivi de ses interventions au Mali, le PAM Mali a lancé en 2019 son système de mécanisme de retours et de plaintes en mettant en place un Numéro Vert afin de fournir au PAM et à ses différents partenaires (Gouvernement, ONG, donateurs, etc.), des informations pertinentes sur la mise en œuvre des activités dans ses zones d'intervention, notamment dans les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal et Ménaka.

Le Numéro vert (80 00 55 67) est accessible par l'ensemble des personnes assistées par le PAM mais également toute autre personne souhaitant émettre une plainte ou un avis concernant l'assistance du PAM, sur l'ensemble du territoire malien couvert par un réseau téléphonique.

Les langues utilisées pour les appels téléphoniques et les types de requêtes reçues par catégorie sont repris dans le tableau ci-dessous:

Les requêtes ou plaintes reçues sont traitées et une réponse est donnée à l'appelant.

2- Le modèle de redevabilité de l'ONG Save The Children

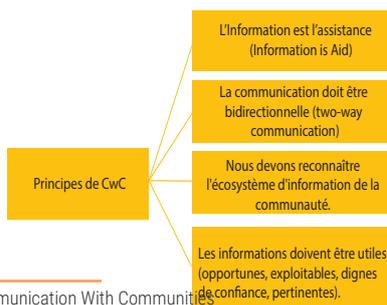
Ce mécanisme inclut des boîtes à suggestions, des comités de gestion des plaintes et des feedbacks, des consultations communautaires et des dispositifs pour recevoir des appels des populations. C'est un cadre qui renforce la communication avec les communautés et l'engagement communautaire, afin de s'assurer que la programmation

4- La communication avec les communautés (CWC) et l'engagement communautaire : Approche de Internews



Le CWC²⁸ est un processus continu d'écoute, de réponse et d'adaptation des programmes en fonction des besoins de la communauté. Il permet de répondre aux besoins d'information et de communication des personnes touchées par les crises. C'est un processus qui fournit des informations vitales, utiles et exploitables par les communautés, et qui utilise ou établit des canaux de communication bidirectionnels pour écouter leurs besoins, leurs préoccupations, leurs réactions et leurs plaintes, en veillant à ce qu'elles participent activement et guident la réponse d'urgence.

Principes clés de l'approche de Communication avec les communautés



28 Communication With Communities

5- Cadre de redevabilité et de communication avec les communautés de l'ONG VIAMO

Il existe différents mécanismes de redevabilité existants au niveau communautaire, formels et informels.

1. Les remontées face à face

- Dans le cadre du développement local, il y a des rencontres d'évaluation, de compte-rendu et d'échanges entre les membres de la communauté, les élus et les leaders communautaires. Des remontées dans le cadre de la redevabilité des projets peuvent être faites dans ce cadre.
- Certaines remontées d'informations peuvent être faites par les communautés lors des visites des agents des projets sur les zones d'intervention, ou grâce à une présence permanente de ces derniers dans la communauté.

2. Les remontées à travers des appels téléphoniques aux équipes des projets :

- Les leaders sont en contact permanent avec les membres des projets qui interviennent dans leur communauté à travers le téléphone. Les appels vont dans les deux sens selon les besoins de part et d'autre.

3. Les comités de plainte : dans le cadre redevabilité des projets, ils sont constitués de membres des plateformes participatives (issus de la communauté) : ils reçoivent les plaintes des communautés bénéficiaires, les analysent et les traitent.

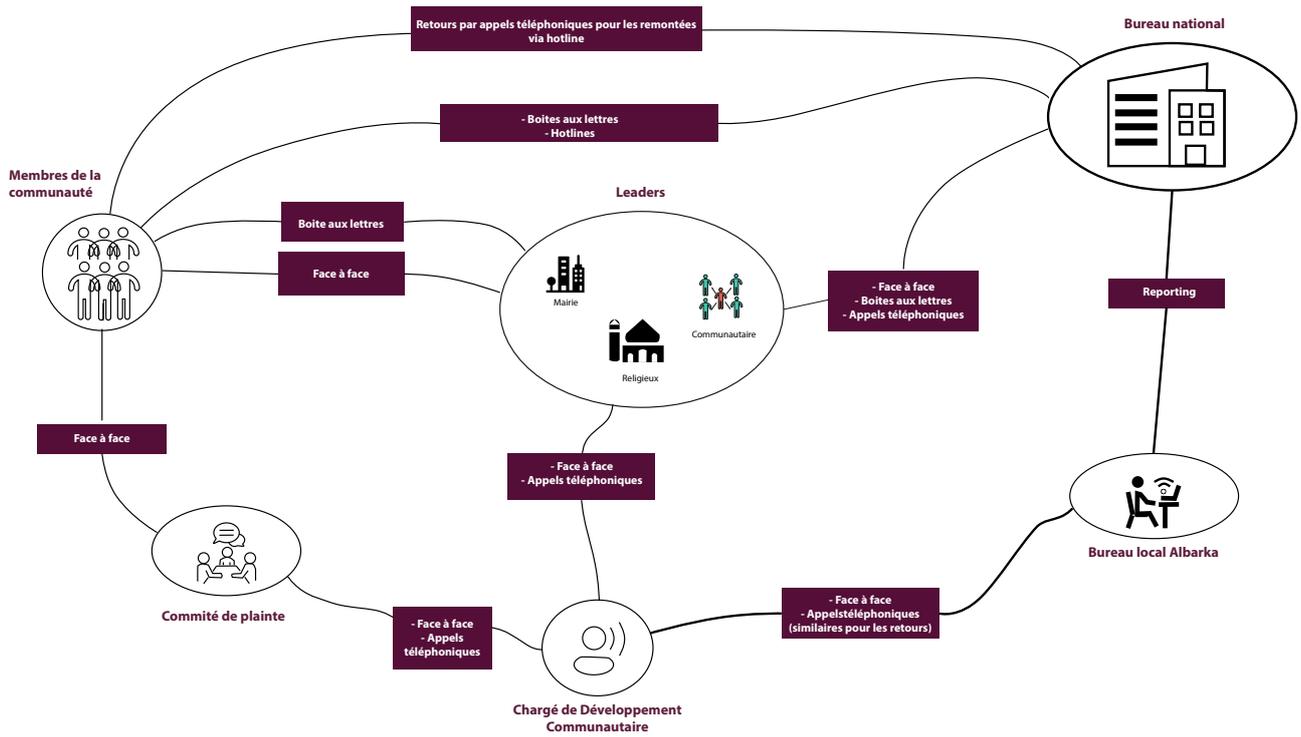
4. Les hotlines : certains projets mettent à disposition des communautés des serveurs vocaux interactifs afin de leur permettre de s'informer et de faire des retours sur l'exécution des activités desdits projets.

5. Les boîtes aux lettres / boîtes à suggestions : certains projets mettent à disposition des communautés des boîtes pour y déposer leurs retours écrits.

Acteurs qui interviennent dans l'utilisation de ces mécanismes et leur rôle:

- Mairie (élus locaux) : Les élus sont une porte d'entrée dans la communauté pour les projets. Ainsi, ils participent aux différentes activités ou en sont au moins informés. Ils appuient les équipes projet en participant à l'organisation des mécanismes de redevabilité en face à face et à travers le téléphone. Aussi, les boîtes aux lettres sont généralement placées dans les mairies.
- Leaders communautaires et religieux : Ils sont les approbateurs de la communauté. La communauté passe également par eux pour atteindre les équipes des projets ou avoir des informations sur les activités.
- Relais communautaires : désigné par l'Etat, ils font la liaison entre les projets et la communauté. Ils sont les principaux acteurs de

Mapping des mécanismes de redevabilité



Source: "Recherche utilisateur hotline", Viamo, Save the Children, Projet Albarka, Janvier 2022



MALI/TOMBOUCTOU : Des élèves autour d'un repas de cantine scolaire.

©Virgo Edgar Ngarbaroum/ PAM

INDICATEURS ESSENTIELS (DE PERCEPTION)	CIBLES 2022
% de personnes affectées pensant que l'aide reçue couvre leurs besoins essentiels	70%
% de personnes affectées percevant que l'aide arrive quand elles en ont besoin	70%
% de personnes affectées estimant que l'assistance touche les personnes qui en ont le plus besoin	70%
% des personnes affectées pensant que l'aide prend en compte les besoins spécifiques des personnes (déplacés, retournés, rapatriés, populations hôtes, handicapés, personnes âgées, enfants, filles, garçons)	70%
% de personnes affectées pensant que l'assistance reçue leur permet d'améliorer leurs conditions de vie et aide à amorcer leur relèvement	70%
% des personnes estimant que les acteurs humanitaires sont redevables et respectueux des droits des populations	70%
% des personnes estimant que les acteurs humanitaires sont redevables et respectueux des droits des populations	70%
% de femmes et jeunes filles qui estiment participer à l'organisation et l'assistance humanitaire ?	75%
Vos besoins d'information sur la COVID-19 et autres urgences sont-ils assurés ?	70%

sensibilisation pour ces projets et participent à la mise en oeuvre des activités.

- Personnel du projet notamment le CDC : Les membres du projet prennent part aux mécanismes de redevabilité face à face et à travers le téléphone aux équipes du projet. Ils sensibilisent et reçoivent les doléances et qu'ils doivent traiter.
- Membres des comités de plaintes : désignés par le personnel du projet, ils reçoivent les doléances qu'ils doivent remonter au personnel du projet. Selon les projets, les plaintes sont remontées à différentes personnes ; à savoir le personnel des projets sur le terrain (CDC) ou du bureau de coordination. Par exemple à Gao avec Albarka, les plaintes sont remontées par le CDC au chargé de programme puis à un comité chargé de la redevabilité, au sein de l'ONG locale: le comité analyse la plainte et fait un retour dans un délai prescrit par la procédure de l'ONG locale au bénéficiaire.
- La communauté : les autres membres de la communauté sont les utilisateurs (ou éventuels utilisateurs).
- Des consultations directes seront faites avec les communautés affectées, les partenaires afin de recenser les plaintes et les commentaires qui seront ensuite enregistrés dans la base de données. Cela permettra d'adapter le mécanisme aux personnes exclues par l'utilisation du téléphone, des boîtes à suggestion et facilitera également le contact direct avec les communautés affectées par les crises.

Le PSEA dans la programmation humanitaire

Depuis la mission STAIT (Senior Transformative Agenda Implémentation Team²⁹) de février 2017, l'Equipe Humanitaire Pays Mali (EHP), sous le leadership du Coordinateur humanitaire, a délégué à deux organisations - le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et l'ONG Save the Children en tant que point focal des ONG membres du GTAH-FONGIM - la responsabilité de coordonner le développement des plans d'action pour la Protection contre l'Exploitation, les Abus et le Harcèlement Sexuels (PEASH/PSEAH) et d'assurer le suivi global de la mise en oeuvre de ces plans, notamment à travers la création et la coordination du Réseau National de PSEAH. Des points focaux (73 à travers le pays) ont été nommés par les Nations unies, les ONG, et les Ministères (santé, justice et promotion des femmes).

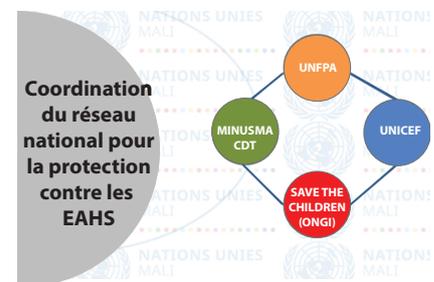
Le réseau est pleinement fonctionnel et dispose d'une stratégie nationale, d'un plan d'action et de procédures opérationnelles standard validés par l'EHP. La PSEAH et les VBG sont également à l'ordre du jour des réunions de l'EHP pour faire une présentation sur les progrès trimestriels de la réponse.

La tolérance zéro en matière de PSEAH

La prévention contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (PSEAH) reste au cœur de la stratégie des intervenants dans l'action humanitaire de 2022. Conformément à la circulaire du Secrétaire général des Nations Unies intitulée « Dispositions spéciales visant à

prévenir l'exploitation et les abus sexuels en 2003 (ST/SGB/2003/13) », la communauté humanitaire veille à rappeler à tous ses membres qu'ils ont la responsabilité de s'assurer de la protection contre les actes d'exploitation et d'abus sexuels et soutiendra les activités de coordination, de formation, de sensibilisation et de communication y afférant. Les acteurs humanitaires participent à la mise en oeuvre du plan d'action de réseau national de PSEAH. Les codes de conduite sont essentiels. Un renforcement continu des capacités du personnel humanitaire par la formation et leur implication active dans l'utilisation des supports de rapportage des cas de PSEAH sont prévus. La sensibilisation et la communication ciblant les bénéficiaires seront soutenues par la mise en place de mécanismes de gestion des plaintes sûrs, accessibles et confidentiels.

L'agenda PSEAH en marche avec la coordination du réseau national pour la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (PSEAH)



En 2021, plus de 770 acteurs humanitaires des régions de Mopti, Gao, Tombouctou et Bamako ont été formés aux concepts clés de la PSEA, les violences basées sur le genre et la gestion de cas. Aussi, 135 membres des forces de défense et de sécurité ont été formés sur la PSEA. Par ailleurs, 42 points focaux (des agences ONU & ONG) ont été formés sur les techniques d'investigation et 734 élèves policiers ont été formés sur la PSEA avant le déploiement sur terrain.

En 2022, l'accent sera mis sur la traduction des messages de sensibilisation en langues locales, la dénonciation et la documentation des cas EAS, la prise en charge efficace et holistiques des cas identifiés et la clarification des politiques et procédures de signalement aux Agences.

Une réponse humanitaire sensible ou spécifique au genre

Le Genre au cœur de la réponse humanitaire 2022

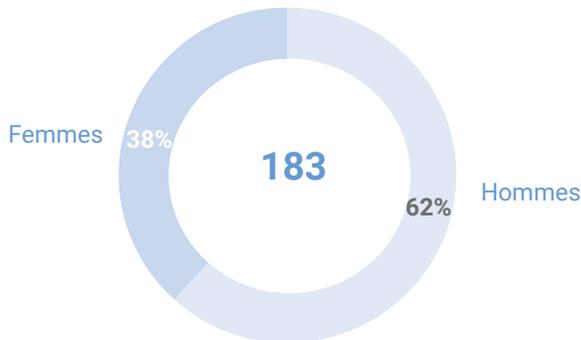
La crise multiforme qui touche le Mali affecte de manière différenciée les femmes, les filles, les garçons, les hommes ainsi que les groupes marginalisés, vulnérables et/ou à risque affectés par la situation humanitaire. De ce fait, l'intégration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles à tous les niveaux de l'action humanitaire demeure une priorité transversale.

En août 2020, la Feuille de route d'une période de deux ans pour la prise en compte de l'égalité des sexes dans les interventions d'urgence au Mali a été adoptée par l'Equipe Humanitaire Pays (EHP).

²⁹ équipe senior en charge de la mise en oeuvre de l'Agenda Transformatif)

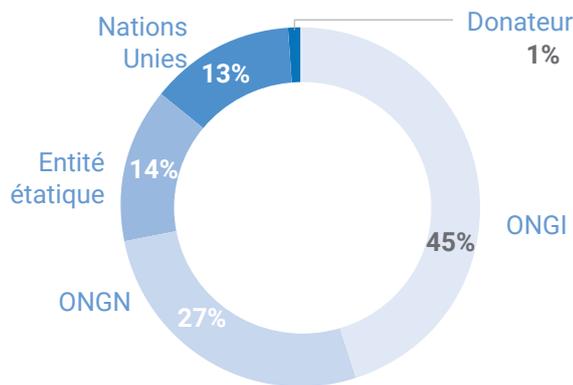
Force est de constater, pour sa première année de mise en œuvre, les progrès réalisés aux niveaux de ses trois axes stratégiques, à

Nombre des participant(e)s désagrégé par sexe



savoir : Le Leadership, la Programmation (l'Inter cluster, les clusters

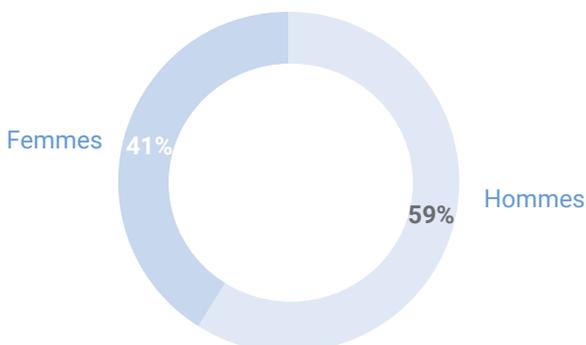
Types d'organisation



et le Réseau des Points Focaux Genre des Clusters) ainsi que la localisation.

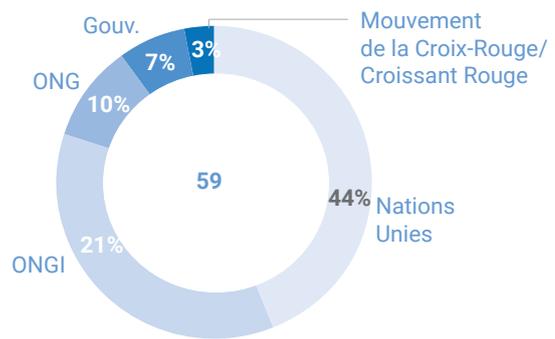
Avec l'appui de la GenCap-Mali, parmi les activités réalisées, l'on peut noter : Le développement et la validation de la Stratégie de

Nombre des Points Focaux Genre des clusters désagrégé par sexe



l'Equipe Humanitaire du Pays pour l'égalité des sexes dans l'action

Points Focaux Genre des clusters par types d'organisation



humanitaire ; la mise sur pied du Réseau des Points des clusters ; les formations sur les questions transversales (le Genre, la redevabilité envers les populations affectées (RPA), la protection, y compris la violence basée sur le genre (VBG) et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS) et en Genre dans l'Action Humanitaire ainsi que sur le Marqueur Genre et Age du CPI-IASC (GAM/MGA), à l'intention respectivement des membres du groupe des chargés de communication et de plaidoyer humanitaire de l'EHP et des acteurs humanitaires ainsi que la conduite de l'Analyse Genre Rapide (AGR) à Gao, Ségou, Mopti et Tombouctou de juillet à novembre 2021. Cette dernière a permis d'informer le cycle de programmation humanitaire 2022.

Formations en Genre dans l'Action Humanitaire conduites à Ségou, Mopti, Bamako, Gao et Tombouctou (Septembre - novembre 2021)

Réseau des Points Focaux Genre des clusters : Élément moteur de l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire au Mali

Toujours avec l'appui de la GenCap-Mali, en 2022, la consolidation des efforts de promotion de l'égalité des sexes dans les interventions d'urgence au Mali se traduira par la poursuite des formations en Genre dans l'Action humanitaire dont celles pour les formateurs des formateurs ; la conduite des Analyses Genre Rapide (AGR) ; la finalisation de la cartographie des acteurs locaux impliqués dans l'humanitaire au Mali et la révision des outils multisectoriels de collecte rapide des données sur les besoins humanitaires en vue des évaluations qui tiennent compte des besoins et vulnérabilités spécifiques des femmes, des filles, des hommes, des garçons et d'autres groupes vulnérables, marginalisés ou à risque de tous âges. Il convient de noter que la révision de ces outils permettra, sur le terrain, de procéder à la collecte systématique des données ventilées par âge,

1.4

COORDINATION ENTRE LES DIFFÉRENTES APPROCHES ET INITIATIVES

sexe et handicap ou autres caractéristiques socio-démographiques pertinentes. En dernier lieu, les clusters n'étant pas encore dotés d'« Engagements minimums pour le Genre et la Protection » seront appuyés pour le développement et la mise en œuvre de ceux-ci.

en octobre 2021, les discussions au sein de la TFN, appuyées par la mission de l'experte Nexus d'ECHO³¹, ont permis de redéfinir l'objectif central de l'approche Nexus au Mali qui est « d'assurer la continuité de l'accès aux services sociaux de base de qualité par les populations affectées par les crises, tout en assurant leur protection/respect des droits humains, et notamment un environnement apaisé ».

Cette orientation, soutenue par de nouveaux outils tels que le cadre de référence méthodologique de l'OCDE³² et les discussions issues de la table ronde ministérielle sur le Sahel Central d'octobre 2020, ont ainsi permis de mettre cet objectif et les populations au centre des réflexions et des actions avec l'exigence de travailler avec l'ensemble des acteurs présents notamment : humanitaires, de développement et de paix. Le contexte spécifique du Mali avec sa grande fragilité justifie amplement la prise en compte du pilier paix tout en respectant le mandat, les principes et les avantages comparatifs de chaque acteur pour l'atteinte de l'objectif fixé.

L'année 2022 sera dominée par la mise en œuvre des trois (3) axes de travail identifiés et validés par la Task Force notamment

1. La structuration, le fonctionnement et l'ancrage de la Task Force Nexus,
2. l'Opérationnalisation des recommandations issues de la phase 2/ AT³³ Nexus,
3. Le renforcement des capacités/sensibilisation (« langage commun Nexus»), Communication interne et externe ainsi que la capitalisation, l'influence et le plaidoyer pour atteindre des résultats plus significatifs.

Ce plan de réponse 2022 sera utilisé pour soutenir le travail d'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'influence des politiques et cadres programmatiques généraux pour la mise en œuvre du Nexus.

A- Du double NEXUS Humanitaire-Développement au Triple Nexus Humanitaire- Développement- Paix

L'objectif de l'approche Nexus vise à faire l'articulation entre les actions des différents intervenants au Mali en vue d'assurer la continuité de l'accès des populations affectées par les crises, aux services sociaux de base de qualité tout en assurant leur protection /droits humains et un environnement apaisé. Pendant la phase 2 du Nexus, la Task Force Nexus (TFN) et le GEC³⁰ ont fait le choix du double Nexus en raison des compréhensions et de langages différents sur l'approche Nexus qui ont conduit à une réticence des acteurs humanitaires par rapport au pilier « Paix » (jugé incompatible avec les principes humanitaires). Ainsi, depuis le démarrage de la phase 3,

B- Une gouvernance nouvelle dans la gestion des sites des personnes déplacées au Mali

Le Cadre Institutionnel conçu pour la mise en œuvre de la coordination des sites de Personnes Déplacées Internes comprend :

- L'Institution d'ancrage : La Direction Nationale du Développement Social ;
- Le Comité de Pilotage National ;
- Les Comités de Coordinations Régionaux ;
- Les Comités de Site (composés de PDI) ;

30 Groupe exécutif de coordination

31 Commission européenne à la Protection Civile et Opérations d'Aide Humanitaire Européennes

32 Organisation de coopération et de développement économiques

33 Assistance technique

- La Coordination Nationale des Sites PDI.

1. L'Institution d'ancrage

S'agissant d'un projet d'utilité et d'envergure nationale, la qualité de l'ancrage institutionnel du projet est le garant de sa pérennité. A ce titre la Direction Nationale du Développement Social (DNDS) est le premier acteur de la Coordination des Sites PDI. Elle assure la tutelle politique et veille à l'adéquation des activités de Coordination des Sites avec les activités de la politique nationale d'action humanitaire au Mali.

La DNDS devrait pouvoir amener tous les partenaires et acteurs intervenants dans le secteur et qui inscrivent leurs activités dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale d'action humanitaire, à adhérer aux principes de coordination des sites PDI.

2. Le Comité de Pilotage

Le Comité de pilotage est la structure d'orientation de la gestion des sites PDI. Il impulse la dynamique à l'ensemble des acteurs.

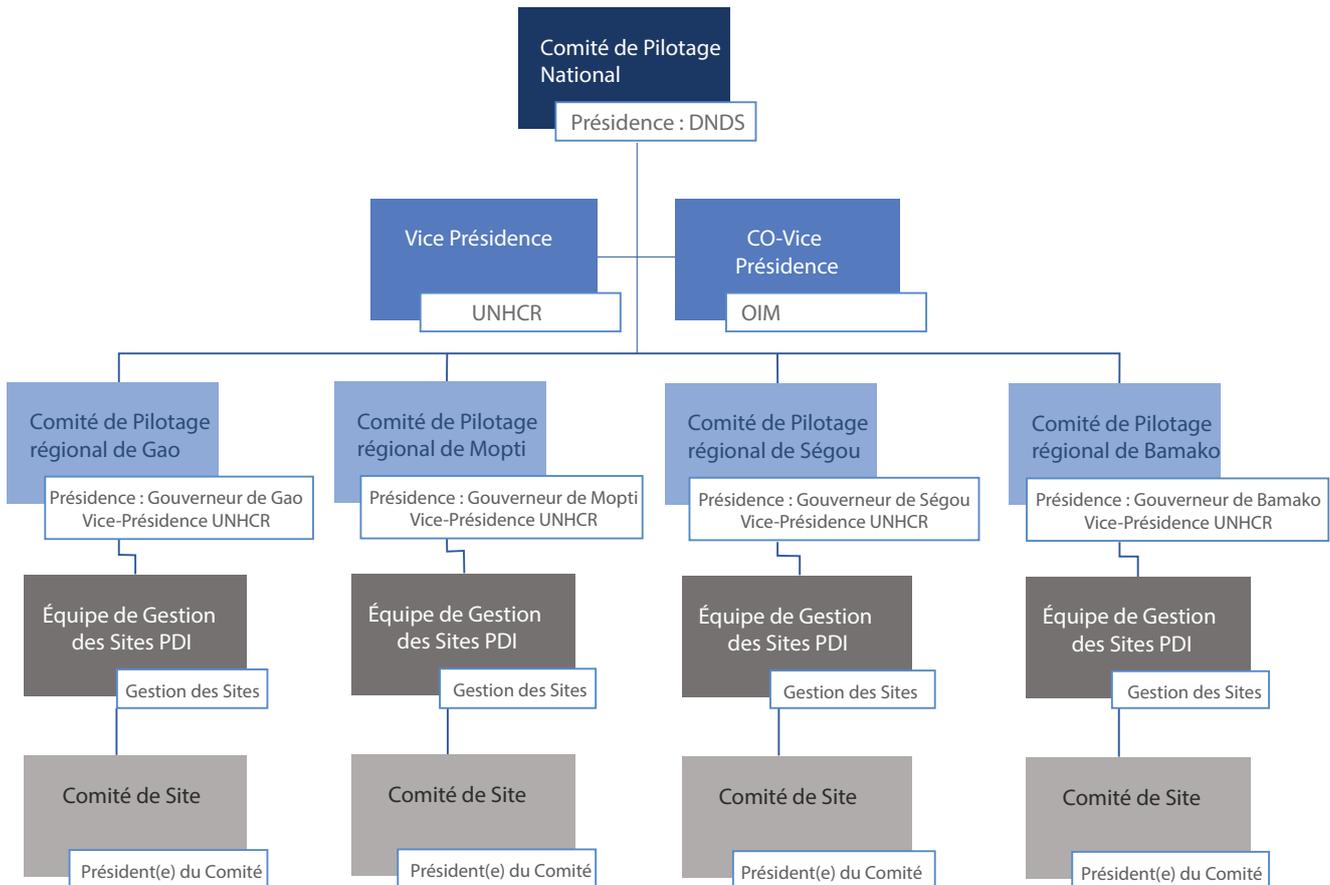
3. Les Comités de Coordinations Régionaux

Ils sont créés au sein de chaque région, sont composés d'acteurs régionaux impliqués dans la gestion et la prise en charge des Personnes Déplacées Internes. Ils ont pour rôle de planifier de façon conjointe en vue d'atteindre les objectifs partagés et fixés d'un commun accord et d'orienter les décisions du Comité de Pilotage National.

4. La Coordination Nationale des Sites PDI

La Coordination Nationale des Sites PDI est l'équipe en charge de la coordination et de la gestion des sites. Elle est chargée de développer et entretenir un réseau de partenariat efficace comprenant diverses parties prenantes impliquées dans la gestion des Sites, elle facilite la coordination et la fourniture de l'assistance et de la protection de la population des sites. Renforcement du Cadre institutionnel pour la gestion des sites de personnes déplacées internes au Mali

En 2022, le comité envisage de réaliser les activités ci-dessous pour une meilleure gestion des sites de déplacés au Mali :



- Introduire l'enregistrement biométrique dans les sites de déplacement en collaboration avec le soutien de l'OIM.
- Réaliser l'exercice de profilage socioéconomiques assorti de solution durable dans les zones de déplacement et de retour.
- Elaborer des plans d'action régionaux semestriels pour la gestion des sites de déplacés dans les régions de Ségou, Mopti, Gao et le District de Bamako.
- Renforcer les capacités en équipements et matériels informatiques et logistique pour la gestion des sites des régions.
- Réalisation des évaluations des besoins multisectoriels (DTM) dans les sites PDI (OIM-DNDS).
- Identification des bénéficiaires et inauguration du site de 10 hectares de Gao financé par la Banque Africaine de développement.
- Acquisition d'un nouveau serveur de collecte de donnée.
- Acquisition d'une parcelle de 10 hectares aux alentours de Ségou en vue de l'établissement d'un site de déplacés.
- Actualisation de la stratégie nationale de gestion des sites de PDI.
- Coordination et supervision des activités terrain pour une meilleure gestion des sites de déplacés.

Ces activités viendront ainsi renforcer les initiatives en cours pour une meilleure coordination et gestion des déplacements internes au Mali.

- Renforcer les capacités en équipements et matériels informatiques et logistique pour la gestion des sites des régions.
- Réalisation des évaluations des besoins multisectoriels (DTM) dans les sites PDI (OIM-DNDS).
- Identification des bénéficiaires et inauguration du site de 10 hectares de Gao financé par la Banque Africaine de développement.
 - Acquisition d'un nouveau serveur de collecte de donnée.
 - Acquisition d'une parcelle de 10 hectares aux alentours de Ségou en vue de l'établissement d'un site de déplacés.
 - Actualisation de la stratégie nationale de gestion des sites de PDI.
 - Coordination et supervision des activités terrain pour une meilleure gestion des sites de déplacés

Ces activités viendront ainsi renforcer les initiatives en cours pour une meilleure coordination et gestion des déplacements internes au Mali.

C- Stratégie de résilience et approches de solutions durables

L'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre du UNSDCF a décidé en octobre 2021, en atelier d'opérationnaliser une stratégie de résilience afin de renforcer les capacités de résilience des populations affectées par la crise. Ainsi les différents Agences fonds et programmes des Nations Unies ont proposé un contenu et une structure de l'approche stratégique résilience des Nations Unies au Mali. Ainsi, ils ont défini la théorie du changement, le cadre programmatique, et la stratégie de mise en œuvre articulée autour de 3 principes clés : l'approche territoriale, le leadership local, l'action collective et coordonnée. Ledit atelier a également permis de renforcer

la cohésion du groupe de travail des Nations Unies sur la résilience. Un document de synthèse sur la capitalisation des initiatives relatives à la résilience au Mali a été produit et a servi de base à la réflexion sur le développement de l'approche stratégique.

Le document de stratégie s'articule essentiellement autour de 3 axes prioritaires notamment : 1. croissance inclusive, résiliente et durabilité environnementale, 2. services sociaux de base accessibles et de qualité et protection sociale inclusive, 3. gouvernance inclusive, paix et cohésion sociale.

Stratégie de mise en œuvre

1.1. Action territorialisée

- zones de convergence et situations type – approche territoriale, analyse et suivi des risques, vulnérabilités et capacités doivent être des préalables et partie intégrante des analyses de situation.
- ne laisser personne pour compte
- avoir une approche sur le long terme qui soit flexible, adaptée et évolutive dans le temps en fonction de la situation sur le terrain – lien avec les 4 types de situations identifiées par la stratégie nexus

1.2. Leadership local

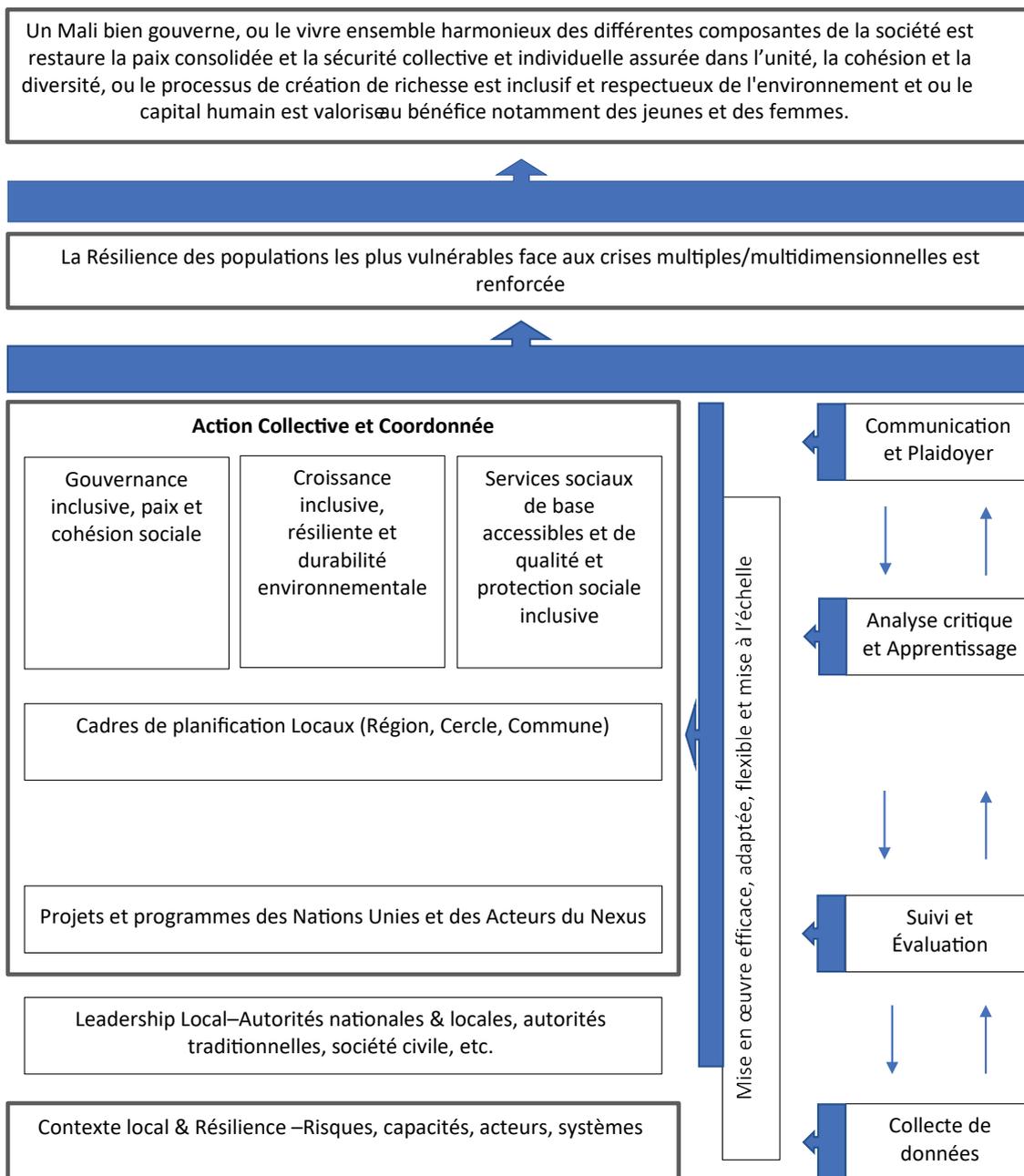
- importance de l'approche « bottom-up » à travers les planifications communautaires participatives (pcp) et son utilisation comme base pour tous programmes/interventions de résilience de chaque acteur au Mali
- utiliser les plans locaux de développement comme cadre de référence sur les actions locales
- systématiser le renforcement des capacités locales pour le leadership des autorités locales, la durabilité actions engagées et l'institutionnalisation de l'approche résilience
- s'appuyer sur la cartographie des plateformes communautaires pour explorer les approches communautaires innovantes

1.3. Action collective et coordonnée

- sur la base des plans de développement territoriaux, nécessite une idée claire de qui est responsable de quoi, où, avec quelles ressources et quelles contraintes
- mettre en place (ou s'appuyer sur/renforcer un système existant) un système de concertation et de suivi des actions entreprises
- aller vers des outils de programmation et de mobilisation de ressources de conjoint
- développer et renforcer les partenariats en dehors des nations unies

Le présent plan de réponse humanitaire 2022 couvre parfaitement la phase « gestion » de la résilience qui vise à répondre directement et rapidement aux différents chocs et s'articule bien avec l'axe prioritaire : « services sociaux de base accessibles et de qualité et protection sociale inclusive

Théorie du Changement



Comme l'illustre la théorie de changement de l'approche résilience ci-dessous, une action collective coordonnée est recherchée à travers une synergie d'action intégrant :

- Une gouvernance inclusive, paix et cohésion sociale
- Une croissance inclusive, résiliente et une durabilité environnementale
- Des services sociaux de base accessibles et de qualité et protection sociale inclusive

Les solutions durables : Des réponses de post urgence ou post crise

Les partenaires humanitaires sans exclusive se mobilisent pour la recherche de solutions durables aux déplacements interne

Pour y Parvenir, trois solutions durables reconnues pour les personnes déplacées internes par les normes et standards en vigueur :

1. Le retour des personnes déplacées internes chez elles ou dans leur lieu de résidence habituelle
2. L'intégration locale dans les zones où les personnes déplacées internes ont trouvé refuge
3. La réinstallation des personnes déplacées internes dans une autre partie du pays

Le principe du caractère volontaire implique qu'une décision de retour, de réinstallation ou d'intégration locale est autodéterminée à partir d'un certain nombre d'options viables. Pour qu'une solution soit considérée comme volontaire, il faut que les personnes déplacées fassent un choix éclairé, sans contrainte, et que la volonté soit clairement exprimée.

Le respect du principe de sécurité/sûreté signifie qu'un environnement offrant une protection contre la violence, les menaces, l'intimidation ou les risques pour l'intégrité physique prévaut dans les zones de retour, d'intégration ou de réinstallation

Le respect du principe de la dignité comprend le traitement respectueux des personnes déplacées par les autorités et la consultation et la participation appropriées des personnes déplacées internes à toutes les étapes du processus, en tenant compte des différents points de vue des filles, des garçons, des femmes, des hommes, des personnes âgées et des divers groupes de population.

D- Initiative de réponse humanitaire coordonnée du sahel central

La région du Sahel central et, plus spécifiquement la zone transfrontalière du Mali, Burkina Faso et Niger, continue à être marquée par une crise humanitaire complexe, exacerbée par la dégradation sécuritaire et la violence des groupes armés non étatiques, les tensions intercommunautaires, le changement climatique et la faible présence de l'état. Cette vulnérabilité augmente dans les zones accueillant des personnes déplacées, en raison de la pression supplémentaire sur les services existants, avec un impact sur l'intégration des personnes déplacées et des réfugiés, en minant la cohésion sociale avec la communauté d'accueil.

L'insécurité alimentaire, les besoins de protection, les déplacements forcés, les difficultés d'accès aux services sociaux de bases ainsi que l'absence d'opportunités économique font que la situation risque de s'aggraver. 5,3 millions de personnes dans la région continuent à vivre dans une situation d'insécurité alimentaire. Également, en termes d'accès à l'éducation la situation est détériorée, 4 362 écoles non fonctionnelles, dont le 37,6% au Mali.

La détérioration de la situation sécuritaire demeure un défi pour l'accès en limitant la capacité des acteurs humanitaires d'intervenir et à répondre aux besoins des populations. Aux contraintes liées à la situation de conflit, s'ajoute la complexité d'intervenir dans un contexte avec une multiplicité des acteurs de stabilisation nationaux et internationaux. Le respect de l'espace humanitaire ainsi que des principes humanitaires, avec une distinction claire des rôles et d'interventions, constitue un aspect clé pour assurer l'accès aux populations et la réduction du risque pour le personnel humanitaire, qui opère sur le terrain.

Plusieurs initiatives ont été prises au niveau régional pour encourager des réponses cohérentes en adressant les causes communes de la crise, y compris la table ronde ministérielle qui avait été co-organisée par le [Danemark](#), l'Allemagne, l'Union Européenne et les Nations Unies

³⁴ Deputy Special Representative of the Secretary-general

³⁵ Coordinateur humanitaire

³⁶ Coordinateur Résident du système des Nations Unies

en octobre 2020. Cette table ronde ayant pour objectif la mobilisation du soutien des partenaires pour répondre aux besoins et aux défis humanitaires dans la région. L'initiative, à laquelle ont participé des représentants des Etats membres des Nations Unies, d'organisations régionales, ONG et société civile entre autres, portait sur la prise des engagements de types financières et politiques visant à faire face aux défis en matière de protection, services sociaux de base et d'accès aux populations vulnérables, de respect des principes humanitaires et du droit international humanitaire. Ceci en renforçant l'articulation et la complémentarité entre les actions humanitaires, de développement et de paix. Un an après la table ronde ministérielle, la situation humanitaire dans les pays du Sahel continue à se dégrader, avec une augmentation des besoins et de vulnérabilités. Face à cette situation, et sur base des engagements pris en 2020, les coorganisateur de la conférence sur le Sahel central ont proposé d'organiser des consultations nationales de suivis afin de pouvoir évaluer les progrès réalisés en termes de protection, accès et droit humanitaire internationale et services sociaux de base, ainsi que les éléments de blocages afin d'identifier des actions à prendre.

E- Projets à impact rapide et trust fund

Les projets à effet rapide, plus connus sous l'appellation de Quick Impact project (QIPs) ainsi que les projets financés à travers le Fond fiduciaire demeurent des outils de la MINUSMA en appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Alger de 2015. Ils contribuent dans le nord, mais aussi dans le centre du pays du Mali en une réponse à des besoins particuliers, en se fondant sur une analyse approfondie du conflit. Afin d'assurer une complémentarité ainsi que la non duplication des actions, OCHA participe aux comités de validation des projets QIP au niveau régional, en assurant le partage de projets et la consultation avec la communauté humanitaire à travers les clusters au niveau régional. De même, le bureau du DSRSG³⁴/HC³⁵/RC³⁶ participe aux comités de révision de projets du Trust Fund en assurant la coordination entre les trois piliers et la promotion des synergies entre les différents acteurs de paix, développement et humanitaire. L'unité de la MINUSMA en charge des projets QIP et du secrétariat du Trust Fund participe régulièrement aux réunions de la coordination civil-militaire dans les sous-bureaux et au niveau de Bamako afin d'assurer un partage d'information et une coordination permanente. La section de stabilisation et relèvement joue également un rôle clé dans les mécanismes de coordination Nexus. En 2022, le comité envisage de réaliser les activités ci-dessous pour une meilleure gestion des sites de déplacés au Mali :

- Introduire l'enregistrement biométrique dans les sites de déplacement en collaboration avec le soutien de l'OIM.
- Réaliser l'exercice de profilage socioéconomiques assorti de solution durable dans les zones de déplacement et de retour.
- Elaborer des plans d'action régionaux semestriels pour la gestion des sites de déplacés dans les régions de Ségou, Mopti, Gao et le District de Bamako.

1.5

Aperçu consolidé : utilisation de transferts monétaires à usages multiples

- Renforcer les capacités en équipements et matériels informatiques et logistique pour la gestion des sites des régions
- Réalisation des évaluations des besoins multisectoriels (DTM) dans les sites PDI (OIM-DNDS)
- Identification des bénéficiaires et inauguration du site de 10 hectares de Gao financé par la Banque Africaine de développement.
- Acquisition d'un nouveau serveur de collecte de donnée.
- Acquisition d'une parcelle de 10 hectares aux alentours de Ségou en vue de l'établissement d'un site de déplacés.
- Actualisation de la stratégie nationale de gestion des sites de PDI.
- Coordination et supervision des activités terrain pour une meilleure gestion des sites de déplacés.

Ces activités viendront ainsi renforcer les initiatives en cours pour une meilleure coordination et gestion des déplacements internes au Mali.

l'assistance alimentaire, 70% (santé), 64% (EHA), 72% (BNA), 57% (Education) et 61% (Nutrition). La modalité est privilégiée partout où les conditions du marché et les conditions opérationnelles sont favorables. Il convient également de noter qu'il n'y a aucune objection des communautés et des politiques quant à l'utilisation des transferts monétaires.

Redynamisation du CWG pour améliorer la coordination des TM dans le cadre des réponses

Le but du Cash Working Group (CWG) est de servir de cadre d'échanges, de coordination, d'harmonisation des approches, de plaider et de renforcement de capacités pour les acteurs intervenant dans le domaine des transferts monétaires (argent, coupons) afin d'améliorer la mise en œuvre des activités y afférentes au niveau national et régional. Ce Groupe de travail de l'inter clusters (ICC) apportera ses contributions dans le domaine spécifique des transferts monétaires.

Le leadership du Groupe est conjointement assuré par la DNPSES et le depuis mars 2021. Le groupe est co-facilité par Oxfam et HCR pour un mandat de deux ans renouvelables. Les termes de référence du CWG ont été révisés en décembre 2021 pour renforcer l'ancrage institutionnel dans le but d'améliorer la réponse humanitaire en 2022.

Actualisation du panier minimum des dépenses (MEB)

Conformément au plan de travail adopté par le Cash Working Mali en septembre 2021, le Panier de dépenses Minimum (MEB) figure parmi les prioritaires à atteindre en 2022. Par définition, le MEB est « un outil opérationnel permettant d'identifier et de quantifier, dans un contexte particulier et pour un moment précis, le coût moyen des besoins de base/essentiels réguliers ou saisonniers d'un ménage qui peuvent être couverts par le marché local ». Il est utilisé par les agents de transferts monétaires pour :

1. Soutenir le calcul du montant des transferts monétaires à usages multiples,
2. Contribuer à une meilleure analyse et un meilleur suivi de la vulnérabilité,
3. Améliorer la collaboration et une meilleure coordination entre les différentes organisations et clusters sur certains des sujets les plus complexes et politiquement sensibles de l'action humanitaire. Un atelier organisé en début janvier 2022 réunissant les représentants du CWG et les Clusters a permis de faire avancer les discussions concernant l'élaboration du panier minimum des dépenses au niveau national. Lors de cette rencontre les différentes approches de calcul MEB ont été présentées et un groupe technique MEB a été mis en place.

Aperçu du contexte

Au Mali, les programmes de transferts monétaires (TM) contribuent de manière significative à la réduction de la vulnérabilité des populations notamment affectées par les catastrophes d'origine naturelle et/ou humaine. De plus, ils prennent l'avantage sur l'assistance en nature du fait de leur faible exigence logistique et la flexibilité qu'ils donnent aux bénéficiaires sur les marchés de biens et services en même temps qu'ils permettent une certaine relance de l'économie locale et nationale. En effet, les données de suivi de la réponse collectée par le Cluster Sécurité alimentaire, montrent que 69% de l'assistance alimentaire a été apportée sous forme de Cash/coupon en 2021, contre seulement 20% pour celle en nature.

Comme l'année passée, les transferts monétaires restent la modalité d'assistance dominante au Mali. Selon les résultats de l'évaluation MSNA, 78% de ménages enquêtés préfèrent la modalité CASH pour

1.6

Hypothèse de planification, capacités opérationnelles et accès humanitaire

Les avantages et défis des transferts monétaires à usage multiple

En termes d'avantages, il est évoqué :

- Liberté de choix : les bénéficiaires décident de leurs priorités ;
- Les analyses après distribution montrent les besoins réels des bénéficiaires ciblés ;
- Développement multisectoriel de l'économie du pays avec l'injection directe d'espèces dans divers secteurs de l'économie ;
- Les espèces sont plus rentables que les biens en nature, mais elles sont légèrement plus chères que les bons (en raison des coûts de transfert associés) ;
- Préféré et accepté par les bénéficiaires.

Toutefois, des défis subsistent dont :

- Le ciblage (choix des bénéficiaires) et la protection (le ciblage est pertinent pour toute intervention sélectionnée) ;
- Les risques de fraude et abus - risques associés à l'argent liquide "gratuit" ;
- Les défaillances de la couverture de communication limitée et/ou nombre de points de distribution d'argent liquide (cas de l'argent mobile) ;
- Les questions de sécurité et d'accès ;
- Les capacités des ONG/PSF - rapports, diligence raisonnable.

Certains acteurs humanitaires ont convenu de l'élaboration d'une approche commune qui doit permettre de créer une passerelle entre les divers programmes et acteurs (humanitaire, développement, protection sociale, etc.) en prenant en compte les outils existants

1.6.1 Hypothèses de planification

L'année 2022 prévoit une aggravation de la crise multidimensionnelle sur le plan politique, socio-économique et du développement. La mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles, telles qu'adoptées dans le "Plan d'Action du Gouvernement" du 2 août 2020, pourraient être retardées. Cela entravera les investissements nécessaires au retour des autorités et des services de l'État dans tout le Mali, augmentant la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire. La persistance de l'absence de l'Etat dans certaines zones, l'impunité rampante et la violence armée généralisée continueront à générer des déplacements multiples et prolongés, accentuant les vulnérabilités et les mécanismes d'adaptation négatifs de la population civile et augmentant le risque de tensions communautaires.

Les chocs combinés réduiront les capacités de récupération et de résilience des ménages dans les zones gravement touchées par la crise. Les prix exceptionnellement élevés des céréales compromettront les capacités des ménages à accéder à une alimentation suffisante et diversifiée. Les prévisions de récoltes agricoles font état d'une baisse en raison des inondations, du manque d'eau, des champs abandonnés suite à l'escalade de la violence.

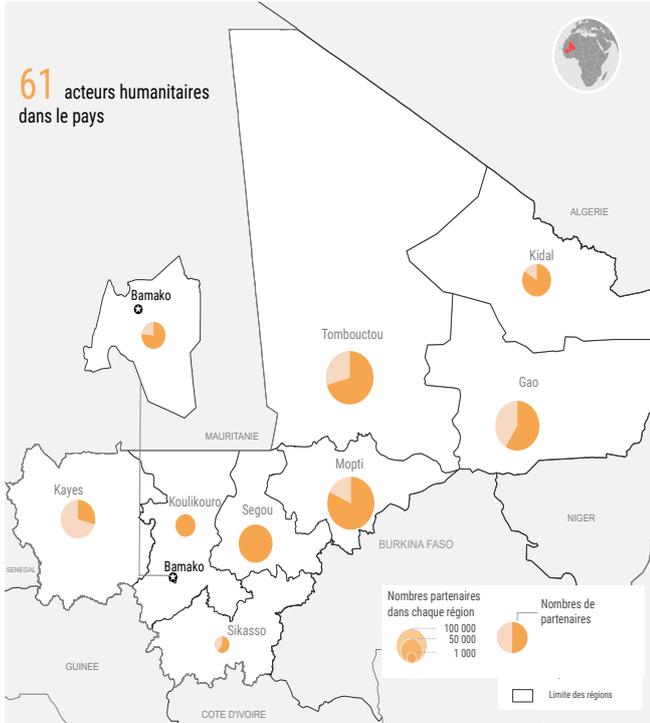
Ainsi, au regard d'un tableau plus ou moins préoccupant pour l'année 2022, au niveau des principaux chocs, moteurs de la crise, il est plus ou moins attendu :

1- En lien avec les conflits et l'insécurité, une situation sécuritaire volatile avec une persistance et risque d'aggravation vu la situation socio-politique instable, avec une augmentation du nombre de PDI et des réfugiés l'augmentation des besoins en assistance humanitaire.

1.6.2

Capacités opérationnelles

Partenaires par région

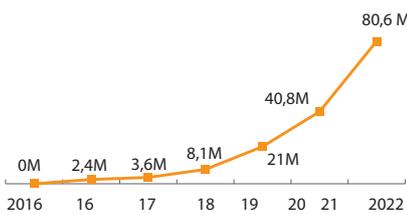


Partenaires par secteur

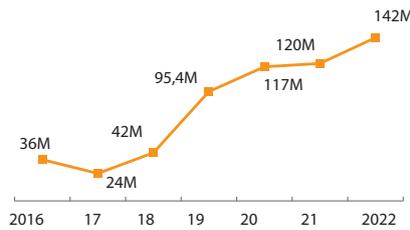
CLUSTER	# MEMBRES
Protection	30
Sécurité alimentaire	22
EHA	22
Education	16
Abris / BNA	14
Nutrition	13
Santé	11
Coordination	4

Financement demandé par type de partenaires

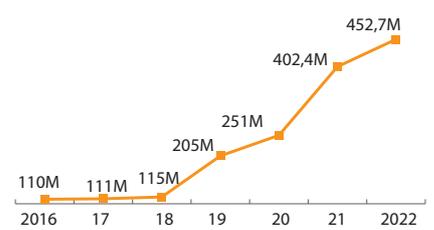
ONG Nationales
valeur maximale
\$80,6 M



ONG Internationales
valeur maximale
\$142,4 M



Agences des Nations Unies
valeur maximale
\$462,7 M



Partenaires par type d'organisation

TYPE	NO. DE PARTENAIRES	FONDS REQUIS
ONGI	28	\$142,4 M
ONGN	22	\$80,6 M
UN	11	\$462,7 M
Total	61	\$686 M

2- **En lien avec les inondations**, au regard des constats sur ces trois dernières années, le risque d'inondation va rester élevé dans le pays avec des ampleurs variables selon les localités. Du fait de l'insuffisance des mécanismes d'atténuation (système de canalisation, mauvais comportement, relocalisation des sites inondables), des risques accrus sont probables en termes de mortalité et de morbidité, de destruction des biens et des moyens d'existence des ménages et services sociaux de base.

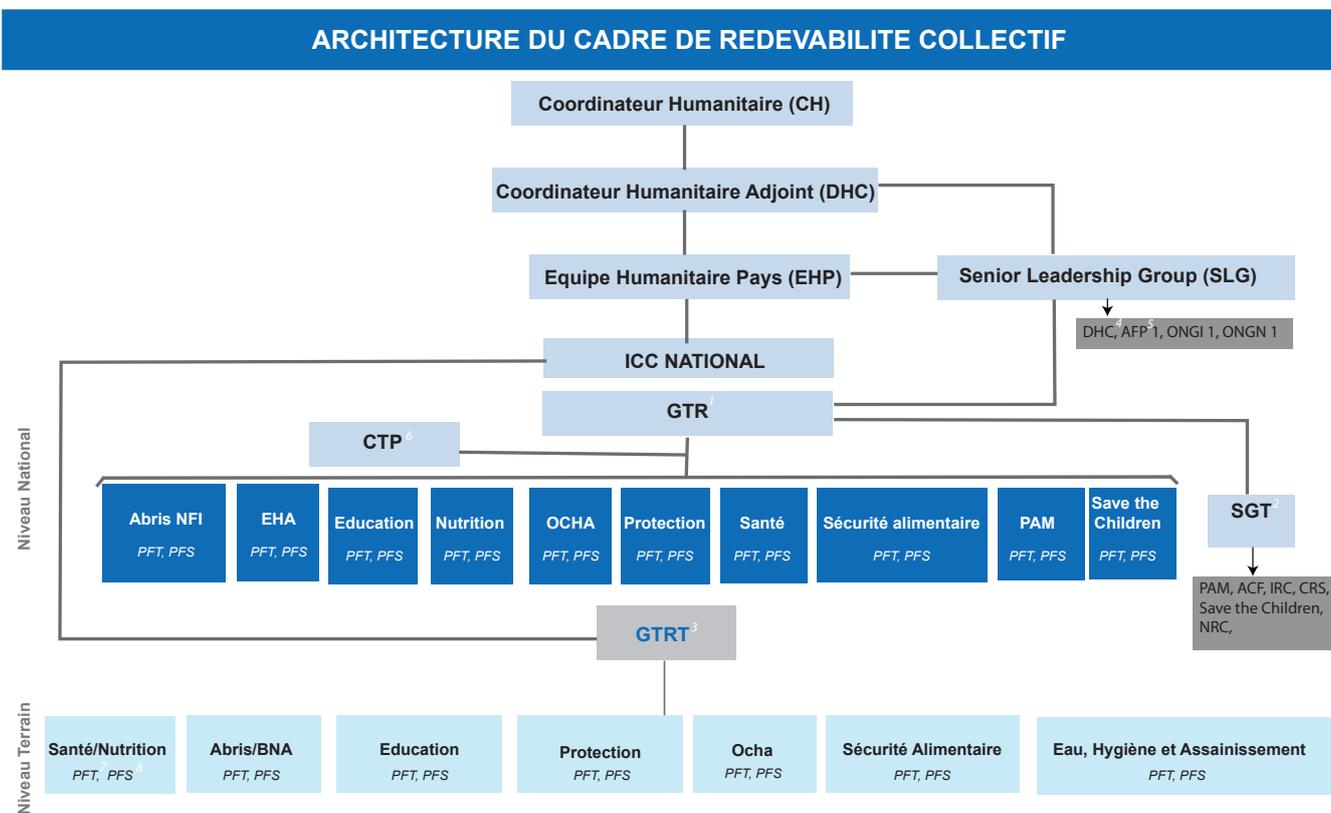
3- **En lien avec les sécheresses**, au regard de la cyclicité (3-5 ans) de la sécheresse dans le pays, on pourrait observer des épisodes de sécheresse plus longs. Ces poches de sécheresse pourraient accentuer la soudure agropastorale aussi bien pour les éleveurs (qui sont en dehors de leur biotope) que pour les agriculteurs fuyant les zones d'insécurité. Les effets de plus en plus visibles du changement

climatique, accentuera l'exploitation anarchique des ressources naturelles et les tensions.

4- **En lien avec les épidémies et urgences sanitaires**, une probabilité d'épidémie (Ebola, Méningite, fièvre hémorragique Crimée-Congo, rougeole et choléra, maladie à virus Marbourg). Les risques de propagation des épizooties courantes demeurent même si le dispositif de surveillance des épizooties et des criquets pèlerins devrait permettre de limiter l'impact en cas de survenue.

Quant à la COVID-19, non seulement, elle ne sera maîtrisée à brève échéance, mais elle risque de s'inscrire dans une endémicité eu égard d'une part, à la faiblesse de la couverture vaccinale et d'autre part à la persistance des rumeurs et désinformations autour de cette pandémie.

Cartographie des cadres de coordination humanitaire



1 : GTR : Groupe de Travail Redevabilité, 2 : SGT : Sous-groupe technique, 3 : GTRT : Groupe de Travail Redevabilité de terrain, 4 : DHC : Coordinateur humanitaire adjoint, 5 : AFP : Agence Fonds et Programme, 6 : CTP : comité de traitement des plaintes, 7 : PFT : Point Focal Titulaire, 8 : PFS : Point Focal Suppléant

Suivant l'aggravation de la crise multiforme et la tendance haussière des besoins humanitaires, l'environnement humanitaire compte un nombre toujours important d'organisations humanitaires internationales, nationales et régionales, avec des capacités et des domaines d'interventions variés s'étendant de la prévention/préparation à l'urgence, aux réponses humanitaires en passant par les différentes évaluations (besoins à mi-parcours et finale).

La cartographie 3W de la présence opérationnelle des organisations humanitaires indique 149 partenaires humanitaires actifs parmi

lesquels 13 agences des Nations Unies, 70 ONG internationales, 50 ONG nationales et 16 membres du Mouvement de la Croix Rouge et du Croissant Rouge. En termes de localisation géo spatiale, les régions du Centre et du Nord, constituent des zones de concentration des organisations humanitaires, suivies progressivement des régions sud et ouest. Dans l'ordre d'importance la distribution des organisations humanitaires est la suivante : Mopti (74 Organisations, soit 49%), Tombouctou (54, soit 36%), Gao (48, soit 32%), Ségou (40 soit 27%).



MALI Présence Opérationnelle

CHIFFRES CLES

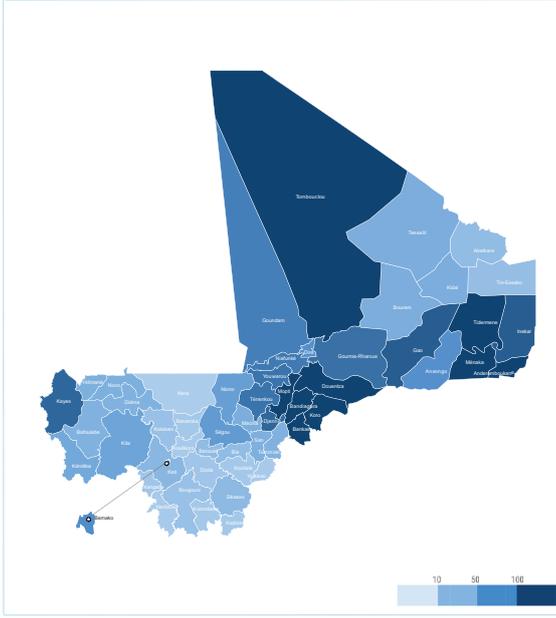


Aperçu

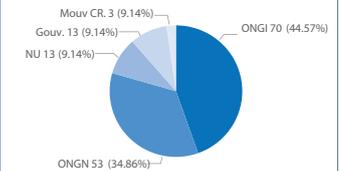
171 organisations humanitaires mettent en œuvre 275 projets pour soulager les souffrances de 4,7 millions de personnes vulnérables, principalement dans les secteurs de l'éducation, de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, de la santé et de la sécurité alimentaire dans les trois crises majeures.

17% des acteurs humanitaires travaillent dans les régions du Nord ; 45% sont des ONG internationales. Dans les régions du centre et du Sud, 53% des acteurs humanitaires sont des organisations locales qui mettent en œuvre 75% des projets.

CARTOGRAPHIE DES ORGANISATIONS PAR CERCLE

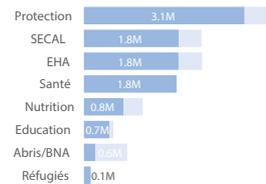


ACTEURS PAR TYPE D'ORGANISATION

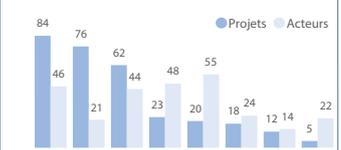


PERSONNES CIBLEES PAR CLUSTER

● Personnes Ciblées ● Personnes dans le besoin



PROJETS ET ACTEURS PAR CLUSTER



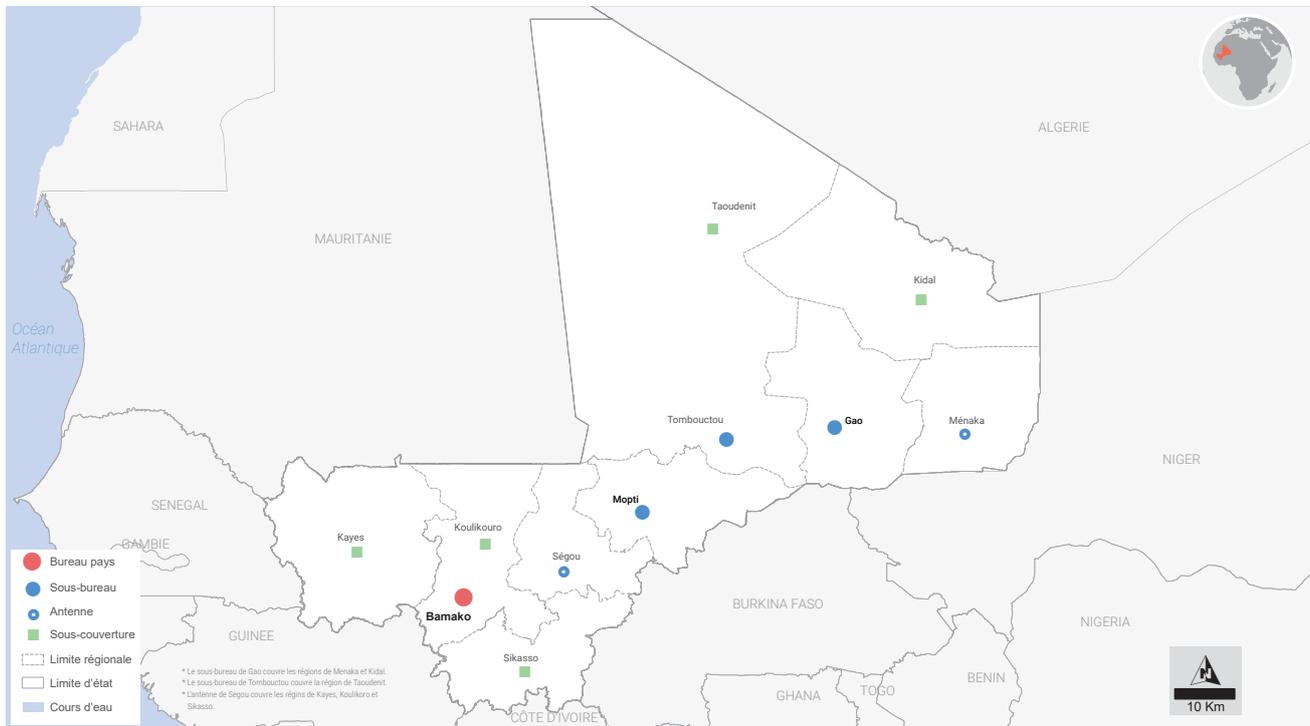
Quant à la nomenclature de la présence opérationnelle, par secteur, même si tous clusters comptent des membres dans toutes les régions du pays, l'envergure de la présence est cluster – spécifique. Dans l'ordre décroissant, nous avons comme nombre de partenaires ce qui suit : la Protection (51), Nutrition (48), Santé (43), Sécurité alimentaire (39), Education (28), EHA (54) et Abris/BNA (12).

Sous l'angle de la participation au présent HRP, 61 partenaires apportent leur contribution pour un total de 149 projets dont le budget global s'élève à \$686M.

Présence opérationnelle

Dans l'optique de mieux soutenir la coordination humanitaire au niveau national, OCHA a renforcé les cadres de coordination terrain, à travers plusieurs initiatives à savoir :

- Le renforcement des trois sous bureaux terrain avec le recrutement d'agents de liaison et de mobilisation communautaire qui facilitent le



monitoring de la situation humanitaire et la remontée des perceptions/ feedback et le besoin d'information des populations affectées par la crise complexe ;

- La création d'antennes humanitaires à Ségo (région de Ségo) et à Ménéka (région de Ménéka) avec des perspectives d'ouvrir de nouvelles antennes dans d'autres zones à forte demande humanitaire ;
- Le renforcement du maillage du territoire par les points focaux humanitaires (PFH) à travers la désignation de nouveaux PFH pour de nouveaux cercles et le renforcement des capacités des PFH déjà opérationnels.

Au niveau de l'architecture de coordination humanitaire, les avancées concernent la désignation d'un Coordonnateur Humanitaire Adjoint et la formalisation des groupes de coordination inter cluster régionaux à Mopti, Gao et Tombouctou et bientôt Ségo.

Notons que les Comités Régionaux de Coordination Humanitaire (CRCH) présidés par les Gouverneurs, dont OCHA assure le co-secrétariat avec la Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire (DRDES) constituent un cadre par excellence de dialogue et de coordination entre les acteurs humanitaires et les structures techniques étatiques des secteurs des services sociaux de base (eau, éducation, santé, agriculture, élevage, protection, environnement, justice) ;

Enfin, dans le cadre du renforcement de l'articulation entre interventions humanitaires et de développement, les Comités

Régionaux de Coordination des Services et Actions de Développement (CROCSAD), présidés par les Présidents des Conseils Régionaux, constituent un dispositif supplémentaire fédérateur renforçant la coordination entre les différents intervenants d'urgence, de résilience et de développement au niveau des régions.

ATLAS de Humanité Inclusion : Une capacité logistique humanitaire de transport et stockage en croissance

Brève description du projet

L'organisation Humanité & Inclusion (HI) à travers son unité opérationnelle Atlas Logistique a lancé depuis le 1er octobre 2019, un projet d'assistance en transport à destination de la communauté humanitaire présente au Mali.

Ce projet permet aux organisations ayant ratifié un protocole d'accord avec HI de bénéficier gratuitement de la réalisation d'opération de transport et de stockage de biens humanitaires.

Ces transports sont organisés au départ de Bamako et de Mopti.

En fonction des besoins, les partenaires sont invités à leur envoyer une Demande de Service Logistique (DSL).

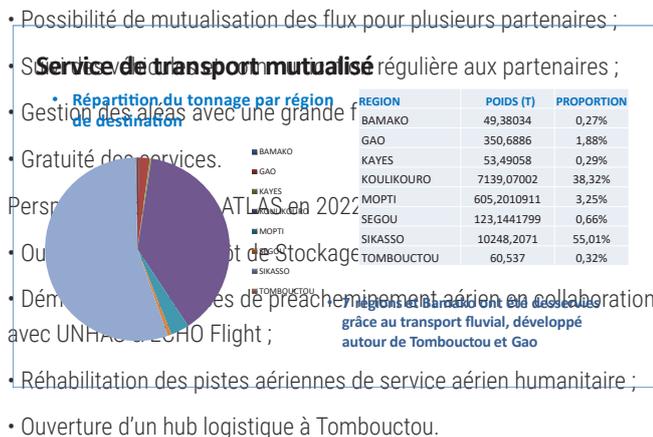
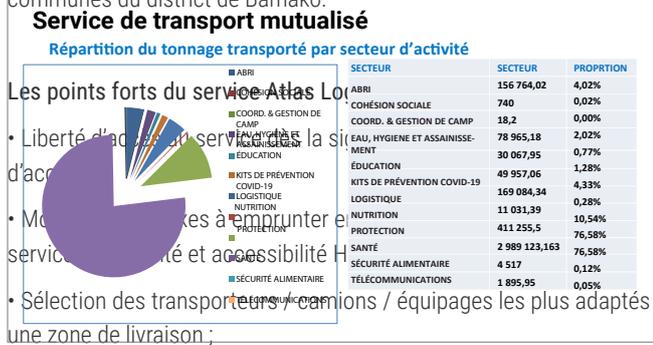
Cette DSL sera traitée et une réponse sera envoyée sous 72h pour permettre la sélection du véhicule le plus adapté + la recherche de mutualisation + l'analyse sécuritaire des zones à parcourir.

En fonction des axes et des zones à parcourir un convoyeur peut être amené à accompagner le véhicule afin d'assurer un meilleur tracking.

Avec ou sans convoyeur, le partenaire sera informé quotidiennement de la bonne avancé du ou des véhicules.

L'accès au service est gratuit dans la limite du budget disponible.

Au 31 décembre 2021, ce sont 21 partenaires actifs³⁷ et 12³⁸ nouveaux partenaires qui ont bénéficié d'appui logistique pour plus de 300 opérations réalisées pour transporter 7 000 tonnes de biens humanitaires (commodités et intrants de toute nature) vers les régions de : Mopti, Ségou, Sikasso, Kayes, Koulikoro, Tombouctou, Gao et les 6 communes du district de Bamako.



LE MECANISME DE REPONSE RAPIDE (RRM) AU MALI : UNE RÉADAPTATION POUR OPTIMISER LA REPONSE AUX URGENCES SOUDAINES

Bref aperçu sur le nouveau mécanisme de partage et de validation des alertes du RRM

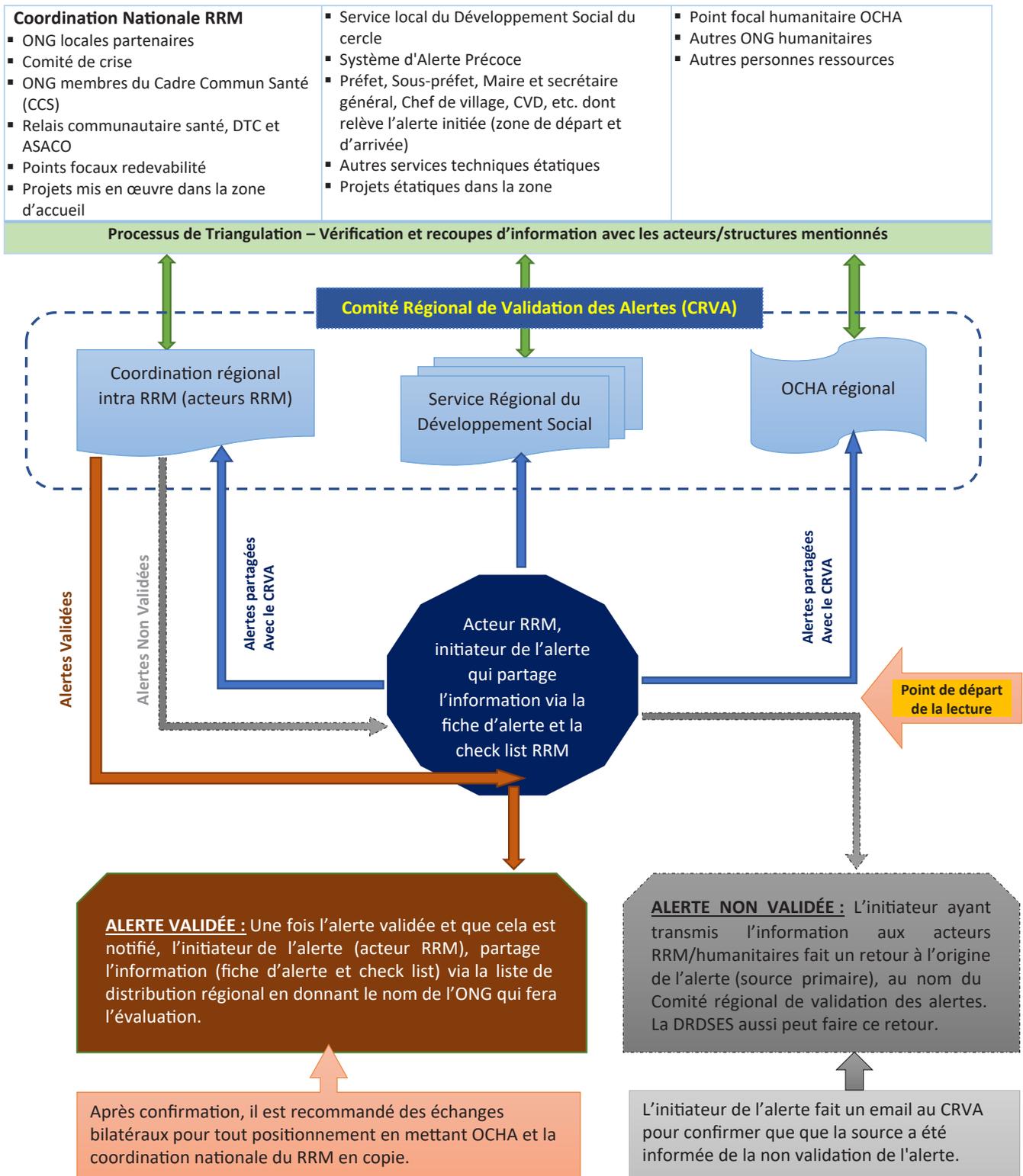
Après plus de quatre ans de mise en œuvre, l'ancien mécanisme de veille humanitaire avec un rôle précis de point focal veille humanitaire dans la validation des alertes, fait place à un nouveau mécanisme de partage et de validation des alertes RRM. Ainsi, au niveau de chaque région, un « Comité Régional de Validation des Alertes a été créé (CRVA) RRM ». Ce comité est composé comme suit :

- Des membres de la coordination régionale RRM (c'est à dire du personnel d'ONG ayant bénéficié de financements RRM pour les évaluations, les réponses et le suivi) ;
- La direction régionale du Développement social, représentée par le Directeur et une autre personne désignée par celui-ci. Elle agit en tant qu'entité étatique qui reçoit les informations du niveau local (SLDSES, Préfet, Mairie, etc.)
- OCHA/GIAC/ICC régional, représenté par le/la chef(fe) de bureau de OCHA et une autre personne désignée par celui-ci/celle-ci.
- La coordination nationale du RRM (les deux leads techniques représentés par CRS et NRC) est toujours en copie de tous les échanges du CRVA, quel que soit la région.

Le CRVA a en charge la vérification des alertes RRM dans une région donnée, avec toutes les réserves possibles pour la suite du processus. Ce comité peut formuler des recommandations à l'acteur qui conduira la mission d'évaluation. Le CRVA sert aussi d'interface entre la Coordination nationale RRM et le niveau régional. Les alertes arrivent au niveau du CRVA par l'initiateur de l'alerte. Cet acteur peut recevoir les informations de toute part. Il lui revient de remplir la fiche d'alerte et la check list revue pour partage avec le CRVA. Après le retour le CRVA sur une non-validation de l'alerte, il a en charge de faire un retour à l'origine de l'information, au nom du CRVA. En cas de validation de l'alerte, il a en charge la transmission de l'alerte à la liste de distribution régionale

37 Parmi ces 21 partenaires, figurent 14 ONG internationales, deux membres du Mouvement de la Croix Rouge, 2 ONG nationales, 1 service étatique (La Direction Nationale de l'Etat Civil) et 2 Agences des Nations Unies).
38 Ces 12 nouveaux partenaires qui sont des ONG nationales et internationales ont signé des protocoles de collaboration avec le projet ATLAS en 2021 en vue de faciliter les besoins de transport

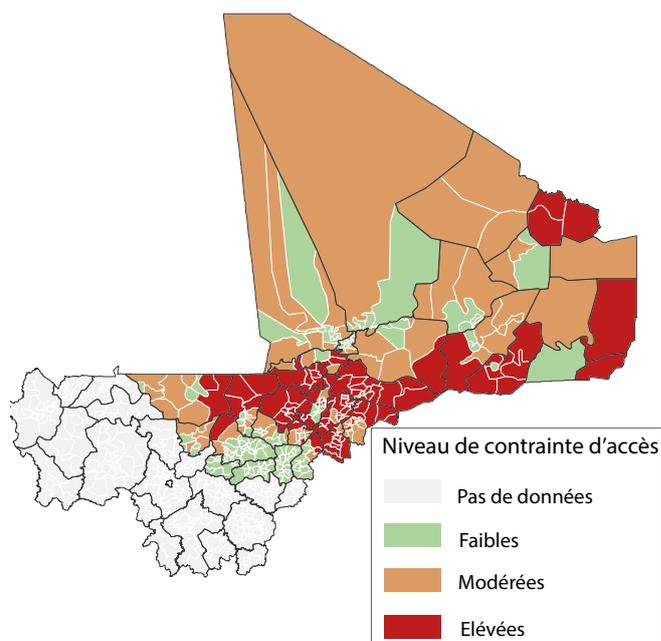
Mécanisme de partage et de validation des alertes RRM au Mali – Nov. 2021



1.6.3

Accès humanitaire

Accès humanitaire de plus en plus complexe



Que ce soit dans le cadre de l'action humanitaire ou dans la mise en œuvre du cycle de programmation humanitaire, l'une des conditions sine qua none de l'efficacité et de l'efficience de l'action est bel et bien l'accès humanitaire. Ce pilier essentiel de l'action humanitaire sur le terrain facilite la réponse humanitaire à travers deux fonctions :

- La capacité des acteurs humanitaires à atteindre les populations dans le besoin
- L'accès des populations touchées à l'aide et aux services dont elles ont droit.

OCHA et les organisations membres du groupe de travail « Accès humanitaire » jouent un rôle central dans le travail de renforcement de l'accès humanitaire à travers le plaidoyer, les négociations

humanitaires et les études à travers la mise en place d'un système global de suivi et d'information sur l'accès humanitaire (AMREF) des focus group sur le terrain. Les rapports élaborés permettent de disposer de tendances et d'indications générales concernant le type et le niveau de difficulté d'accès humanitaire par zone donnée, ainsi que par type d'organisation, de programme/projet et fournir une source de suivi de tendances en matière d'accès.

Au cours de l'année 2021, les consultations régionales (Gao, Kidal, Ménaka, Mopti, Ségou et Tombouctou) réalisées dans le cadre de cet exercice montrent que les contraintes d'accès humanitaire et leur intensité varient en fonction de l'environnement et des dynamiques locales spécifiques.

La détérioration de l'environnement sécuritaire marquée par les conflits intercommunautaires, les opérations militaires et la taxation excessive des groupes armés, continuent à impacter les besoins humanitaires existants.

L'encerclement des villages, les restrictions de mouvements, l'utilisation des EEI, le refus d'accès aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance, ainsi que la destruction des infrastructures routières et de télécommunication sont des tactiques de guerre de plus en plus utilisées par les GA. Au cours de 2021, les situations les plus représentatives ont été les villages encerclés de Dinangourou (cercle de Koro, région de Mopti), Farabougou (cercle

de Niono, région de Ségou) et Marebougou (Cercle de Djenne, région de Mopti). Il en est de même pour les cas de restrictions de liberté de circulation des populations civiles, la difficulté d'accès aux services sociaux de base, aux champs et aux opportunités d'emploi, ainsi que l'accès à l'assistance humanitaire qui ont augmenté la vulnérabilité des populations.

Analyse du rapport d'accès humanitaire³⁹ de juillet à septembre 2021 (synergies d'efforts pour surmonter les contraintes)

Bien que les acteurs humanitaires ne soient pas spécifiquement visés par des violences à connotation politique ou idéologique ils peuvent en subir les effets. D'autres facteurs observés qui impactent négativement l'accès sont entre autres les menaces ou détournement de l'aide et l'intimidation des acteurs humanitaires.

Dans les régions du centre et du nord du Mali, la réponse humanitaire a subi l'influence de trois facteurs qui ont influencé l'accès humanitaire :

- 1) l'hivernage avec la crue du fleuve et des inondations dans plusieurs localités,
- 2) l'insécurité du fait des opérations militaires et la criminalité
- 3) la pandémie de la COVID-19.

Les contraintes d'accès restent spécifiques selon les zones et les contextes locaux même si certaines variables sont présentes dans toutes les régions, notamment la criminalité et les menaces liées aux engins explosifs improvisés, la présence de groupes armés non étatiques parfois hostiles, etc.

Comme déjà annoncé, il avait été constaté une tendance pour les GA à étendre leur zone d'influence notamment dans la zone frontalière avec le Burkina Faso et dans le Liptako Gourma symbolisées par des attaques contre des positions de FDSM dans les régions au centre et au nord du Mali.

Comme les études précédentes, au regard du monitoring de la situation de l'accès humanitaire, plusieurs conclusions se dégagent, à savoir :

- Les agences, fonds et programmes des Nations Unies (AFP) ont les conditions d'accès humanitaire les plus contraignantes voire défavorables avec une moyenne de contrainte d'accès élevée à modérée ;
- Les ONG internationales ont des conditions d'accès humanitaire meilleures que les AFP avec une moyenne de modéré à élevé ;
- Les ONG nationales sont celles qui ont les meilleures conditions d'accès humanitaire avec une moyenne de contraintes d'accès allant de faible à modérée. De manière spécifique, les AFP ont plus de contraintes d'accès humanitaire dans les régions de Ménaka, Kidal, Mopti et Gao. Au niveau des ONG nationales, deux régions sont concernées majoritairement par ces contraintes à savoir Mopti et Gao.

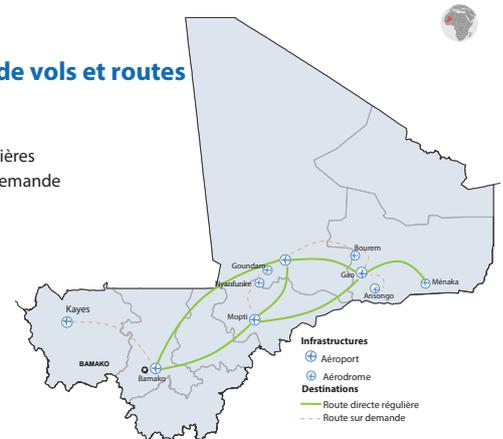
Dans ce contexte sécuritaire précaire, les acteurs humanitaires ont renforcé leurs stratégies d'acceptation communautaire de l'action

humanitaire, l'adaptation au contexte et une communication renforcée avec les leaders communautaires et autres acteurs pertinents.

Les stratégies ou mécanismes d'adaptation pour garantir l'accès

Programme de vols et routes

5 destinations régulières
5 destinations sur demande



humanitaire

Compte tenu des contraintes majeures d'accès, les organisations humanitaires sont parfois contraintes d'opter pour des stratégies d'adaptation pouvant faciliter dans l'immédiat l'accès aux bénéficiaires. Ces stratégies sont contenues dans un large spectre qui comprend les approches d'établissement ou renforcement de la confiance mutuelle, les renforcements de capacités des interlocuteurs sur les principes humanitaires et le mandat des organisations humanitaires, les interventions de contrôle à distance à travers des organisations locales ou à base communautaires, la localisation du personnel et la réadaptation de certaines activités pour tenir compte des exigences de l'environnement opérationnel.

Desserte aérienne humanitaire : Moyen le plus et rapide, malgré les contraintes

Comme mentionné dans les contraintes d'accès humanitaire, la route aérienne demeure le seul moyen pour rejoindre certains "hard to reach areas", mais aussi pour la rapidité du transport compte tenu de l'étendue du territoire national. C'est ainsi que le service humanitaire de transport aérien devient incontournable afin d'assurer la continuité des opérations humanitaires. Ce service d'appui logistique est assuré par UNHAS et ECHO flight avec 5 destinations régulières (Bamako, Mopti, Gao, Tombouctou, Ménaka) et 5 destinations sur demande (Kayes, Goundam, Niafounke, Bourem, Ansongo). En termes de statistiques, 11 516 passagers et 41 446 kgs de marchandises (biens humanitaires) ont été transportés de janvier à octobre 2021. Au niveau du nombre des usagers, ce service compte 132 utilisateurs dont 106 ONG (80,30%), 12 AFP (9,1%), 14 (10,6%) bailleurs de fonds et représentations diplomatiques.

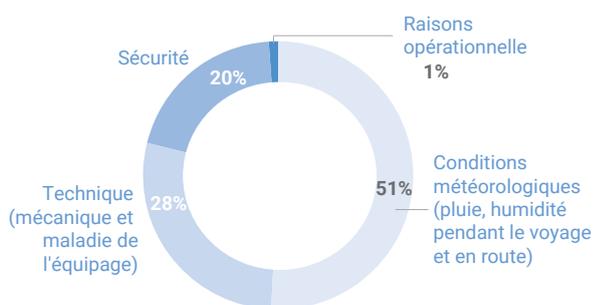
Les contraintes liées au trafic aérien (UNHAS et ECHO flight)

Les contraintes d'accès humanitaire sont de plus en plus complexes avec l'insécurité multiforme obligeant les organisations humanitaires à s'adapter constamment. Dans un tel contexte, les moyens aériens

³⁹ <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/mali/document/mali-analyse-de-lacc%C3%A8s-humanitaire-juillet-%C3%A0-septembre-2021-0>

Motifs d'annulation de vols	Annulations de vols	Motifs d'annulation de vols	Annulations de vols
Opérationnel - Faible nombre de pax	-	Sécurité - Pas de FSA	-
Opérationnel - Aérodrome non opérationnel	-	Sécurité - Pas de Security clearance de UNDSS	-
Opérationnel - Temps de fermeture	-	Technique-Congé de l'équipage	-
Opérationnel-Disponibilité du carburant, manque de carburant)	-	Maladie de l'équipe technique	4
Opérationnel-Pas de capacité	-	Technique-Maladie de l'équipage	4
Sécurité - Refus de l'équipage	-	Technique-Défaillance mécanique	17
Sécurité - Refus des autorités	-	Technique - Erreur de planification de l'opérateur	-
Sécurité - Exposition élevée au risque de sécurité	10	Piste d'atterrissage mouillée	3
Sécurité - Pas de protection de la force sur le terrain	2	Météo-Conditions de route	36
		Météo - Pluie rendant la piste d'atterrissage humide	1

Raisons de l'annulation de vol



ZONES NON COUVERTES PAR LES SERVICES DE VOLS HUMANITAIRES

Liste des zones accessibles avec sécurisation à l'atterrissage et au décollage	UNHAS	Localité	Raisons	Information
		Goundam	Aucune demande mais toujours maintenu au calendrier hebdomadaire	Prises en charge par ECHO
ECHO FLIGHT		Niafunke		
		Ansongo	Piste détruite par convoi MINUSMA en juillet 2021	Piste réhabilitée et évaluée le 18 décembre 2021
		Bourem	La seule ONG a quitté Bourem en 2020	Croix Rouge
		Gourma Rahous	Piste éloignée sous menace crainte des agences malgré formation UNHAS.	Départ de SIF de Gourma

sont le recours indispensables pour accéder à certaines zones afin de garantir le bon déroulement des interventions humanitaires. Malheureusement, les opérateurs de services humanitaires aériens rencontrent également des difficultés opérationnelles qui les contraignent parfois à ne pas couvrir certaines zones ou à annuler certains vols. Le tableau suivant, illustre certaines difficultés liées au service humanitaire aérien au cours de l'année 2021.

Le tableau ci-dessous, illustre certaines contraintes liées au service humanitaire aérien en 2021. Notons que ces contraintes sont

également liées aux procédures de déconfliction de l'espace aérien et de l'occupation des pistes sommaires par les forces de sécurité internationales présentes sur le théâtre d'opération.

UNHAS reste souvent le seul moyen d'entrée ou de sortie d'une zone d'opération pour l'ensemble de la communauté humanitaire.

De plus, les organisations humanitaires ont augmenté leur présence partout au Mali ; les agences des Nations Unies et les ONG ayant ouvert de nouveaux bureaux dans les régions du nord du pays.



MALI/ MOPTI / FÉVRIER 2021

Partie 2

Suivi de la réponse humanitaire

2.1

Calendrier de suivi de la réponse humanitaire

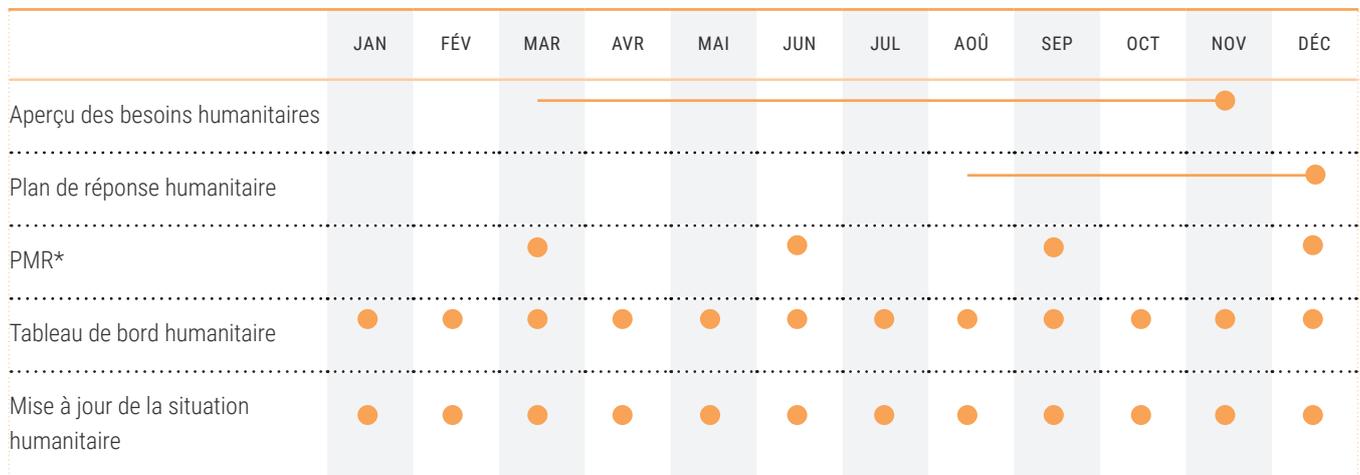
Le transport aérien joue un rôle essentiel car il facilite l'accès humanitaire aux populations bénéficiaires et évite à ces derniers d'emprunter des routes souvent en mauvaises conditions ou non sécurisées dans le nord du Mali.

Par conséquent, les opérations de l'UNHAS jouent un rôle essentiel pour soutenir la capacité de la communauté humanitaire à mettre en œuvre et monitorer un large éventail d'activités d'urgence dans certaines des régions les plus éloignées et les plus en détresse du nord du Mali.

Cette capacité ne doit pas faire oublier les contraintes liées au partenariat avec les agences et ONG en fournissant du personnel de soutien au sol afin de permettre une meilleure gestion de l'opération. Le format est en pleine mutation et bon nombre d'agences désertent les zones affectées pour faire appel à des parties tierces et ou renoncent à assister UNHAS dans ce sens.

Par l'entremise du fret aérien, l'UNHAS délivre aussi chaque mois des médicaments, du courrier et d'autres articles d'urgence aux populations dans le besoin à travers le pays.

Calendrier du cycle de programmation humanitaire



* Rapports Périodiques de Monitoring (RPM)

2.2

Cadre de monitoring de la réponse

Comme les deux premières années du cycle de programmation humanitaire de 2020-2022, le suivi du HRP 2022 sera fait de manière annuelle à travers un système de monitoring articulé autour d'un calendrier annuel séquencé. Ainsi le tableau de bord récapitulatif de l'ensemble des réalisations des partenaires des secteurs sera produit selon une périodicité mensuelle tandis que le Rapports Périodiques de Monitoring

(RPM) sera trimestriel. Les indicateurs de suivi des réalisations des activités seront surveillés parallèlement aux indicateurs de suivi de la situation et des besoins. L'analyse comparée de ces deux types de suivi permettra de mesurer l'impact des interventions humanitaires et servira à mettre à jour le HNO et le HRP s'il y a lieu au cours de l'année 2022. L'engagement des clusters pour les missions de suivi de la réponse humanitaire ainsi que pour les évaluations multisectorielles inter-agences constitue une opportunité pour mettre à jour les données.

En vue de conduire à bien l'exercice de suivi de la réponse, ce présent cadre a été conçu par l'ICCN et validé par l'EHP. A l'instar des années précédentes, il a vocation à renforcer la transparence et la redevabilité du processus de suivi en situant les responsabilités de l'ensemble des parties prenantes.

Objectif du Cadre de monitoring de la réponse

L'idée d'un cadre de monitoring de la réponse s'inscrit dans l'engagement de la communauté humanitaire du Mali de renforcer sa redevabilité aux populations affectées, aux bailleurs de fonds, aux autorités administratives maliennes et aux services techniques. Il permet de décider quand il faut réajuster, réadapter ou corriger pour une réponse efficace et efficiente, tout en étant un outil de plaidoyer à l'endroit des décideurs.

Conformément à son engagement pour un monitoring du HRP efficace et de qualité, l'Équipe Humanitaire Pays (EHP) supervise la mise en œuvre de ce cadre de monitoring de la réponse humanitaire couvrant la période de janvier à décembre 2022. Il a été développé par la Coordination Inter-Cluster (ICC) et a été approuvé par l'EHP.

Ce cadre définit clairement ce qui sera suivi, comment et quand. Il identifie les responsabilités pour le suivi et l'analyse et fournit un calendrier clair pour la production des rapports, notamment les Rapports Périodiques de Monitoring (RPM) et les tableaux de bords humanitaires.

Champ du cadre de monitoring de la réponse

Le RPM du Mali organisé suivant trois conditions humanitaires, comporte trois niveaux différents : les objectifs stratégiques et leurs objectifs spécifiques, les objectifs sectoriels/cluster et les activités. Chaque niveau a des indicateurs, des références de base et des cibles permettant d'évaluer les progrès accomplis au fil du temps.

Responsabilités dans le suivi du plan de réponse

Selon le niveau, différents acteurs sont responsables du monitoring et du rapportage des progrès de la réponse humanitaire :

- Les objectifs stratégiques et les objectifs spécifiques, organisés en conditions humanitaires, sont suivis par le groupe de coordination inter-cluster (ICC) ;
- Les objectifs des clusters sont suivis par les coordinateurs de clusters et sous clusters ;
- Les activités sont suivies par les organisations indépendantes membres des clusters et les données sont collectées par les coordinateurs de clusters et sous clusters ;
- De plus, les contributions financières sont suivies par le Service de Suivi Financier (Financial Tracking System, FTS) ;
- Les clusters mènent également des activités de suivi en bilatéral auprès des bailleurs de fonds et des partenaires pour améliorer le niveau de proactivité et de transparence sur le traçage des fonds reçus via FTS.

Par ailleurs, dans le cadre de la redevabilité aux populations affectées et la communication avec les communautés humanitaires soutiennent l'implication des populations et aussi leurs leaders y compris les leaders des femmes et des jeunes dans le suivi des activités des partenaires sur le terrain. Aussi, lors des lancements des projets et pendant les réunions du CRHC, les communautés sont encouragées à y participer. Elles sont également sensibilisées sur l'utilisation des canaux des mécanismes des plaintes et des feedbacks pour s'informer, vérifier ou contrôler les activités menées sur le terrain en leur nom conformément à la redevabilité citoyenne.

Ressources humaines et financières pour le suivi de la réponse

Compte tenu du rôle central des clusters dans le suivi du plan de réponse, les agences chefs de file sectoriels doivent veiller à ce que chaque cluster dispose des ressources humaines et financières nécessaires. Généralement le suivi de la réponse est confié au gestionnaire de l'information du cluster ou le cas échéant au co-facilitateur du cluster. OCHA, en charge de la coordination intersectorielle, vient en appui et en coordination avec les gestionnaires de l'information des clusters. De même, le Groupe de travail des gestionnaires de l'information des clusters (IMWG) constitue l'équipe technique chargée du suivi de la réponse du HRP 2020-2022.

Présentation des types de rapports périodiques

Partie 3

Aperçu de la réponse sectorielle

Les tableaux de suivi fournissent une description détaillée des indicateurs liés aux objectifs stratégiques, aux objectifs spécifiques et aux objectifs des clusters. Ils comprennent les références de base, les cibles, les sources de données, les méthodologies de collecte des données, les organisations responsables de la collecte des données et la fréquence de collecte.

Les données et les informations contenues dans les RPM et les tableaux de bord humanitaires contribueront également à l'élaboration de l'aperçu de la situation humanitaire globale (GHO) de 2022 et le cas échéant aux révisions du HNO et du HRP 2022.

SECTEUR	FONDS REQUIS (USD)	PARTENAIRES DANS LE PLAN	NOMBRE DE PROJETS	PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES
Sécurité alimentaire	\$294 M 	26	48	3,6 M	2,9 M
Nutrition	\$78,1 M 	13	24	3,4 M	2,7 M
Protection	\$65,2 M 	34	51	3,0 M	2,9 M
Réponse aux Réfugiés	\$64,4 M 	10	13	110,3K	110,3 K
Éducation	\$59,6 M 	13	16	2,9 M	1,1 M
Eau, hygiène et assainissement	\$55,2 M 	21	36	3,7 M	2,6 M
Coordination	\$26,4 M 	6	6	7,5 M	5,3 M
Santé	\$22,9 M 	12	15	4,4 M	2,1 M-
Abris/BNA	\$19,9 M 	8	7	2,1 M	1,4 M
Global	\$686 M	61	170	7,5 M	5,9 M

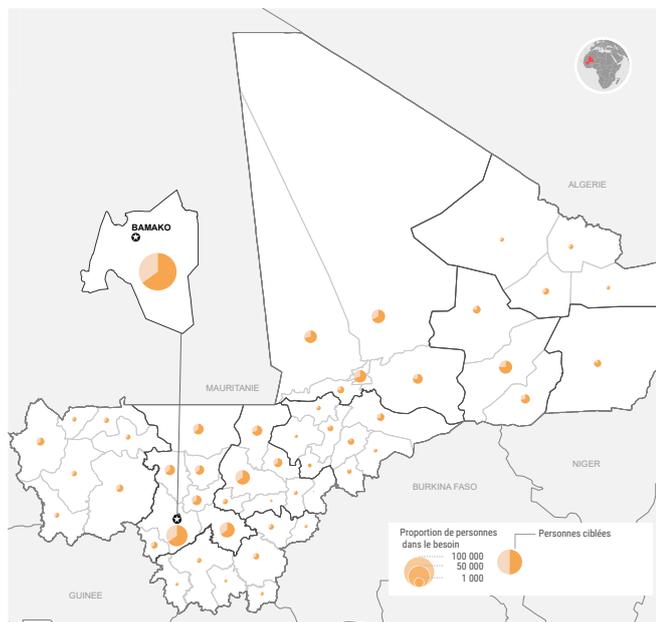
3.1

Abris / Bien Non Alimentaires



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (USD)	PARTENAIRES DANS LE PLAN	PROJETS
2,1 M	1,4 M	\$19,9 M	7	8

La communauté humanitaire, en se basant sur les objectifs stratégiques et objectifs spécifiques du HRP 2020-2022, a élaboré sept plans de réponses sectoriels pour couvrir les sept clusters plus la Coordination et la réponse aux réfugiés que compte le pays. Chaque



plan contient des objectifs sectoriels, des axes d'intervention et des activités s'inscrivant dans les quatre conséquences humanitaires qui ont été retenues. Au niveau opérationnel, les partenaires des clusters se sont engagés à mener des interventions sectorielles, intersectorielles et multisectorielles coordonnées afin d'optimiser l'impact de la réponse humanitaire.

Les activités prennent en compte les besoins spécifiques des enfants, des filles, des femmes, des hommes, des personnes âgées et aussi des personnes à besoins spécifiques (personnes à mobilité réduite, les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et femmes allaitantes, les personnes souffrant de maladies chroniques.). **170 projets** ont été soumis pour un budget total de **686 millions** de dollars afin d'atteindre 5,3 millions de personnes en 2022.

Selon plusieurs évaluations et enquêtes de terrain⁴⁰, les abris et les biens non alimentaires figurent parmi les trois besoins prioritaires cités par les personnes déplacées. En termes d'interventions, le Cluster Abris et biens non alimentaires (BNA) aura dès lors les objectifs suivants :

Objectif sectoriel 1 : Apporter une réponse en abris d'urgence et biens non-alimentaires aux populations dans le besoin.

Objectif sectoriel 2 : Coordonner l'appui fourni aux partenaires pour des solutions adaptées aux besoins en abris et biens non-alimentaires.

Objectif sectoriel 3 : Renforcer le processus de mise en œuvre des solutions durables en logements sûrs, dignes et conformes aux attentes des bénéficiaires.

Contexte et analyse des besoins

Le Cluster Abris & BNA, tenant en compte des capacités opérationnelles de ses partenaires, vise à fournir une assistance à 1 461 543 de personnes dont 405 217 filles, 393 236 garçons, 308 125 hommes, 321 737 femmes, 16 407 hommes âgés et 16 821 femmes âgées, sur une population dans le besoin de 2 162 760. En ce qui concerne les groupes vulnérables prioritaires, 100 % des personnes déplacées dans les sites, 40 % de celles qui se trouvent en dehors des sites, 20 % des personnes retournées et 60 % dans les communautés d'accueil seront ciblées.

Priorisation

Le Cluster accordera une priorité aux ménages les plus vulnérables dans les zones de sévérité 3 à 5, (tel que ressorti des enquêtes MSNA), en intégrant les critères de genre et de handicap. Le choix des interventions sera déterminé en fonction des besoins visant à garantir l'accès aux services de base requis et le bien-être physique, y compris les besoins supplémentaires des personnes nouvellement déplacées

40- Préliminaire pour la revue de données secondaires, Cluster Abris/BNA Mali, 2020
Suivi des besoins post RRM et lacunes, RRM Mali, 2020



MALI/ GAO : Site de transit de PDI en construction.

©Ibrahima Koné/ OCHA

et ceux générés par la COVID-19. Les membres du Cluster fourniront une assistance pendant la phase d'urgence liée aux chocs, celle de transition et celle dite de stabilité.

Les familles ne parvenant pas à compléter leur réintégration totale bénéficieront d'un appui en abris durables. Dans le Nord et le Centre du pays, les familles d'accueil continuent de subir un stress sur leurs conditions de vie. Une réponse mixte en nature et en modalité cash sera fournie pour renforcer leur résilience et limiter les nouveaux déplacements.

Stratégie de réponse

L'intervention du cluster sera basée sur une analyse régulière et prendra en compte les facteurs et risques aggravants (l'augmentation des violences, les problèmes liés aux LTB, les inondations, le changement climatique, la COVID-19). En fonction du contexte et de la connaissance des besoins, le choix de l'intervention permettra d'adapter la stratégie, notamment en apportant une assistance en matière d'abris et biens non-alimentaires, soit en nature, soit en transferts monétaires. De façon spécifique, l'intervention se focalisera sur :

- L'évaluation des besoins dans les régions et cercles affectés par les déplacements ;

- Le ciblage efficace des populations les plus vulnérables et la distribution de kits d'abris d'urgence et de biens non-alimentaires essentiels ;
- La synchronisation des réponses sous l'angle multisectoriel en synergie avec les services étatiques ;
- Le pré-positionnement de kits dans les zones affectées et dans les chefs-lieux des cercles ;
- L'appui à la construction ou à la réhabilitation des abris durables sur des sites dédiés aux solutions durables ;
- L'accès équitable et à égalité de conditions aux prestations en abris et biens non-alimentaires requis ;
- La collecte, analyse et partage de données sexo-spécifiques et réalisation d'enquêtes post-interventions.

Interventions sectorielles

Les interventions du Cluster permettront de fournir des kits d'abris d'urgence standards et des biens non-alimentaires y compris des kits contre la Covid-19 aux personnes ciblées. Les articles d'hygiène seront harmonisés avec le cluster EHA et fournis à 1 315 389 de personnes.

Des abris d'urgence et transitionnels seront fournis à 1 169 234 personnes conformément aux besoins prioritaires. Le plaidoyer sera renforcé pour permettre la promotion de solutions pérennes comme des abris durables en priorité destinés aux ménages les

plus vulnérables. L'appui mixte (en cash et en nature) sera considéré pour la réhabilitation/construction de logements durables pour 292 309 personnes. Les services techniques de l'Etat et les collectivités territoriales seront associés afin que les questions liées à l'accès à la terre et à la propriété soient considérées dans les réponses du Cluster. Le groupe de travail Logement, Terre, Propriété et Ressources Naturelles (LTPRN) sera également associé tout au long du processus des interventions.

Méthodologie de ciblage

Le ciblage intégrera les considérations (Âge, Genre, Diversité, Mobilité) AGDM et tiendra compte des particularités des communautés et des réalités inhérentes aux zones géographiques. La vulnérabilité des populations ciblées sera l'élément central de déclenchement des interventions tout en maintenant la centralité et la transversalité de la protection.

Les ménages dirigés par des femmes, ainsi que les foyers avec des personnes âgées ou des personnes vivant avec un handicap ou une maladie chronique ou autre groupe à risque, feront l'objet d'une attention particulière lors du ciblage. Des discussions en focus groupe ainsi que la participation des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite seront promues afin d'éviter les risques de discrimination.

Lien avec les autres secteurs

L'intervention du Cluster dans la majorité des cas, se fera à travers une réponse multisectorielle, complémentaire et souvent associée aux Clusters Protection, Sécurité alimentaire, Eau, Hygiène et Assainissement mais aussi Santé et Education. Le Cluster accordera

une importance aux synergies d'action avec le Cluster Protection sur les ciblage entraînant des conséquences sur la sécurité foncière. Les membres coordonneront leurs interventions pour l'opérationnalisation du Nexus, et le Comité de pilotage des sites afin d'offrir une plateforme de coordination intégrée.

Le Cluster collaborera avec la Conseillère Principale en Genre dans l'Action Humanitaire inter-agences du Gender Standby Capacity Project (GENCAP) pour renforcer ses capacités d'analyse, de plaidoyer, d'évaluation, de planification, de programmation et de suivi des partenaires, en vue de mieux refléter la perspective genre, âge et diversité dans l'analyse des besoins et des activités.

Modalités cash

Le Cluster introduira graduellement les transferts monétaires en collaboration avec le Groupe de travail sur le Cash. Une étude de faisabilité précédera le déclenchement de cette modalité avec une approche par région y compris la prise en compte des différents groupes de vulnérabilités et d'âge.

Protection transversale

La consultation et l'inclusion de toutes les catégories y compris les personnes en situation de handicap seront renforcées afin d'identifier au mieux leurs besoins. Le Cluster, conjointement avec le Groupe de travail LTPRN, accentuera ses efforts pour résoudre les problèmes d'éviction. La formation en protection transversale des équipes des partenaires sera également évaluée afin d'assurer une réponse de qualité dans le but de mieux protéger les bénéficiaires pour qu'ils reçoivent une assistance dans les conditions de protection et de dignité requises.



3.2

Eau, Hygiène et Assainissement



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (USD)	PARTENAIRES DANS LE PLAN	PROJETS
3,7 M	2,6 M	\$55,2 M	21	36

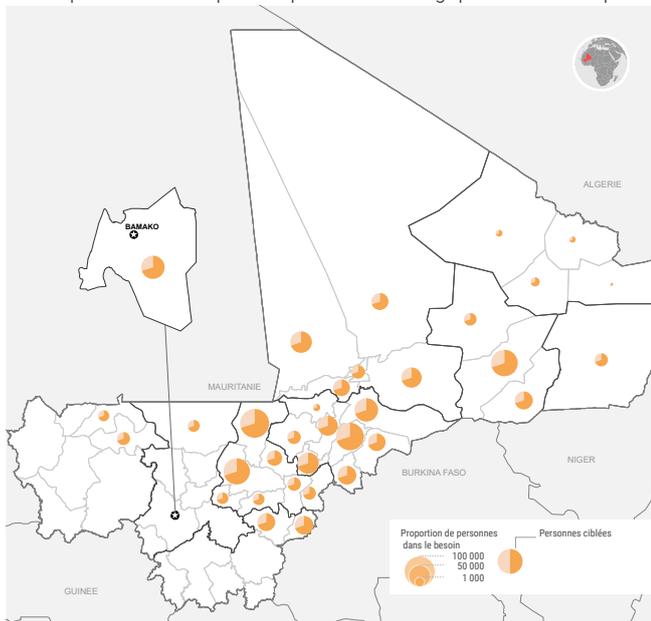
Redevabilité

Le Cluster intégrera la pratique de la redevabilité envers les bénéficiaires dans ses interventions. Un programme de renforcement des capacités des partenaires pour mettre en place et gérer des mécanismes proactifs de feedback et de plaintes adaptés aux régions, aux groupes vulnérables et au genre, sera développé au cours du premier trimestre de l'année. Le Cluster mettra également en place un système de remontée des feedbacks et plaintes communautaires pour une analyse au niveau du Cluster afin d'adapter les approches de réponses, et aussi systématisera les réunions communautaires.

commune permettra de dégager les principaux gaps, y compris les nouveaux besoins prioritaires. La matrice d'analyse sectorielle (MAS) permettra d'assurer le suivi régulier des indicateurs qui seront rapportés mensuellement aussi à travers les outils standards du Cluster comme la 4W.

Coordination

La coordination sera renforcée par une meilleure gestion de l'information et une sensibilisation, un plan de formation et d'engagement humanitaire plus fort. Le Groupe Stratégique Consultatif va élaborer un programme de formation visant à adapter les modules de formation aux besoins spécifiques par région et contexte dans le but de prendre en compte les questions stratégiques comme requis.



Coût de la réponse

Le budget provisoire du HRP 2022 pour le secteur Abris & Biens Non-Alimentaires (BNA) est estimé à 19,9 M \$

Suivi de la réponse

Les indicateurs multisectoriels identifiés par le Cluster seront systématiquement collectés chaque trimestre et une analyse



MALI/ MOPTI : Une bénéficiaire se lave les mains lors de la distribution de cash dans le village de Youre (région de Mopti).

© World Vision/ Fousseni Koné

Objectif sectoriel 1 : Apporter une assistance coordonnée, intégrée et adaptée en EHA et Prévention et Contre des Infections (COVID 19, choléra, etc.) aux populations vulnérables, dans les communautés, structures sanitaires et écoles des zones ciblées.

Objectif sectoriel 2 : Contribuer aux réponses nutritionnelles d'urgence à travers des interventions EHA.

Objectif sectoriel 3 : Améliorer l'accès des populations aux infrastructures et services EHA de façon durable dans les zones vulnérables ciblées.

Objectif sectoriel 4 : Assurer la prise en compte des risques de protection dans la réalisation des activités EHA ainsi que l'implication et la satisfaction des bénéficiaires.

Objectif sectoriel 5 : Renforcer les capacités de réponse aux chocs des acteurs locaux et leur gestion pérenne des services et infrastructures EHA.

Contexte et analyse des besoins

Dans une situation marquée par l'intensification des déplacements forcés de populations et par le changement climatique et les inondations. Les infrastructures EHA - déjà insuffisantes pour les populations non-déplacées - se retrouvent davantage sous pression. Certaines problématiques intersectorielles nécessitent aussi une assistance EHA, notamment en santé pour limiter l'expansion de pandémies et en nutrition en termes d'accès à l'eau potable et de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.

Selon l'analyse EHA des vulnérabilités des ménages réalisée à partir des données MSNA, 3 743 606 de personnes répartit dans 34 cercles seront en besoin urgent en 2022 avec 21% des ménages n'ayant pas accès à une source d'eau améliorée. Les moins de 18 ans sont majoritaires avec 2 026 294 enfants dans le besoin (1 025 928 filles et 1 000 366 garçons), suivi des 18-59 ans représentant 1 587 090 de personnes (806 624 femmes et 780 466 hommes). Les plus de 59 ans dans le besoin sont 130 222 avec 66 200 femmes et 64 022 hommes). Parmi ces différents groupes, 4% sont des PDI et 11% sont des retournés (9%) ou rapatriés (2%).

Priorisation

Grâce à une base de données collectée au niveau des ménages (MSNA), la priorisation des besoins et régions a été faite en se concentrant uniquement sur les zones particulièrement affectées, puis en appliquant une pondération basée sur le niveau d'insécurité des différents cercles sélectionnés⁵, la méthodologie A du int Intersectoral Analysis Framework (JIAF) a été appliquée et un score de sévérité EHA de 1 à 5 a été attribué à chaque ménage. Ceux ayant un score entre 3 et 5 sont considéré dans le besoin et ceux comptabilisant 4 ou 5 font face à des besoins aigus. Les résultats sont donc de 3,7M de personnes dans le besoin (PIN global) dont 1,1M sont en besoin aigu (sévérités 4 et 5).

Stratégie de réponse

La réponse sectorielle est articulée autour de trois axes d'intervention :

- La réponse EHA d'urgence aux personnes vulnérables en situation d'urgence, y compris les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, de façon intégrée et adaptée à leur vulnérabilité ;
- L'amélioration de l'accès équitable et durable des différentes couches de la population aux infrastructures et services EHA dans les zones cibles à travers une approche sensible au genre et une participation centrée sur leur vulnérabilité ;
- Le renforcement des capacités de réponse aux chocs des acteurs locaux et leur gestion pérenne des services et infrastructures EHA.

Le Cluster EHA portera une attention particulière au plaidoyer en vue de l'opérationnalisation du Nexus humanitaire-développement à travers la feuille de route sectorielle EHA du Nexus et selon la situation-type.

Méthodologie de ciblage

Les personnes ciblées par le Cluster EHA sont estimées en considérant 70% des personnes dans le besoin. La cible totale est de 2 620 524 personnes dont 1 418 406 enfants (718 150 filles et 700 256 garçons), 1 110 963 adultes (564 637 femmes et 546 326 hommes) et 91 155 personnes âgées (46 340 femmes et 44 815 hommes).

Renforcement des systèmes locaux

Les interventions du cluster intégreront les actions de renforcement de la résilience des populations à travers la redynamisation des systèmes communautaires de gestion des infrastructures. Au-delà, les actions du Cluster cibleront l'ensemble des acteurs locaux engagés dans le système de gestion à savoir les services techniques, les collectivités et les organisations privées dans l'optique que l'ensemble des maillons de la chaîne du système EHA soit fonctionnel.

Lien avec les autres secteurs

Le Cluster EHA veillera à la prise en compte des questions transversales (redevabilité, Nexus, relèvement rapide, genre et protection) et prévoit un appui intersectoriel visant à aider les autres secteurs à avoir plus d'impact dans leurs réponses.

Avec le secteur santé et dans le contexte d'épidémies, la complémentarité sera renforcée en vue de la prévention et du contrôle des infections (PCI). Le cluster EHA cible 70% des cas MAS avec un paquet minimum WASH in Nut en complémentarité avec le secteur nutrition. En relation avec le secteur Education, un comité conjoint a été mis place et défini le paquet minimum EHA /COVID au sein des écoles et la collaboration se poursuivra dans le domaine du WaSH in Schools en situation d'urgence. La collaboration sera renforcée sur la promotion de l'approche cash avec la sécurité alimentaire, et aussi avec le secteur abris/BNA pour une réponse plus efficace et mieux coordonnée face aux inondations.

Modalités Cash

Le cluster EHA encourage les partenaires dans l'utilisation de la modalité cash dans les réponses du secteur notamment les transferts monétaires pour 50% des kits d'hygiène et prioritairement ceux de l'hygiène menstruelle là où les conditions en termes de marché et de sécurité sont réunies.

Aussi, l'utilisation de coupons pour l'accès à l'eau des personnes vulnérables notamment dans les zones où le service est payant reste une possibilité. Le cluster EHA prévoit d'activer un groupe de travail sur les Transferts Monétaires EHA pour développer un guide technique et des outils propres au secteur EHA ainsi qu'un renforcement des capacités des partenaires.

Intégration du genre

Le Cluster EHA a d'ores et déjà pris l'initiative de mettre en œuvre cinq principes clés pour assurer la sécurité et la dignité des femmes, filles et garçons dans les interventions d'urgence :

- Consulter prioritairement les filles et les femmes à tous les stades du projet, en particulier sur l'emplacement et la conception des points d'eau, des douches et des latrines ;
- Analyser et prendre en compte la division des tâches et les besoins différenciés des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans l'EHA ;
- Encourager une représentation égale des femmes et des hommes au sein des comités et lors des formations ;
- Séparer par sexe les blocs de douches et latrines grâce à un pictogramme, et à des distances raisonnables. Les portes doivent pouvoir être verrouillées de l'intérieur pour assurer une meilleure intimité et sécurité ;
- Répondre aux besoins spécifiques en hygiène intime des filles et des femmes menstruées.

Protection transversale

Les partenaires du cluster EHA global en partenariat avec le Cluster Protection Globale se sont accordés sur cinq engagements minimum qui doivent être respectés dans tous leurs programmes humanitaires EHA :

1. consulter séparément les filles, les garçons, les femmes et les hommes, y compris les personnes âgées et les personnes handicapées; accès à des services et infrastructures EHA appropriés et sûrs ; accès à des mécanismes de retours d'information et de plaintes sûrs et sécurisés ;
2. suivre et évaluer l'accès et l'utilisation sûrs et équitables des services fournis par les projets EHA ;
3. prioriser la participation des filles (en particulier des adolescentes) et des femmes dans le processus de consultation.

Redevabilité

Le cluster EHA poursuivra la promotion des cinq engagements minimums tout au long du cycle du programme humanitaire afin de renforcer la redevabilité des partenaires EHA envers la population affectée. Le cluster s'assurera que les bénéficiaires de l'assistance reçoivent des informations sur l'accès aux installations EHA et aient accès aux différents canaux de communication, que les femmes et les hommes de différents groupes d'âge soient interrogés sur leur satisfaction des interventions EHA.

Lien avec les acteurs de développement

3.3

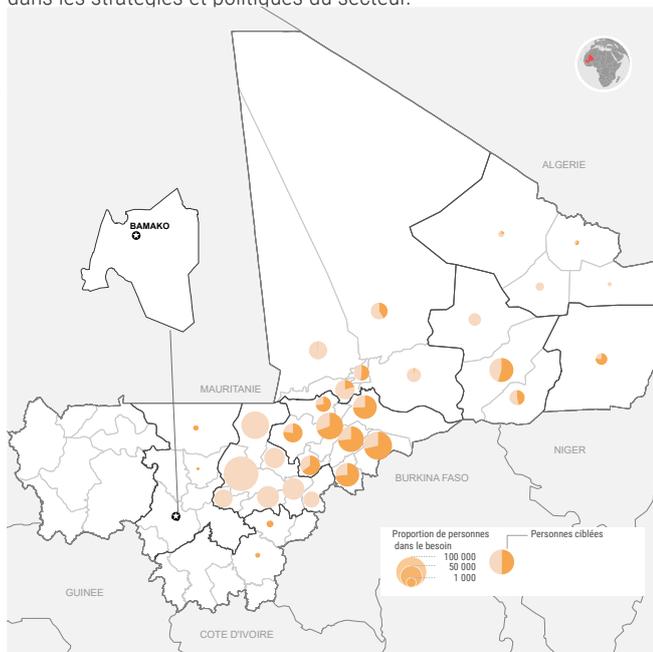
Education



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (USD)	PARTENAIRES DANS LE PLAN	PROJETS
2,9 M	1,1 M	\$59,6 M	13	16

L'approche Nexus que promeut le cluster EHA sera le cadre approprié pour renforcer le lien avec les acteurs de développement. Le cluster EHA collabore à cet effet avec le groupe de dialogue Eau et Assainissement des PTF du secteur, la CRZPC et le GTH FONGIM en 'trinôme Nexus', ce qui permis d'actualiser la feuille de route Nexus EHA en 2021 dont le cluster promeut son opérationnalisation en 2022.

La stratégie de réponse du cluster intègre des réponses de plus en plus structurantes dans les zones humanitaires et une poursuite du plaidoyer en vue de la prise en compte des questions humanitaires dans les stratégies et politiques du secteur.



Une Stratégie Nationale EHA-nutrition a été élaborée et un groupe technique EHA-nutrition regroupe tous les acteurs EHA-nutrition de l'urgence et du développement.

Coordination

Les réunions ordinaires de coordination se tiendront de façon mensuelle au niveau national et au sein des régions tout en s'assurant que les points de plaidoyer des groupes sectoriels en régions sont systématiquement remontés et échangés au niveau national. Des missions semestrielles d'appui à la coordination sectorielle seront réalisées en appui aux régions. Le Comité d'Orientation Stratégique du cluster jouera son rôle et traitera toutes les questions stratégiques qui seront ensuite soumises au cluster. Au besoin, des comités techniques seront mis en place pour l'élaboration ou révision d'outils en appui

aux groupes de travail (GT) et aux partenaires dans leurs réponses opérationnelles. Une matrice de suivi des besoins et des gaps sera initiée afin de mieux orienter les partenaires vers les sites prioritaires. L'évaluation des performances du cluster pour l'année 2021 a été réalisée et un atelier de validation des résultats tenu en décembre a permis d'identifier des points d'action qui seront intégrés dans le plan de travail 2022 du cluster.

Coût de la réponse

Le budget provisoire du HRP 2022 pour le secteur EHA est estimé à 55,2 M \$.

Suivi de la réponse

A l'instar de 2021, la matrice 5W sera utilisée pour la collecte et la compilation des réalisations des partenaires de façon mensuelle, permettant ainsi de monitorer les indicateurs liés aux activités et objectifs du cluster dans le HRP. Le suivi des financements du secteur sera également poursuivi en 2022 en vue d'une visibilité des ressources disponibles tout en poursuivant le plaidoyer pour le reporting dans FTS. Au niveau des régions de Mopti, Ségou, Tombouctou/Taoudénit et Gao/Ménaka, le personnel EHA de l'UNICEF appuiera les directions régionales de l'hydraulique dans la coordination des groupes sectoriels et le monitoring des activités sectorielles.

Objectif sectoriel 1 : Promouvoir l'accès équitable à une offre éducative inclusive et de qualité dans un environnement protecteur ;

Objectif sectoriel 2 : Offrir une éducation de qualité aux enfants déscolarisés/non scolarisés dans les régions affectées par une situation de crise ;

Objectif sectoriel 3 : Renforcer les capacités de résilience du système éducatif (formation des acteurs de l'éducation sur la cohésion sociale, la culture de la paix, la réduction des risques des catastrophes).

Stratégie de réponse

Le secteur de l'éducation se caractérise par plusieurs faiblesses structurelles aggravées par la crise multidimensionnelle. De nombreuses barrières limitent l'accès à l'éducation : capacités économiques des ménages, travail des enfants, mariage des enfants et parfois non-considération de l'importance de l'éducation. Cette situation a été exacerbée depuis 2012 ; l'éducation est directement attaquée et menacée (personnels et infrastructures), entraînant la fermeture de nombreuses écoles (1 664 au mois d'août 2021) dans les régions du Nord, du Centre et plus récemment vers le Sud. Les infrastructures éducatives sont insuffisantes et les déplacements forcés de population créent une pression supplémentaire sur les services.

Les enfants privés d'accès à l'éducation font face à des risques accrus de violence, exploitation, abus, recrutement par les groupes armés. Les enfants affectés par les crises sont en besoin d'appui psychosocial.

Priorisation

Les priorités pour le secteur sont : - la réouverture des écoles tout en appuyant le développement d'offres alternatives adaptées ; - assurer un environnement d'apprentissage sûr et protecteur (protocole, kits WASH COVID ; - soutien psychosocial et la santé mentale, la cohésion sociale et construction de la paix) ; - l'alimentation scolaire ; - l'amélioration des mécanismes de préparation, et de réponse aux risques.

Le cluster assurera une approche inclusive de la réponse pour les enfants affectés (filles/garçons, vulnérables personnes déplacés internes et réfugiés, handicapés, et les plus difficile à atteindre notamment ceux des communautés d'accueils).

Stratégie de réponse

Le cluster vise à fournir l'accès à des offres éducatives formelles, non-formelles et alternatives dans un environnement protecteur pour les filles et garçons de 3 à 17 ans non-scolarisés et/ou déscolarisés du fait des crises sécuritaire, sanitaire et catastrophes naturelles et de contribuer à leur intégration et maintien dans le système éducatif. Ces offres incluent l'éducation à distance, notamment à travers la radio.

La stratégie inclut le soutien au dialogue et à la mobilisation communautaires pour la réouverture des écoles fermées à cause de l'insécurité et adresser les barrières d'accès à l'éducation.

Le soutien à l'alimentation scolaire afin de favoriser l'accès et le maintien à l'éducation se fera par l'accompagnement du Centre National des Cantines Scolaires à fournir des repas aux enfants de 7 à 12 ans inscrits dans l'enseignement fondamental 1.

La promotion de l'éducation à la paix, le soutien psychosocial, cohésion sociale et la prévention et réduction des risques de conflits et catastrophes passera par la formation des enseignants, des élèves et les communautés.

Méthodologie de ciblage

La détermination des besoins en éducation est établie sur la base du niveau de sévérité de 1 à 5, pour :

- 1) minimal/acceptable,
- 2) sous pression,
- 3) sévère,
- 4) extrême
- 5) Catastrophique. Les indicateurs utilisés sont les suivants :
 - % enfants ne fréquentant pas l'école régulièrement (au moins 4j semaine) ;
 - % ménage déclarant une barrière à l'éducation liée à la qualité de l'enseignement ;
 - % ménages préoccupés par la sécurité de leur(s) enfant(s) ;
 - % écoles fermées/non fonctionnelles lié aux crises humanitaires (Insécurité, inondations)

Le calcul de la cible est focalisé sur les personnes dans le besoin aiguë, personnes se trouvant dans le niveau de sévérité 4. 89% de ces personnes ont été ciblé par le Cluster.

Procédures d'analyse :

Le NPB en éducation prendra en compte :

- Enfants non-déplacés, PDI, retournés et rapatriés dans les régions du nord et du centre dans les niveaux de sévérité 3 à 5 (affectés par non-fréquentation scolaire ou insécurité) ;
- Enfants non-déplacés, PDI, retournés et rapatriés dans certains cercles du sud impactés par la non-fonctionnalité des écoles ;
- Enfants réfugiés ;
- Enseignants impactés par la non-fonctionnalité des écoles.

Considérations transversales

Renforcement des systèmes locaux :

Le cluster éducation renforcera les capacités des services décentralisés de l'État et des acteurs communautaires (dont les Comités de gestion scolaire). La fonctionnalité des cellules d'urgence au niveau central et régional et l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action au niveau communautaire permettront de minimiser les risques pour les écoles exposées.

Lien avec les autres secteurs

3.4

Nutrition



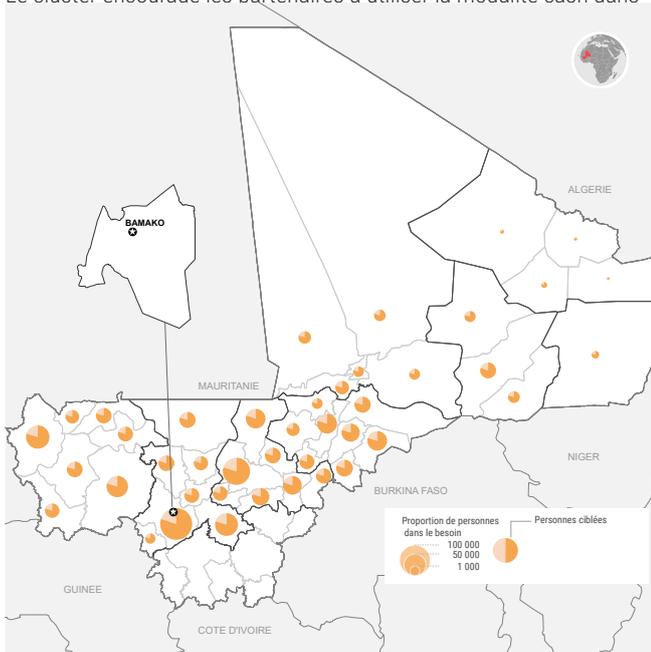
PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (USD)	PARTENAIRES DANS LE PLAN	PROJETS
3,4 M	2,7 M	\$78,1 M	13	24

Le cluster éducation collaborera avec les clusters EHA et protection à travers l'accès aux points d'eau et latrines séparées en milieu scolaire.

Les acteurs de la protection seront impliqués dans les activités de prévention, réduction et réponse aux risques de conflits et catastrophe. La collaboration avec les mécanismes de protection se poursuivra pour un suivi des attaques contre l'éducation, des fermetures et occupations des écoles (MRM).

Modalités cash

Le cluster encourage les partenaires à utiliser la modalité cash dans



leurs réponses dans le contexte de crises qui a de forts impacts sur le niveau économique des ménages

Toute intervention se fera dans la mesure du possible en coordination avec le Groupe de Travail Cash.

Protection transversale

Le cluster éducation collaborera avec les sous-clusters protection de l'enfant, VBG et GTLAHM à travers la formation des enseignant(e)s sur les VBG, les actions contre les mines dans les écoles et dans les communautés pouvant promouvoir une " approche préventive".

Les activités d'appui psychosocial et de réduction de risques de conflits et catastrophe se feront en collaboration avec les acteurs de la protection (CLPE) pour renforcer le lien entre l'école, les CLPE et les communautés.

Redevabilité

La participation et mobilisation communautaire est au centre des interventions du cluster. Les communautés participent activement à tout le cycle de planification, y compris le suivi et évaluations des interventions. Des mécanismes de plaintes/retours sur les interventions seront mis en place pour recueillir l'avis des bénéficiaires et permettre de corriger/adapter la réponse.

Lien avec les acteurs de développement

L'approche nexus est un élément important de la stratégie, qui passe notamment par une collaboration étroite avec les acteurs de développement et un soutien multiforme au ministère de l'éducation et ses services déconcentrés (AE et CAP) et une forte implication des communautés locales.

Renforcer la résilience du système, des administrations locales et des communautés (notamment les CGS, AME, par exemple dans la gestion des enseignants volontaires).

Les activités d'éducation à distance développées dans le cadre de la réponse au COVID-19 s'inscrivent dans une stratégie à plus long terme qui vise à inclure cette modalité d'éducation dans la stratégie nationale de l'éducation pour renforcer les capacités d'accès et la qualité de l'apprentissage.

Coordination

La coordination nationale continuera à :

1. appuyer les coordinations au niveau des régions, y compris les activités des groupes écoles sure ;
2. Le renforcement de la collecte, le traitement et l'analyse des données de situations, besoins et réponse ;
3. L'harmonisation des approches et la production des évidences, la production de guides d'intervention pour le Mali.

Coût de la réponse

Le budget approuvé du HRP 2021 pour l'éducation est de 59,6M \$.

Suivi de la réponse



MALI/ MOPTI : Evaluation de l'état nutritionnel à travers la mesure du périmètre brachial d'un bébé.

©PAM/ Benoit Lognone

Le suivi se fera à travers l'outil (Education Cluster Monitoring Tool) ECMT, la MSNA, la JENA, les MSA et les évaluations conjointes sectorielles, afin d'identifier les gaps et les besoins du secteur, en particulier dans les zones d'urgence.

Objectif sectoriel 1 : Assurer la détection précoce, le référencement et le traitement des cas de malnutrition aiguë (MAS et MAM).

Objectif sectoriel 2 : Assurer la surveillance de la situation nutritionnelle et la prévention de la malnutrition aiguë au sein des populations les plus à risques.

Objectif sectoriel 3 : Promouvoir l'approche Nexus en consolidant l'intégration de la nutrition dans le paquet minimum d'activités à tous les niveaux de la pyramide sanitaire et en impliquant des secteurs sensibles et contributifs à la lutte contre la malnutrition.

Contexte et analyse des besoins

La malnutrition aiguë constitue l'une des premières causes de morbidité et de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans. Les cinq dernières enquêtes nutritionnelles au Mali réalisées entre 2016-2021 indiquent des prévalences de Malnutrition Aiguë Globale (MAG) comprises entre 7,2% et 10,7% au niveau national. La prévalence de la MAG en 2021 est de 10% et celle de Malnutrition Aiguë Sévère (MAS) est de 1,8%.

La situation s'est légèrement détériorée en 2021 par rapport à 2019, avec 7 des 11 régions ayant des prévalences de MAG dépassant le seuil d'alerte (10%) ou d'urgence (15%). La région de Ménaka est la plus sévèrement affectée avec une MAG de 17,9%. Aucune région ne présente des taux de MAG de moins de 5%.

Au niveau national, il y a eu une stagnation de la situation nutritionnelle entre 2016 et 2021.

Selon la même enquête de 2021, la prévalence de la MAS révèle des grandes disparités géographiques et régionales. Les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Tombouctou et Gao ont une prévalence de MAS

comprise entre 1,4% à Kayes et 1,9% à Ségou donc inférieure au seuil de gravité de 2%, alors que Mopti et Ménaka ont une prévalence de MAS qui dépasse le seuil critique de 2% avec respectivement 2,3% et 3,9%. S'agissant de la malnutrition chronique (MC), le taux est passé de 26,6% en 2019, à 23,9% en 2020, puis à 21,9 en 2021 (soit 961 830 enfants âgés de 0 à 59 mois).

Le Cluster Nutrition estime que 3 394 692 personnes auront besoin d'une assistance nutritionnelle en 2022 et environ 982 077 seront affectés par la malnutrition aiguë en 2022, dont 712 216 enfants de 0- 5 ans qui souffriront de Malnutrition Aiguë Modérée (MAM) et 247 088 de MAS et qui risquent de mourir sans traitement immédiat et adapté. On estime que 1,02 millions de FEFA ont besoin d'interventions appropriées pour protéger, promouvoir et soutenir des bonnes pratiques en matière d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.

Priorisation

En 2022, le Cluster Nutrition interviendra dans 45 cercles de niveau sévère (phase 3) et critique (phase 4) répartis dans neuf régions prioritaires. Les critères utilisés pour effectuer cette priorisation sont les résultats de l'enquête nutritionnelle 2021 et un ensemble de facteurs contributifs à la détérioration de l'état nutritionnel des populations qui ont permis d'affiner la sévérité des besoins par cercle.

Stratégie de réponse

Le dispositif opérationnel pour la mise en œuvre de chacune des interventions est pensé pour limiter les risques de propagations de l'épidémie de la Covid-19 et ce, en lien avec les directives internationales et le plan national de lutte contre la COVID-19 révisé en décembre 2020, en vue de permettre la continuité des services de nutrition.

Un accent particulier sera mis sur la détection précoce des cas, en profitant de tout contact des enfants de moins de 5 ans et des FEFA avec le système de santé, y compris au niveau communautaire et en profitant de toutes les opportunités, pour réaliser régulièrement le dépistage (poids/taille, la prise de PB) et former les responsables des enfants sur la prise régulière du périmètre brachial au sein du ménage pour le dépistage précoce et la référence. Les interventions visant l'intégration de la détection précoce au niveau communautaire dans le système national de surveillance nutritionnelle seront privilégiées. Les campagnes de masse telles que la vaccination, la supplémentation en vitamine A et la chimioprophylaxie contre le paludisme saisonnier (CPS) offriront des opportunités de détection précoce.

En ce qui concerne les activités curatives, l'accent sera mis sur le respect du protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë, sur la qualité de la prise en charge et sur la couverture effective des services de prise en charge par une mise à l'échelle des initiatives communautaires. Le groupe de travail technique prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë (PECIMA) au sein du Groupe Thématique de Nutrition (GTN) sera redynamisé avec un focus sur l'institutionnalisation et la mise à l'échelle de protocoles innovants (protocoles simplifiés, CMAM et health surge).

En outre, le système de collecte des données de routine via le DHIS2 et d'analyse des données nutritionnelles sera renforcé, en intégrant

les données du niveau communautaire et en utilisant quand cela est possible des innovations technologiques pour faciliter ce suivi. Le cluster poursuivra les actions de plaidoyer pour la tenue d'un IPC malnutrition aiguë (dont le dernier date de 2018) afin de renforcer l'analyse causale de la malnutrition. Le groupe de travail technique sur l'information nutritionnelle sera redynamisé, avec un focus sur le renforcement du système national et la digitalisation, la réactivation du système de surveillance nutritionnelle et alerte précoce (SNAP).

Tout en renforçant les analyses genre et âge pour mieux s'adapter aux besoins spécifiques, les approches de prévention seront mieux ciblées, plus intégrées et plus complètes en tenant compte de la période de soudure, des déplacés.

Les interventions de blanket feeding pour les enfants de 6 à 23 mois et les FEFA seront réalisées pour les PDI et les ménages ciblés pour l'assistance alimentaire ou bénéficiaires de transferts sociaux, avec une attention particulière pour les personnes en situation de handicap.

Sur l'ensemble des zones prioritaires, les approches communautaires seront maintenues par l'extension et la consolidation de l'approche groupes de soutien aux activités de nutrition (GSAN) – groupes de volontaires (en majorité les femmes) issus d'un même village et engagés pour la promotion d'activités spécifiques et sensibles à la nutrition, notamment la promotion de l'ANJE. Par ailleurs, le renforcement des capacités nationales sera aussi mis en avant par l'appui aux unités de productions locales de compléments alimentaires fortifiés et leur utilisation par les programmes. Enfin, les activités visant à réduire les carences en micronutriments des femmes (y compris les adolescentes) et jeunes enfants (poudre de micronutriments, vitamine A et fer acide folique), mais aussi le déparasitage des enfants d'âge scolaires seront soutenues par le cluster.

Par ailleurs, le cluster poursuivra les activités de coordination en partenariat et en collaboration avec le Gouvernement et l'ensemble des acteurs humanitaires et de développement : cela se fera au niveau central via le maintien de réunions mensuelles du GTN. Aux niveaux décentralisés, l'accent sera mis sur un appui plus soutenu du niveau national aux sous clusters et un renforcement des capacités nationales et régionales de coordination de la réponse humanitaire en nutrition, dans l'ensemble des régions, en partenariat et complémentarité avec le mouvement SUN. Les clusters régionaux continueront à soutenir les directions régionales de la santé mais aussi les acteurs locaux intervenant dans la nutrition, et notamment les collectivités territoriales, pour l'intégration et le suivi des activités spécifiques et sensibles de nutrition dans les plans de développement locaux (PDSEC).

Afin de renforcer le système de santé, le cluster accompagnera le plaidoyer et les efforts en cours pour l'intégration de la prise en charge de la malnutrition aiguë dans le système de santé et la formation initiale et continue des personnels de santé, y compris au niveau communautaire. L'appui passera aussi par un soutien à la recherche, l'évaluation et la diffusion de stratégies innovantes tels que les approches simplifiées de la prise en charge de la malnutrition aiguë, pour lesquels quatre pilotes sont en cours et

qui seront suivis mensuellement par le GTT PECIMA qui évaluera et appuiera l'intégration de ces approches dans le protocole national si elles s'avèrent pertinentes. Le cluster nutrition continuera de soutenir l'approche Surge, pour lesquels cinq pilotes sont en cours dans les régions de Mopti, Koulikoro, Ségou, Tombouctou et Gao sera quant à elle doublement élargie à la fois géographiquement (mise à l'échelle) et thématiquement (de CMAM-Surge à Health-Surge quand les conditions sont réunies), dans une optique de préparation et de résilience du système de santé aux différents chocs.

Le cluster continuera le plaidoyer pour l'intégration d'une approche nutritionnelle forte dans le plan national de réponse de sécurité alimentaire, et les programmes de résilience, protection sociale et réponse à la soudure. Afin de contribuer à réduire la prévalence de la malnutrition et les rechutes, les activités WASH, préventives et curatives, seront systématiquement intégrées dans les paquets d'activités nutrition, en lien avec la stratégie WASH in Nut et le plan national multisectoriel de nutrition. Ces activités permettront de renforcer la coordination et la convergence entre les différents secteurs sensibles et contributifs à la nutrition afin d'avoir un impact sur la réduction de la malnutrition.

Methodologie de ciblage

Comme décrit plus haut et sur la base des capacités existantes, les partenaires du cluster cibleront 2 715 754 (80%) personnes en besoin d'assistance nutritionnelle, dont 785 662 ciblées par des interventions curatives et 2,71 millions ciblées par des interventions préventives. Parmi elles, environ 509 204 personnes en situation de handicap, près de 50 000 personnes déplacées internes et 76 000 personnes retournées seront ciblées pour une assistance nutritionnelle.

- 80% des enfants atteints de MAS bénéficieront d'un traitement nutritionnel adéquat, soit 197 671 enfants de moins de 5 ans (51% filles, 49% garçons), dont près de 10,053 enfants de MAS avec complications médicales ;
- 80% des enfants atteints de MAM bénéficieront d'une prise en charge nutritionnelle, soit 569 773 enfants de moins de 5 ans (51% filles, 49% garçons) ;
- Au moins 80% des FEFA atteintes de malnutrition aiguë bénéficieront d'une prise en charge nutritionnelle, soit plus de 18 218 femmes ;
- 80% des accompagnants d'enfants malnutris aigus sévères présentant des complications médicales admis dans les unités thérapeutiques, recevront un repas ;
- Plus de 219 771 femmes enceintes et allaitantes bénéficieront des activités de sensibilisations et promotions aux bonnes pratiques de l'ANJE, dont près de 18 780 sur les sites de déplacés internes ;
- En outre, les activités intégrées de prévention (BFSP+) seront fournies à 80% d'enfants âgés de 6-23 mois et 15% de FEFA. Toutefois, 50% des enfants âgés de 6-23 mois et 100% des FEFA ciblés bénéficieront d'un appui en BFSP+ sous forme de transfert monétaire ou coupons.

- De même, au moins 1 885 791 enfants de 6-59 mois bénéficieront de supplémentation en Vitamine A, déparasitage et de supplémentation en fer-acide folique.

Renforcement des systèmes locaux

Le cluster nutrition contribuera à renforcer les systèmes locaux de coordination, les stratégies communautaires et les capacités des acteurs à la base pour la prévention et la prise en charge de la malnutrition aiguë. Un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités des collectivités territoriales (une optique de transition dans le cadre de la stratégie Nexus).

Lien avec les autres secteurs

Le cluster Nutrition travaillera en synergie avec les autres clusters et différents groupes de travail afin d'harmoniser les zones géographiques prioritaires et assurer une réponse holistique/intégrée et multisectorielle en faveur des plus vulnérables. Des synergies fortes seront recherchées avec le cluster santé l'intégration de la nutrition dans le paquet des interventions en santé, y compris dans les cliniques de santé mobiles et le développement des capacités du personnel sanitaire; avec le cluster sécurité alimentaire, à la fois pour les aspects de surveillance et de détection précoce des risques de malnutrition, en particulier pendant la période de soudure, mais aussi sur le ciblage commun et pour une meilleure intégration des aspects nutritionnels dans les réponses de sécurité alimentaire. Les relations avec le secteur eau, hygiène assainissement seront renforcées dans le cadre de la mise en œuvre du plan national multisectoriel de la nutrition. Enfin, le cluster nutrition travaillera avec le cluster protection pour la mise à jour des outils et formations spécifiques des acteurs de la nutrition sur la protection spécifique et transversale. Enfin, les liens avec le secteur de l'éducation pourront être renforcés notamment sur les questions de nutrition des enfants d'âge scolaire.

Modalités cash

La modalité cash sera renforcée par le biais des systèmes de coupons et cash transferts utilisés pour les compléments nutrition à destination des FEFA et des enfants des ménages ciblés par les programmes de sécurité alimentaire et protection sociale. La modalité cash sera aussi prise en compte dans la réponse du cluster pour apporter une assistance aux accompagnants d'enfants malnutris aigus sévères avec complications médicales admis dans les centres de stabilisations. Des indicateurs spécifiques ont été ajoutés au cadre de résultats dans ce sens.

Intégration du genre et du handicap

Le Cluster Nutrition s'assurera que tous les groupes de population (femmes, filles, hommes, garçons) soient inclus dans les activités de nutrition, de la consultation à la mise en œuvre, dans le respect du principe « Do No Harm ». Les partenaires du cluster travailleront avec les membres du GSAN pour une meilleure identification des cas d'handicap chez les jeunes enfants (509 204 personnes en situation de handicap) pour les inclure dans les programmes de nutrition. Les données nutritionnelles seront systématiquement collectées, analysées et rapportées par tranche d'âge et par sexe .



3.5

Protection

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (USD)	PARTENAIRES DANS LE PLAN	PROJETS
3,0 M	2,9 M	\$65,2 M	34	51

Protection transversale

A travers l'intégration des principes de protection dans les analyses, les partenaires du cluster pourront s'assurer que leurs activités ne créent pas ou n'aggravent pas des risques de protection pour les personnes affectées par les conflits, qu'ils incluent bien les personnes avec des besoins spécifiques et ceux qui sont marginalisés, et qu'ils améliorent leur sécurité et leur dignité. Les approches communautaires, en rapprochant les services des plus vulnérables iront dans ce sens.

Pour l'ensemble de leurs interventions, les membres du cluster veilleront à prendre en compte la sécurité physique et affective de la population concernée. Ils veilleront notamment à ce que les centres de nutrition soient pourvus d'un conseiller en allaitement et/ou d'un espace approprié et accessible pour les femmes allaitantes et à ce que les programmes d'alimentation et les activités de subsistance associées tiennent compte des conséquences possibles sur les pratiques en matière de prise en charge des enfants.

Des formations de point focaux en protection dans les centres de santé appuyés seront renforcés en lien avec le cluster protection et le sous-cluster protection de l'enfance. Une réflexion sur les modalités opérationnelles d'adaptation des programmes aux personnes en

situation de handicap sera aussi initiée avec l'appui du GNC et de l'ICC afin de garantir leur accès.

Redevabilité

Les feedbacks/plaintes sur les services nutritionnels présents dans les sites de déplacés et dans les communautés seront recueillis et les organisations chargées de la mise en œuvre des projets nutrition dans les unités nutritionnelles seront chargés de recevoir et traiter les réclamations ou demandes d'information venant des communautés vivant dans les sites. Une analyse des tendances reçues de toutes les unités nutritionnelles permettra d'identifier au niveau national les problèmes prioritaires en matière nutritionnelle et les moyens d'y répondre collectivement.

Les expériences positives, tout comme les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre effective des programmes feront l'objet de présentation au cours des réunions du Cluster au niveau national et régional et permettront l'adaptation des programmes.

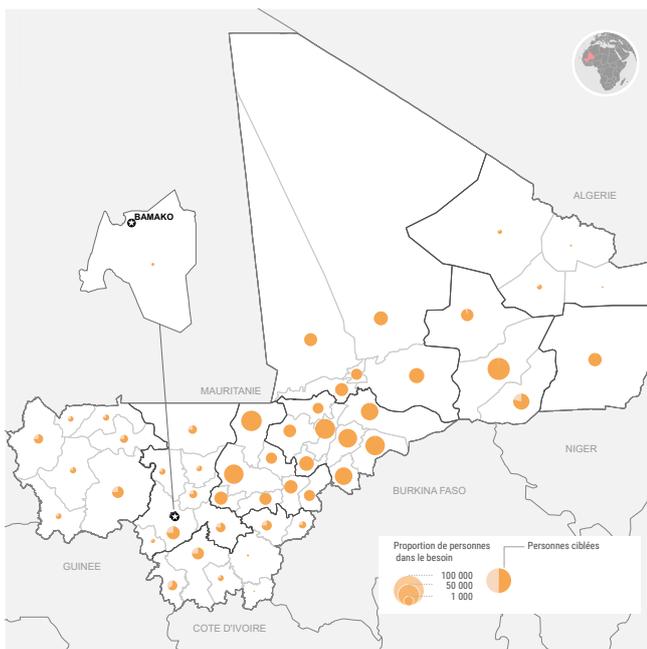
Lien avec les acteurs de développement

Le Cluster continuera de soutenir et de renforcer une approche coordonnée en matière de planification stratégique des interventions en nutrition, d'analyse situationnelle et de réponse nutritionnelle, que ce soit en situation d'urgence ou non, et à promouvoir le Nexus, qui constitue un de ses trois objectifs stratégiques. Le cluster continuera d'appuyer la Cellule de Coordination Nutrition dans ses actions multisectorielles et pour le développement et la mise en œuvre du Plan d'Action Multisectoriel de la nutrition 2021- 2025 et participera aux réflexions et actions dans le cadre du Scaling Up Nutrition. Les membres du cluster continueront de travailler en particulier sur les causes structurelles de la malnutrition, en lien avec les secteurs de la sécurité alimentaire et de la protection sociales, à travers les travaux du Groupe de Dialogue (GD) protection sociale, sécurité alimentaire et nutrition (PSSAN) , et sur l'adaptation aux crises des politiques de santé à travers les activités de plaidoyer du GD Santé et nutrition.

En plus, le Cluster poursuivra les efforts de plaidoyer auprès de l'Etat et des partenaires au développement pour la continuité des investissements de lutte contre toutes les formes de malnutrition sur l'ensemble du territoire.

Coordination

Le cluster renforcera ses structures de coordination régionales afin de permettre une prise de décision rapide et localisée. Il renforcera également ses capacités d'évaluation et de réponse rapide pour



répondre aux crises nutritionnelles. Des sous-groupes de travail spécifiques sur l'information nutritionnelle la PECIMA, ANJE-U, EHA in NUT et le plaidoyer seront redynamisés pour renforcer les résultats. Une amélioration de la coordination avec les acteurs locaux et de relèvement/développement sera assurée afin de permettre une bonne transition avec les interventions humanitaires et aussi d'assurer la mise en place d'activités passerelles.

Coût de la réponse

Tenant compte des besoins estimés de couverture et des capacités de réponse de l'ensemble des partenaires, la budgétisation de la réponse pour 2022 (total de projets validés dans OPS – project-based costing) est de 78,1 M \$.

Suivi de la réponse

Le coordinateur du cluster, le co-facilitateur, le point focal GTN de la division et le chef de la Sous-Direction de la nutrition assureront le suivi mensuel du plan de réponse humanitaire au niveau national au sein du GTN/cluster qui se réunira tous les mois. Un plan d'action sera développé début 2022 avec le comité d'orientation stratégique et suivi trimestriellement. Un cadre logique sera développé avec les activités, indicateurs et des cibles, suivi par tous les membres du cluster. Deux rapports périodiques de suivi de réponse seront produits (juillet et décembre 2022). Les bulletins seront produits trimestriellement et les tableaux de bord du secteur nutrition pour rendre compte des progrès réalisés par rapport aux objectifs stratégiques et spécifiques seront mensuels.

Objectif sectoriel 1 : Assurer et coordonner une collecte de données de qualité afin de produire une analyse adéquate de la situation de protection (y compris sur les violations DIH/DIDH, le déplacement forcé, les VBG, la PE, la LAMH, les conflits fonciers) des populations affectées en vue de renforcer les capacités de réponse, le plaidoyer et la mobilisation des financements pour une réponse efficace aux principaux besoins de protection des populations affectées.

Objectif sectoriel 2 : Contribuer à la réduction des vulnérabilités et au renforcement de la capacité de résilience des populations exposées aux risques de protection, y compris les populations hôtes, par le renforcement des actions de prévention, de cohésion sociale, et de protection à base communautaire.

Objectif sectoriel 3 : Renforcer la coordination des interventions de réponse et les capacités des acteurs pour améliorer la qualité et la couverture géographique des services et apporter une réponse holistique de protection aux personnes affectées, via notamment une cartographie des services et un système de référencement harmonisé.

Objectif sectoriel 4 : Renforcer le cadre juridique et opérationnel de la protection dans l'action humanitaire.

Contexte et analyse des besoins

En 2021, le Mali a continué à faire face à une crise humanitaire majeure dans laquelle les populations, notamment les plus vulnérables (les femmes, les filles et les garçons, les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les personnes en déplacement) sont constamment exposées à des violations de leurs droits fondamentaux et à des atteintes répétées à leur dignité. Cette crise multidimensionnelle affecte tous les secteurs et subséquemment exacerbe les risques de protection déjà existants ou en génère de nouveaux. Ces risques sont, entre autres, les meurtres, les enlèvements, le recrutement et l'utilisation des enfants par les groupes armés et autres risques de protection affectant les enfants, les VBG incluant celles liées au conflit, la menace explosive, l'absence de documentation civile, le faible accès aux services de base, les problèmes liés au logement, à la terre et à la propriété, etc.

Dans ce contexte, l'analyse sectorielle pour la réponse humanitaire de 2022 a démontré que 3 055 418 personnes ont un besoin de protection (voir méthodologie de calcul disponible ici). Parmi elles, 902 968 filles, 804 708 garçons, 662 594 femmes, 581 017 hommes, 56 329 femmes âgées et 47 802 hommes âgés.

Priorisation

Considérant les évaluations et les analyses faites par le Cluster Protection, les besoins prioritaires demeurent les suivants : la prévention, l'atténuation des risques et la réponse aux violations des droits humains et aux incidents de protection, affectant les populations notamment les groupes les plus vulnérables, un meilleur accès aux services à une prise en charge holistique (médicale, psychosociale et/ou en santé mentale, légale, sécuritaire, réinsertion socio-économique et scolaire). A cela s'ajoute le nécessaire renforcement des capacités le renforcement du cadre légal sur la

protection et une adaptation en continue aux contraintes créées par la pandémie de la COVID-19 qui exacerbent les besoins.

Stratégie de réponse

En 2022, le cluster protection, afin de renforcer sa réponse souhaiterait avoir recours à des modalités d'intervention plus adaptées à un environnement sécuritaire et institutionnel très volatil où les contraintes d'accès s'aggravent affectant l'espace de protection notamment au Centre, au Sud et au Nord. La réponse s'articulera autour de quatre axes en lien avec les quatre objectifs sectoriels :

- La capacité de réponse et de plaider du cluster sera améliorée, grâce à des mécanismes plus ciblés et affinés de collecte, d'analyse et de partage d'informations sur la situation et les besoins de protection des populations affectées par la crise. L'analyse des tendances régionales en matière de monitoring de protection sera aussi renforcée pour mieux tenir compte des liens avec les crises au Niger et au Burkina Faso. Ces données serviront à informer l'ensemble de la communauté humanitaire.
- Le renforcement de la cohésion sociale par la médiation et la protection à base communautaire, seront placés au cœur de l'action du Cluster Protection pour atténuer les risques de protection, prévenir les conflits et accentuer la sensibilisation afin de réduire et de mieux identifier les vulnérabilités.
- L'apport de services de réponse holistiques aux diverses violations des droits humains passera par une adaptation de la réponse aux besoins spécifiques des groupes cibles tels que les femmes, les filles, les hommes, les garçons, les jeunes, les personnes en situation de handicap ainsi que les personnes âgées. Une mise à jour régulière de la cartographie et une meilleure sensibilisation aux systèmes de référencement, le déploiement d'équipes mobiles de protection, complémentaires aux services de protection « statiques » seront priorités. Les services de gestion des cas individuels de protection devront être étendus et renforcés, ainsi que les services de réponse aux questions telles que l'esclavage par ascendance et la migration transfrontalière.
- Enfin, le renforcement du cadre juridique et opérationnel de la protection reposera sur des actions de plaider et un soutien technique aux autorités nationales pour l'adoption de lois en faveur de la protection et le renforcement des capacités des acteurs sur la transversalité et les principes de protection. Ces réponses seront apportées dans les cercles prioritaires des régions de Gao, Kidal, Ménaka, Mopti, Ségou, Tombouctou, Kayes, Koulikoro, Sikasso, et le district de Bamako

Méthodologie de ciblage

En 2022, le cluster cible 2 876 867 personnes au total (personnes déplacées, retournées, rapatriées et des membres de la communauté hôte). Parmi elles, 843 400 sont des filles, 759 327 des garçons, 622 962 des femmes, 552 393 des hommes, 53 135 des femmes âgées et 45 654 des hommes âgés. Le cluster protection ambitionne de pouvoir atteindre un nombre de personnes pouvant bénéficier d'un paquet holistique de services de protection, ce qui représenterait au minimum

65 % du PiN conformément avec du cluster global de protection. Par ailleurs, 100 % des personnes affectées seront ciblées pour des activités de sensibilisation, de formation, de prévention, d'atténuation des risques, de monitoring des violations et des incidents et de suivi du mouvement des populations. La cible globale pour le cluster et ses domaines de responsabilité (AoRs) correspond à la cible maximale de chaque AoR par cercle afin de couvrir les cercles prioritaires et d'éviter le double comptage.

Renforcement des systèmes locaux

En 2022, la coordination du Cluster et ses domaines de responsabilité (AoRs) continueront, en fonction des besoins, des formations pour renforcer les connaissances des acteurs locaux et nationaux de protection et autres secteurs sur les concepts et outils de la protection, les approches programmatiques. Dans le cadre de la localisation et l'intégration du genre dans l'action humanitaire (GIHA) le Cluster Protection continuera ses efforts pour mobiliser ses membres et bailleurs en faveur d'un accès direct des ONG nationales et locales au financement et à participer au renforcement des acteurs locaux, notamment les organisations dirigées par les femmes via un soutien technique et/ou financier mais également en promouvant la participation des ONG nationales/locales dans les structures de coordination du Cluster Protection.

Lien avec les autres secteurs

Les En 2021, le cluster protection a mis en place des points focaux de protection auprès des autres clusters dans le cadre du HPC 2022 afin de mieux intégrer la protection dans leurs plans de réponse. Ainsi cette priorisation du travail sur la protection transversale en 2022 permettra de manière non exhaustive de renforcer les activités entre le Cluster de Protection et les acteurs de santé pour une meilleure réponse aux victimes des engins explosifs, aux survivant (e)s de VBG, des personnes vivants avec un handicap,; la collaboration avec le cluster éducation pour une meilleure prise en charge des enfants déscolarisés, les, des enfants associés aux forces et groupes armés, des enfants non accompagnés ou séparés, des enfants affectés par la crise La réduction des risques de protection, et particulièrement ceux des violences basées sur le genre, ne sera jamais exhaustive sans une collaboration avec le secteur EHA (qui assure la mise en place de latrines séparées par genre et éclairées la nuit) ou encore sans le secteur des abris (qui doit assurer le respect de la dignité et de la sécurité permettant aux personnes d'accéder à des logements temporaires et de ne pas vivre dans la promiscuité). La gestion des sites (CCCM) sera aussi centrale pour toute réponse de protection aux PDI. Enfin, le Cluster s'engagera à reprioriser les discussions sur les questions transversales impactant sur toutes les communautés affectées telles que la traite de personne humaine.

Modalité cash

En 2022, les transferts monétaires seront utilisés par le cluster protection. Toutefois, ce dernier continuera à recourir à d'autres modalités telles que l'assistance en nature, l'assistance technique fournie par le personnel de protection pour assurer l'accès aux services, la gestion de cas ou le renforcement de la protection à base

communautaire. Les transferts monétaires permettront de réduire les risques de recours à des mécanismes d'adaptation négatifs, tels que le travail et le mariage des enfants ou le sexe transactionnel. Le Cluster

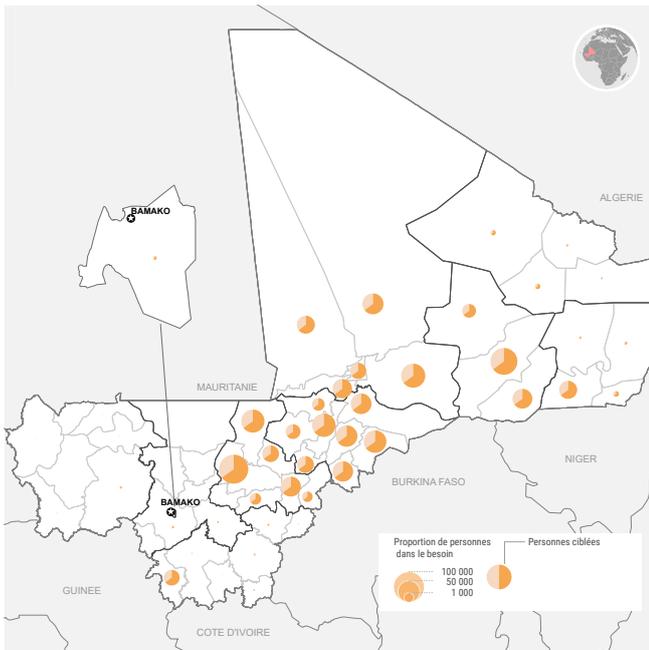
de Protection travaillera avec le Groupe de Travail Cash pour assurer le respect des principes de protection et notamment que des mesures de sauvegarde soient intégrées dans les programmes cash qui restent



MALI/ MOPTI : MOPTI/MALI, JUILLET 2021 Femme déplacée interne au Camp des déplacés internes de Socoura, dans le cadre de l'Analyse Genre Rapide (AGR) conduite à Mopti. Photo : GenCap-Mali, Anne-Judith Ndombasi

Sous-cluster Protection de l'enfant (PE)

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (USD)	PARTENAIRES DANS LE PLAN	PROJETS
1,7 M	1,03 M	\$28 M	9	18



une réponse d'accompagnement nécessaire dans la gestion des cas et la prévention de certains risques de protection.

Intégration du genre

Le cluster protection adoptera une approche basée sur la centralité de la protection en restant attentive aux aspects liés à l'âge, au genre et à la diversité avec une attention particulière pour les catégories avec des besoins spécifiques notamment les personnes vivant avec un handicap, les femmes seules ou cheffes de familles, les enfants séparés, non-accompagnés ou associés aux forces et groupes armés, les jeunes, les hommes survivants de tortures ou enlèvements, les survivant(e)s de VBG, les personnes âgées, etc. En coordination avec le réseau des points focaux genre des clusters, le Cluster Protection développera des Engagements Minimaux pour le Genre et la Protection auxquels tous les acteurs de protection devront se référer dans leur programmation et s'assurer que les marqueurs d'âge et de genre sont pris en compte dans le développement des projets.

Protection transversale

En 2022, Le renforcement du travail autour de la protection transversale et la protection intégrée contribuera à renforcer le lien avec les autres secteurs et la centralité de la protection. Ainsi, la priorisation du renforcement des capacités de tous les acteurs humanitaires sur le protection transversale a au travers de formations et d'appui technique visant à protéger les populations des potentielles

conséquences néfastes d'interventions qui les ciblent, Le Cluster Protection s'engage à renforcer également la protection intégrée en aidant les autres clusters à intégrer des objectifs de protection dans leur réponse en ligne avec la Stratégie de Protection de l'Equipe Humanitaire Pays (EHP).

Redevabilité

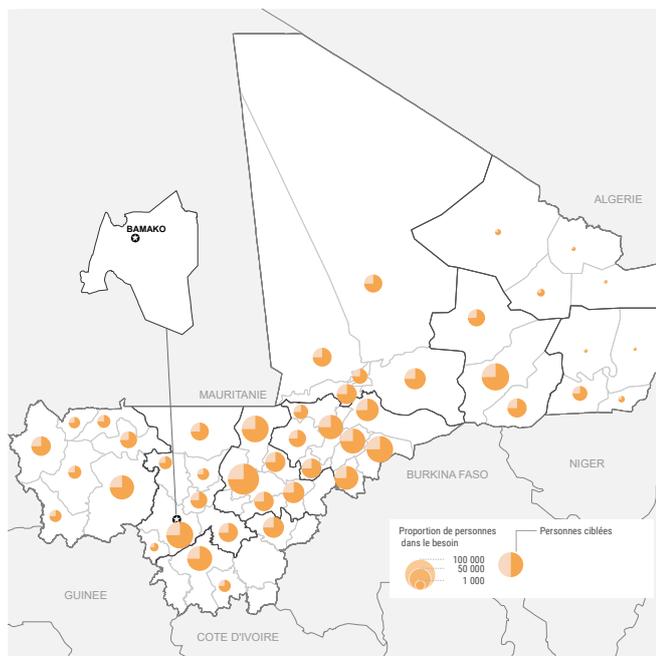
Le Cluster Protection, en tant que membre actif du Groupe de Travail Redevabilité, travaillera à assurer une approche plus consultative et participative des populations affectées. Il soutiendra également la transition d'un système de redevabilité par projets/agences à un système collectif de redevabilité, comme défini dans la Stratégie de Protection de l'EH permettant ainsi à tous les acteurs humanitaires de recevoir les avis et les plaintes des communautés affectées afin de réajuster leurs modalités d'intervention en conséquence et une meilleure gestion des cas PSEA dont la prévention et la réponse seront au cœur du plaidoyer du Cluster Protection et, particulièrement du domaine de responsabilité VBG, afin que les Procédures Opérationnelles Standards (SOPs) soient mises en œuvre par les acteurs humanitaires et qu'un plan d'action pour l'année 2022 soit développé.

Lien avec les acteurs de développement

Le Cluster Protection renforcera son engagement avec les acteurs de développement, notamment dans la perspective du développement d'une stratégie de solutions durables et d'intégration du nexus humanitaire et développement à ses activités, sur les sujets suivants : le partage d'information sur les besoins de protection, le plaidoyer sur les violations majeures des droits humains (inclues celles des droits des enfants), un meilleur accès aux services sociaux de base, et à la documentation civile, l'atténuation des risques de protection et la gestion des cas des victimes de violations (inclues les survivant(e)s de VBG), la réforme et le soutien au système judiciaire et foncier, et les efforts de renforcement des capacités des autorités locales. Les acteurs étatiques activement engagés au sein des SCPE et SCVBG, du GT LAMH, LTPRN, de la Commission Mouvement de Population ainsi que des groupes thématiques régionaux sur la documentation civile, en particulier le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ; le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ; le Ministère des Affaires Foncières, de l'Urbanisme et de l'Habitat ; le Ministère de l'Education Nationale ; le Ministère de la Justice ; le Ministère de la Santé et du Développement Social, ainsi que certaines de leurs directions régionales continueront d'être des partenaires privilégiés du Cluster Protection.

Sous-cluster
Violences basées sur le genre (VBG)

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (USD)	PARTENAIRES DANS LE PLAN	PROJETS
1,5 M	1,1 M	\$17 M	13	19



Coordination

Les différents membres du cluster protection continueront à être activement impliqués dans toutes les décisions du Cluster, soit en participant au positionnement stratégique du cluster via le Groupe Consultatif Stratégique du cluster ; ou en représentant le cluster comme point focal au sein de certains groupes de travail intersectoriels tels que celui sur la redevabilité, en contribuant à des groupes de travail temporaires du cluster protection ou en participant à des initiatives requérant son engagement., etc. L'alignement des membres du cluster à des engagements minimaux tels que la participation active aux activités du cluster, ou encore la contribution aux différents outils tels que le 5W seront particulièrement suivies en 2022, pour renforcer la coordination et une compréhension commune.

Au niveau des régions, la coordination sera consolidée par le soutien continu du Cluster et des domaines de responsabilité nationaux via des visites régulières sur le terrain, ainsi qu'un appui technique à la co-ordination et l'organisation d'activités de renforcement de capacités. La coordination de la réponse sera également accrue à travers l'établissement/mise à jour de systèmes de référencement et autres outils de coordination et communication. Les évaluations rapides de protection, ainsi que les alertes pertinentes, sont partagées régulièrement avec les membres du Cluster et de l'Inter-Cluster. Enfin, le Cluster Protection continuera à travailler avec la coordination du

Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) pour renforcer l'intégration de la protection.

Coût de la réponse

Le coût de la réponse de protection planifiée est de 65 152 000 USD. Ce montant a été calculé en fonction des besoins identifiés dans le HNO et des capacités opérationnelles actuelles des membres du Cluster Protection et de ses domaines de responsabilité, suite aux projets validés sur la plateforme HPC tools).

Suivi de la réponse

Afin de suivre les progrès de la réponse de protection, le cadre logique sectoriel est accompagné d'un glossaire d'indicateurs permettant au secteur d'avoir une compréhension claire et commune de ceux-ci et de clarifier les rôles et responsabilités en matière de collecte et de suivi. Les indicateurs seront compilés trimestriellement pour assurer une mise à jour régulière de la situation de réponse. Enfin, les chiffres clés seront partagés lors des réunions du Cluster, de ses domaines de responsabilité et Groupes Thématiques et via les différents outils de partage d'information (newsletter, tableaux de bord, infographie, 5W, note de protection/plaidoyer, etc.). La qualité de la réponse de protection sera également suivie selon les éléments de sélection des projets pour le HPC 2022, tels que la stratégie PSEA, la participation des populations, la présence de mécanismes de remontée de plainte, l'accès aux zones prioritaires, etc.

Stratégie de réponse

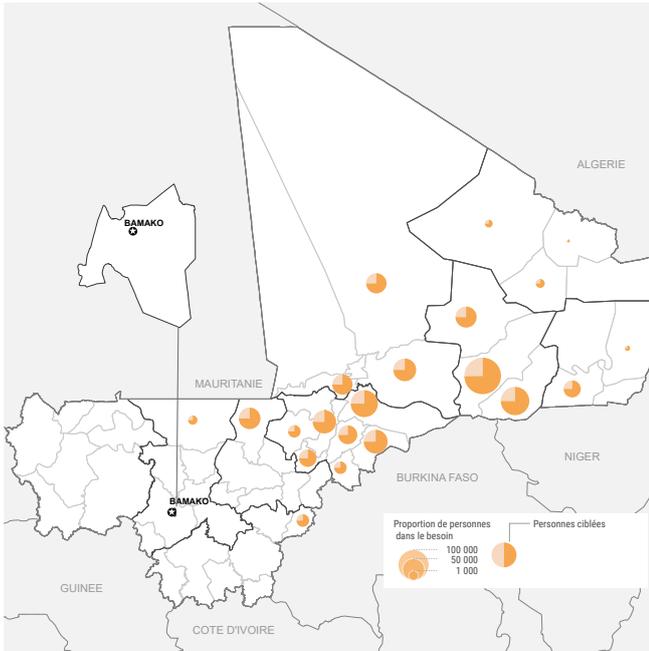
Dans les 32 cercles prioritaires, 1 035 370 enfants (535,223 filles) ont été ciblés pour bénéficier de services de protection dont la prise en charge holistique et le soutien psychosocial. Les interventions seront orientées vers les enfants les plus vulnérables parmi les populations déplacées internes, retournées, rapatriées et les communautés hôtes, ou affectées directement ou indirectement par la COVID-19. En outre, des sensibilisations et formations seront menées avec les membres des communautés sur la protection de l'enfant et le référencement, y compris sur les risques liés à la COVID-19.

En 2022, le SCPE poursuivra ses interventions en faveur des enfants affectés par les conflits grâce aux actions suivantes :

1. Surveiller et rapporter sur les six violations graves des droits des enfants en situation de conflit armé (MRM). En parallèle, des

Groupe de travail Lutte antimines humanitaire (LAMH)

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (USD)	PARTENAIRES DANS LE PLAN	PROJETS
1,09 M	822,9 K	\$3 M	6	7



sessions de renforcement des capacités seront organisées pour les acteurs de protection de l'enfant et du groupe de travail national sur le MRM. Les acteurs de la chaîne de la justice pour mineurs et les forces de sécurité nationales et internationales bénéficieront aussi de formations sur les instruments réglementaires et juridiques ainsi que les principes de protection des enfants en situation de conflit armé ;

2. Assurer la prise en charge dans les centres de transit et d'orientation ou dans les familles d'accueil, la réunification familiale et la réintégration socioéconomique (scolaire, formation professionnelle et AGR) des enfants affectés par les conflits et autres chocs au Mali, notamment les enfants associés aux forces et groupes armés, victimes d'autres violations graves ou de violences physiques ou sexuelles, et les enfants non-accompagnés/séparés. Les synergies seront renforcées avec les autres clusters humanitaires pour maximiser les services d'appui aux enfants ;

3. Assurer le soutien psychosocial individuel et à base communautaire dans les espaces amis d'enfants et autres espaces sécurisés par le biais de séances d'écoute et autres activités psychosociales pour les enfants affectés par les conflits, la pandémie de la COVID-19 ou autres crises ;

4. Faciliter l'obtention d'actes de naissance pour les enfants affectés par le conflit à travers la délivrance de jugements supplétifs cas par cas, d'actions de sensibilisation sur l'importance des actes de naissance et d'actions de plaidoyer auprès des autorités ;

5. Fournir les services multisectoriels aux enfants ayant survécu aux VBG (sensibles à leur âge et à leur sexe) y compris pour les enfants victimes d'abus et d'exploitation sexuelle, et ce en étroite collaboration avec le Sous-Cluster VBG ;

6. Prévenir et répondre aux cas d'abus et d'exploitations sexuels (PSEA) commis contre les enfants par le biais d'activités de sensibilisation et renforcement des capacités des acteurs humanitaires ainsi que des mécanismes communautaires de gestion de plaintes ;

7. Renforcer les mécanismes de coordination et de gestion de l'information de la PE en situation d'urgence par le biais de formations, la production de tableaux de bord et le partage d'informations pour orienter la planification et les approches programmatiques ;

8. La prévention de la COVID-19 est intégrée de manière transversale dans toutes les activités à travers la formation et sensibilisations des partenaires et des communautés sur les risques de PE et de stigmatisation dans le contexte de la pandémie, les gestes barrières, la distribution d'équipements de protection individuelle et des kits sanitaires pour le lavage des mains dans les structures d'accueil et services de protection, et l'adaptation quand nécessaire des stratégies d'interventions.

Stratégie de réponse

Au total, 1 125 576 personnes soit 75% des personnes en besoin de protection contre les VBG seront ciblées par le Sous-Cluster VBG pour des activités de prévention, d'atténuation des risques, et de prise en charge holistique des survivant(e)s. En 2022, la stratégie de prévention, atténuation des risques et réponse aux VBG en situation humanitaire s'articulera comme suit :

- 1. Renforcement et/ou mis en place des services holistiques de réponse aux besoins des survivants : Soutenir la politique du Gouvernement qui a permis de signer les SoP[1] pour la mise en place de services holistiques (assistance médicale, psychosociale, sécuritaire, juridique, socio-économique et scolaire), notamment à travers les One Stop Centers. Le développement des capacités des partenaires en gestion clinique de viol et de cas de VBG, en particulier pour les fournisseurs des services médicaux et de soutien psychosocial, sera accentué. La fourniture de matériels et



MALI/ MOPTI : Avril 2021, consultation sur un site de déplacées à Mopti. ©El Hadj Touré/ Save the Children

3.6

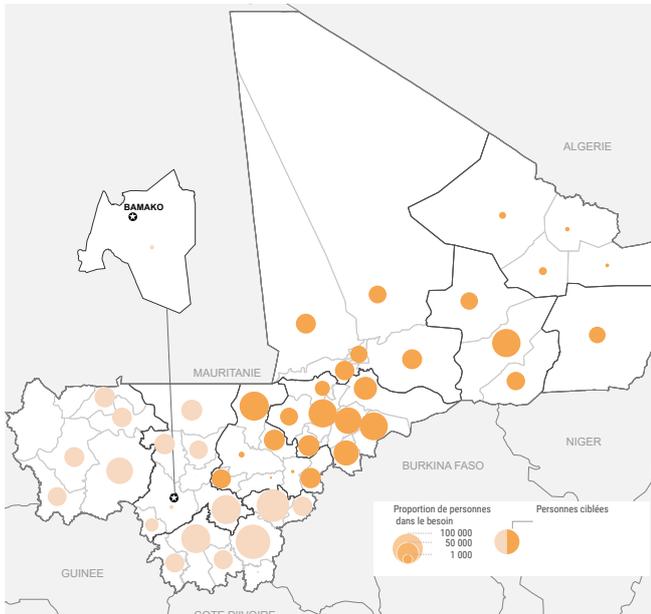
Santé



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (USD)	PARTENAIRES DANS LE PLAN	PROJETS
4,4 M	2,1 M	\$22.9 M	15	12

de stratégies avancées tels que les cliniques mobiles pour la SSR d'urgence, inclus les kits post viol, ainsi que les activités de réinsertion sociale et scolaire resteront des services clés pour l'accompagnement et la réintégration des survivant(e)s au sein de leurs communautés. Le Sous-Cluster VBG poursuivra également son appui technique au MPFEF[2] pour le processus d'adoption du projet de loi sur les VBG.

• 2. Prévention et atténuation des risques de VBG : L'intégration de la lutte contre les VBG dans les interventions d'autres Clusters (Santé,



Sécurité Alimentaire, Nutrition), EHA et dans les activités des autres Sous-Clusters et Groupes thématiques du Cluster Protection sera une priorité. De même pour le renforcement des capacités des auteurs de protection sur le respect et l'utilisation des bonnes pratiques dans la prévention et l'atténuation des risques des VBG. Le Sous-Cluster VBG renforcera sa collaboration avec le réseau des leaders communautaires et religieux ainsi que les comités de protection communautaires, les comités d'alerte précoce, les CBCM[3] dans les régions pour : prévenir les VBG/EAS, et faciliter les référencement éthiques et sécurisés des survivant(e)s vers les services spécialisés de prise en charge. Les évaluations, les audits de sécurité et des enquêtes annuelles sur les VBG permettront d'identifier les risques, les endroits où les femmes et filles se sentent moins en sécurité, leurs besoins et leur appréciation de la réponse humanitaire afin d'améliorer la programmation et le plaidoyer.

• 3. Collecte, analyse des données et plaidoyer : La collecte mensuelle, l'analyse et le partage des données VBG non identifiables à travers le GBVIMS (y compris VSLC [4]), sera poursuivi. En plus des rapports narratifs périodiques basés sur les données du GBVIMS, des snapshot, des Dashboard et des rapports d'analyse de situation VBG (SitRep) seront régulièrement produits par le sous-cluster VBG pour orienter les décisions de l'EHP et pour le plaidoyer.

• 4. Protection de la dignité et de la sûreté des femmes et filles affectées, notamment les plus vulnérables aux VBG (PVH[5], jeunes, âgées, etc.) par les situations humanitaires prolongées ou brusques (dont la COVID-19) : Le Sous-Cluster VBG assurera la disponibilité de kits de dignité, de sécurité et d'hygiène menstruelle, dans les centres de prise en charge holistique des personnes survivant(e)s de VBG et/ou dans les sites de PDI.

• 5. Autonomisation des femmes et des filles et réduire les vulnérabilités : avec les espaces sûrs comme points d'entrée privilégiés pour les activités d'autonomisation socio-économique des femmes et filles vulnérables à haut risque de VBG, mais aussi comme des espaces offrant des opportunités de thérapie de groupe et où les femmes pourront bénéficier d'informations sur leurs droits, leurs corps et l'accès aux services, dont les DSRR[6]. Les activités d'apprentissage de métiers et d'utilisation de cash transfert seront également développées, notamment pour les jeunes.

Stratégie de réponse

En 2022, face à l'ampleur et la persistance de la menace explosive, les acteurs de la lutte antimines humanitaire poursuivront, par leurs actions prioritaires dans un contexte marqué par l'insécurité, le renforcement de capacités des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux pour réduire le risque d'incidents explosifs. Dans le respect des mesures sanitaires liées à la COVID-19, il s'agira de :

- Assurer et renforcer la coordination et l'intégration de la lutte antimines auprès des acteurs humanitaires et des acteurs étatiques, au niveau national, régional et local.
- Contribuer au renforcement des capacités des organisations de la société civile malienne dans le domaine de l'éducation aux risques,

de l'assistance aux victimes et de la gestion de l'information liée aux incidents, aux besoins des victimes et à la présence d'engins explosifs.

- Contribuer à la prévention des accidents liés aux engins explosifs et aux ALPC par l'intensification des actions d'éducation aux risques auprès des communautés affectées et des acteurs humanitaires.
- Contribuer à sécuriser les zones de retour des populations déplacées et rapatriées par la diffusion d'informations sur la menace explosive dans ces zones et faciliter la mise en œuvre de mesures nécessaires telles que le marquage et la surveillance de zones contaminées par les acteurs compétents en la matière et les communautés.
- Collecter et consolider les informations sur la présence d'engins explosifs et prévalence de la menace explosive et les porter à la connaissance des acteurs, autorités locales et populations vivant dans ces zones.
- Améliorer la prise en charge des victimes d'engins explosifs et d'ALPC, et contribuer au renforcement de la résilience des communautés affectées à travers l'identification des victimes, l'assistance médicale, l'appui psychosocial, la réhabilitation physique, la réinsertion socioéconomique et le référencement auprès des acteurs selon les besoins identifiés.

Les considérations relatives à la pandémie COVID-19 seront intégrées de manière transversale dans l'ensemble de la réponse de la lutte antimines humanitaire. Pour une population totale dans le besoin de 1 097 264 personnes, les acteurs de la lutte antimines humanitaire prévoient de cibler 822 948 personnes parmi les populations locales hôtes (50,56%), les personnes déplacées internes (20,92%), les personnes rapatriées (3,73%) et retournées (24,79%), en leur donnant accès aux sessions d'éducation aux risques, ainsi qu'aux services d'assistance aux victimes. Par ailleurs, les acteurs de la LAMH renforceront leur collaboration avec les acteurs gouvernementaux afin de sensibiliser en particulier les enfants scolarisés et hors du système éducatif, l'un des groupes les plus exposés aux engins explosifs.

Objectif sectoriel 1 : Renforcer le Système d'information sanitaire au niveau des DS ciblés

Objectif sectoriel 2 : Améliorer le système de préparation et de riposte aux épidémies et catastrophes dans les ciblés.

Objectif sectoriel 3 : Assurer aux populations et notamment aux victimes de VBG un accès aux services de soutien psychosocial.

Contexte et analyse des besoins

La situation sanitaire au Mali ne cesse de se dégrader. De nombreux besoins sanitaires des populations les plus vulnérables restent non couverts en raison du faible accès et d'utilisation aux services de santé de base de qualité. En effet, une analyse comparative du nombre de consultation entre 2020 et 2021 a montré une différence de plus deux millions de consultation en moins, moins de 50% d'accouchements assistés ont été rapportés ainsi qu'une baisse considérable de la couverture mensuelle en 2021 ce qui est imputable à la pandémie de la COVID-19 et à l'insécurité. Les attaques contre les soins de santé continuent de faire des victimes et des dégâts considérables, ce qui impactent négativement les conditions de vie des populations et réduisant davantage l'accès aux services de santé.

Priorisation :

Une attention particulière sera accordée aux femmes en âge de procréation, Celles-ci pourraient ainsi donc avoir besoin de service de santé de la reproduction, de prévention et de prise en charge des cas de VBG.

Les blessés (y compris ceux des EEI) et survivant(e)s de VBG seront pris en charge (médical et psychosocial). Les PDI, les réfugiés, les retournés et les rapatriés qui sont démunis financièrement auront aussi accès à des services de santé vitaux. Plus de 500 000 enfants de moins de 5 ans sont ciblés pour les services de santé préventive, curative et promotionnelle dont la prise en charge du paludisme, des infections respiratoires aiguës, des maladies diarrhéiques, de la rougeole et la malnutrition.

Stratégie de réponse

Les partenaires du cluster santé vont continuer à répondre aux besoins humanitaires en 2022 suivant la dynamique de 2021. Ainsi cette réponse sera articulée autour du :

Renforcement du système d'information sanitaire : les capacités techniques des agents de santé à tous les niveaux de la pyramide sanitaire

Renforcement de l'accès et de l'offre aux soins de santé de qualité aux populations : le suivi des activités du Paquet Minimum d'Activités (PMA) et Paquet Complémentaire d'Activité (PCA) sera assuré, les soins curatifs de qualité, Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence



3.7

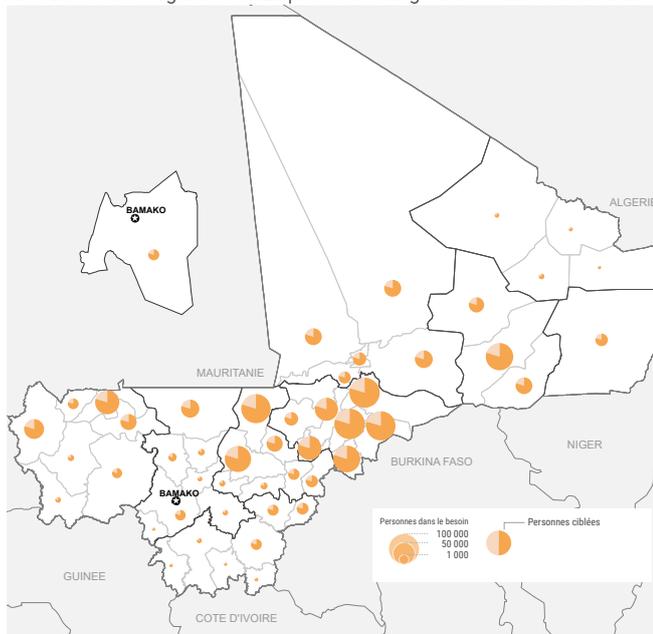
Sécurité alimentaire

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (USD)	PARTENAIRES DANS LE PLAN	PROJETS
3,7 M	2,8 M	\$294 M	26	48

de Base (SONUB)/Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence Complet (SONUC) seront fournis. Les soins par les équipes mobiles/soins essentiels communautaires dans les zones de transhumance et faiblement couvertes seront organisés. Le système de référence et contre-référence/évacuation sera renforcé. La promotion et la sensibilisation pour améliorer le taux des accouchements assistés dans les CSCOM/CSREF seront faites. Les séances de vaccination pour les enfants ciblés dans le cadre du Programme Élargi de Vaccination (PEV) seront organisées.

Renforcement du système de préparation et de riposte aux épidémies et catastrophes. Notamment l'épidémie à COVID-19 et autres potentielles épidémies. Les plans de contingence au niveau des DS soutenus seront actualisés.

Assurer aux populations y compris les survivant(e)s de VBG un accès aux services de soutien psychosocial dans les districts soutenus : la prise en charge médicale sera organisée et intégrée dans le dispositif d'offre de soins de santé. Des campagnes de communication autour de la prévention ; l'identification/détection ; le référencement des cas de VBG seront organisées. La prise en charge des troubles mentaux



sera faite à travers une collaboration avec les structures spécialisées.

Méthodologie de ciblage

Les quatre indicateurs du Système d'information sanitaire (% des accouchements assistés, nombre de nouvelles consultations, taux de létalité des maladies les plus courantes et taux de vaccination) sont à la base du ciblage ;

Pour chaque indicateur, le cluster a considéré les niveaux de sévérité sur une échelle de 1 à 5 avant de se limiter sur les zones du pays dont le niveau se trouve entre 3 et 5. Ce qui correspond à une population dans le besoin au nombre de 4.7M.

Le ciblage final a tenu compte des zones fortement touchées par les 4 chocs (crise humanitaire, sécheresse, inondation et épidémies/urgence sanitaire) au niveau de régions du nord et du centre. Dans les régions du sud, les zones abritant des personnes déplacées ont été retenues ; ce qui donne un ciblage de 2.4M.

Renforcement des systèmes locaux

Toutes les interventions seront menées en étroite collaboration avec les directions régionales et la Direction Générale de la Santé. Les autorités sanitaires nationales, régionales et locales seront accompagnées dans l'élaboration et l'exécution des différents plans et initiatives pour le renforcement du système de santé.

L'action humanitaire en santé visera à renforcer les mécanismes nationaux déjà en place.

Lien avec les autres secteurs

Le cluster santé et les sous clusters VBG et PE vont veiller à ce qu'avec l'appui des agences chefs de files et des co-lead, que la contribution à la documentation sur les aspects de protection liés aux VBG, soit renforcée.

Modalités cash

Le cluster santé considère le cash comme une approche qui peut être appropriée en fonction de certains contextes spécifiques. Cela spécifiquement pour les interventions urbaines avec présence de service de santé fonctionnelle sur mode de recouvrement des coûts. Le cash transfert sera conditionné à l'utilisation de service de santé sous forme de coupons pour payer les frais de service. Cette modalité peut être conditionnée aux résultats de l'utilisation de services.

Intégration du genre :

Le cluster santé considère le cash comme une approche qui peut être appropriée en fonction de certains contextes spécifiques. Cela spécifiquement pour les interventions urbaines avec présence de service de santé fonctionnelle sur mode de recouvrement des coûts.



MALI / MOPTI : Distribution de nourriture effectuée par le Programme alimentaire mondial (PAM) dans la ville de Mopti. Financé par la coopération espagnole
© Miguel Lizana/ PAM (AECID)

Le cash transfert sera conditionné à l'utilisation de service de santé sous forme de coupons pour payer les frais de service. Cette modalité peut être conditionnée aux résultats de l'utilisation de services.

Protection transversale

Le cluster santé s'inscrit dans l'objectif stratégique 2 qui garantit une approche holistique de protection au sein de toute intervention humanitaire fondée sur les droits. Du point de vue opérationnel, un accent sera mis sur l'appui technique au pays en vue de renforcer les capacités des prestataires de services dans la prise en charge médicale des VBG et la coordination multisectorielle et ainsi assurer une réponse holistique centrée sur les besoins des survivant(e)s. Le cluster santé va continuer de monitorer les cas d'attaque sur la santé et faire un plaidoyer pour une protection des services de santé.

Redevabilité :

Les bénéficiaires de l'aide humanitaire seront considérés comme des acteurs à part entière de la conception et la délivrance de cette aide. Le cluster sera une plateforme de partage de bonnes pratiques des différents partenaires et les sollicitera pour faire des présentations sur les cas de succès. Les partenaires seront encouragés à réaliser des enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires sur l'accès sûr à l'aide humanitaire et la manière dont elle est délivrée.

Lien avec les acteurs de développement

Les acquis des actions de développement seront capitalisés lors des interventions humanitaires dans les zones ciblées. Une articulation

sera faite avec les acteurs de développement (des réunions conjointes, des approches d'interventions communes et rationalisation des ressources) pour les mêmes zones d'intervention.

Coordination

Renforcement des mécanismes de coordination du cluster santé au niveau national et régional à travers des réunions mensuelles et conjointes du cluster. Le cluster santé va utiliser d'autres plateformes de coordination et les sous-groupes de travail. Les activités liées à l'approche Nexus seront suivies à travers les plateformes existantes. Une synergie d'action et plaidoyer sur toutes les interventions sera menée en étroite collaboration avec les directions régionales de la santé et la Direction Nationale de la Santé.

Coût de la réponse :

Tenant compte des besoins estimés de couverture et des capacités de réponse de l'ensemble des partenaires, la budgétisation de la réponse pour 2022 est de 22,9M \$.

Suivi de la réponse

En étroite collaboration avec le ministère de la santé, le Cluster santé' à travers la DGSHP, utilise les données du système d'information sanitaire du Mali pour le suivi et la collecté des données. En effet, les données sont collectées mensuellement à tous les niveaux de la pyramide sanitaire (CSCOM, CSREF et Hôpital) et renseignées dans DHIS2 après leur validation. Nous utilisons aussi les bases de données des centres de dépistage, des bulletins épidémiologiques,

le Sitrep hebdomadaires COVID, des enquêtes de couverture et de performances.

Les trois objectifs sectoriels du secteur de la sécurité alimentaire portent sur : 1) l'Assistance Alimentaire y compris pour les PDI, retournés, réfugiés, communautés hôtes, 2) le Renforcement des moyens d'existence et 3) le renforcement de capacités.

Objectif sectoriel 1 : Assurer la réponse d'urgence aux besoins immédiats liés à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en assurant l'accès à une nourriture de qualité et son utilisation saine, à travers une assistance coordonnée et intégrée avec les autres secteurs et acteurs.

Objectif sectoriel 2 : Assurer la complémentarité de la réponse d'urgence avec les actions d'appui aux moyens d'existence et de renforcement de la résilience communautaire, en améliorant l'accès aux actifs productifs et aux marchés pour assurer la disponibilité, l'accès et la stabilité des approvisionnements.

Objectif sectoriel 3 : Renforcer les capacités des acteurs locaux et étatiques pour améliorer le suivi de la situation, la préparation et la coordination de la réponse aux chocs socio-économiques et climatique.

Contexte et analyse des besoins

Le contexte humanitaire est marqué par l'impact de la sécheresse sur la campagne agricole 2021-2022, jugée globalement moyenne à mauvaise (SAP Mali). Les séquences sèches ont impacté

environ 3 055 253 personnes vulnérables dont 31% à Mopti, 23% à Ségou et 14% à Tombouctou. Toutes ces populations affectées feront face à des baisses importantes de rendements agricoles et les plus vulnérables pourraient subir un épuisement rapide de stocks alimentaires.

Par conséquent, une réponse adaptée doit être apportée à ces populations, à la fois pour i) couvrir leurs besoins alimentaires, mais aussi pour renforcer leurs moyens d'existence, ii) répondre aux besoins spécifiques des sous- groupes vulnérables. Les programmes de filets sociaux doivent se poursuivre, aussi bien auprès des populations rurales faisant face à la baisse de l'envoi des migrants ou de pertes de revenus/ d'emploi en lien avec les impacts résiduels de la COVID-19.

Le nombre total de déplacés internes atteint 401 700 personnes en fin septembre 2021. Ces populations dépendent en grande partie de l'assistance alimentaire pour satisfaire leurs besoins de base.

La détérioration de la situation sécuritaire a aussi fortement affecté l'agriculture et l'élevage et a considérablement réduit les moyens d'existence de nombreuses communautés (vols de bétail, réduction des superficies cultivées, destruction des cultures/ récoltes, etc.).

Priorisation

La priorisation des besoins se fera selon le niveau de sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, apprécié à travers l'analyse Cadre Harmonisé (CH) qui classe les cercles et les populations

du pays suivant les phases : i) minimale, ii) sous pression, crise alimentaire, urgence alimentaire et famine. Conformément à l'objectif 1 « Assistance alimentaire d'urgence » du Cluster, les interventions ciblent en priorité les populations (déplacés internes, communautés hôtes, réfugiés) se trouvant en crise alimentaire ou pire. Il est attendu également que ces populations reçoivent un appui aux moyens d'existence (objectif 2 du Cluster SA) pour accélérer leur relèvement précoce. Ce deuxième objectif permet aussi de soutenir les populations en phase « sous pression » pour éviter leur basculement en crise alimentaire.

Stratégie de réponse

La réponse du Cluster SA s'organise autour de trois axes :

- L'assistance alimentaire : s'attèle à répondre aux besoins alimentaires les plus urgents des hommes, femmes, garçons et filles affectés (phase crise et pire du CH) par les transferts monétaires et la production agricole d'urgence. Pour les PDI, la réponse s'organise autour du RRM qui apporte une réponse en deux temps : premier mois (réponse apportée par le RRM), mois deux à six (réponse complémentaire apportée par le PAM), et complétée par des appuis de prévention de la malnutrition, en l'occurrence Blanket Feeding et d'appui aux besoins nutritionnels pour les enfants et les femmes enceintes et allaitantes (FEFA).
- L'appui aux moyens d'existence : pour accélérer le relèvement précoce des populations bénéficiant de l'assistance alimentaire (phase 2 du CH). Ces appuis sont liés à la production agricole de contresaison (culture à haute valeur nutritive) ou de la campagne agricole 2022-2023 ; au soutien à l'élevage, à la pêche et la pisciculture. Ils incluent également le soutien aux activités génératrices de revenus (AGR), aux microcrédits ruraux et aux micro-entreprises rurales.
- Le renforcement des capacités : prend en compte les besoins de capacitation des parties prenantes du secteur de la sécurité alimentaire.

La mise en œuvre de ces activités repose sur un partenariat entre tous les acteurs de la Sécurité alimentaire afin de renforcer la localisation de l'aide dans le processus de construction du nexus au Mali.

Méthodologie de ciblage

La méthodologie de ciblage pour le secteur se fera en deux phases :

- Ciblage géographique des zones reposant sur l'analyse consensuelle du CH afin de classer les cercles selon le niveau de sévérité de l'insécurité alimentaire et par conséquent les cercles prioritaires en besoin d'assistance. Par ailleurs, le « Système Expert » du SAP permet de faire le ciblage jusqu'à l'échelle communale. Ainsi, ce système indique qu'en 2022, 70 communes seront en difficulté économique (contre 23 l'année passée), 73 communes en difficultés économique sévère et 234 communes en difficulté économique légère.
- Ciblage nominatif communautaire : utilise des critères d'inclusion et d'exclusion en adoptant une approche communautaire combinée avec l'analyse de l'économie des ménages (HEA).

3.8

Coordination et services communs



FONDS REQUIS (USD)

\$26,4 M

PARTENAIRES DANS LE PLAN

6

PROJETS

6

Renforcement des systèmes locaux

Le renforcement des capacités des ONG nationales, des autorités déconcentrées et des services techniques décentralisés est primordial pour la réponse aux besoins des communautés vulnérables. Les ONG nationales en particulier, sont souvent des agences d'exécution et couvrent les derniers kilomètres de l'assistance en se positionnant au plus près des bénéficiaires et des collectivités. Toutefois, elles manquent de capacités pour une plus grande efficacité. À l'image de 2021, plusieurs activités seront dédiées à ces ONGs comme les formations sur le Cadre Harmonisé, l'évaluation rapide des besoins, l'intégration du genre dans l'assistance alimentaire, etc. De même, le Cluster poursuivra l'effort de coordination pour une élaboration et une exécution optimale du PNR, sous le lead du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA).

Lien avec les autres secteurs

Dans un contexte de crise multi-dimensionnelle avec parfois des causes structurelles, la collaboration entre les secteurs d'intervention est sine qua none. L'analyse de l'insécurité alimentaire conjoncturelle à travers le CH prend en compte les données de l'EHA et de la nutrition à travers la « dimension utilisation de la sécurité alimentaire ». De même, les éléments du secteur de la nutrition, en l'occurrence la MAG, le taux de mortalité issu du secteur de la santé sont utilisés comme indicateurs de résultats du CH (état nutritionnel et mortalité).

Les informations en lien avec la protection, l'EHA, les abris, l'éducation sont utilisées aussi comme des facteurs contributifs pour cette analyse. Au-delà de ces analyses, la relation inter-clusters doit être renforcée pour une meilleure complémentarité/ efficacité des interventions.

Modalités cash

De janvier à septembre 2021, plus de 1 million de personnes ont bénéficié d'une assistance alimentaire soit dans le cadre de l'assistance saisonnière, du RRM ou de la réponse Covid. Les Cash/ Coupons ont représenté 71% de cette assistance. Ces modalités sont particulièrement efficaces pour une réponse dans des zones difficiles d'accès (insécurité, infrastructures routières, etc.) et dans lesquels les marchés sont fonctionnels. Pour les interventions portant sur le renforcement des moyens d'existence, les modalités de transferts monétaires sont aussi utilisées dans une moindre mesure et ils ne représentent que 28%.

Intégration du genre

L'intégration du genre passera par l'analyse robuste des différents besoins, rôles, relations et expériences des femmes, filles, hommes et garçons dans les différentes étapes de la programmation. Pour les différentes interventions, il sera nécessaire d'évaluer les impacts de nos interventions sur les femmes et les hommes dans une démarche de Do No Harm.

Protection transversale

La prise en compte de la protection passe par l'identification et la prise en compte de ces risques dans le choix des modalités de réponse, le ciblage, la sélection des partenaires, le suivi-évaluation, l'adoption de mesures de prévention et la mise en place du système de référencement. Les acteurs du cluster sécurité alimentaire au niveau opérationnel vont bénéficier de sessions de sensibilisation sur ces thématiques dans les activités de ciblage, les modalités de réponse et le mécanisme de feedback (ligne verte).

Redevabilité

La mise en place d'une redevabilité effective passe par la mise en place comités villageois de plaintes et de redevabilité. Au-delà, il est particulièrement critique d'impliquer les autorités et les services techniques dans la réalisation des activités.

Lien avec les acteurs de développement

Le Cluster poursuivra en 2022 les activités de « dialogues thématiques » sur divers sujets d'intérêt aussi bien pour les acteurs humanitaires que pour les acteurs de développement.

Le RRM – post RRM nécessite une meilleure collaboration avec les acteurs de développement. Cela devrait permettre d'apporter une réponse appropriée pour les déplacés internes.

Coordination

La coordination du Cluster sera assurée par une unité de coordination (coordinateur, co-facilitateur, IMO) en capitale sous le lead du PAM et de la FAO et la co-facilitation de WHH. Dans les régions, cette coordination sera facilitée par des points focaux régionaux dédiés à 100% basés à Mopti, Gao et Tombouctou.

Les points focaux régionaux sont soutenus par des co-facilitateurs issus d'ONG nationales et internationales.

Coût de la réponse

Le coût de la réponse planifiée pour le secteur de la sécurité alimentaire s'élève à \$US 294,1 millions pour 48 projets/programmes des partenaires.

Suivi de la réponse

La matrice 5W du cluster SA permet de capturer mensuellement le niveau de la réponse et par conséquent le niveau du gap des besoins humanitaires. Le tableau de suivi des alertes, évaluations et interventions permet également un suivi périodique des réponses engagées par les acteurs RRM.

La crise multiforme survenue en 2012 continue son expansion géographique avec une dimension transnationale dans les régions frontalières du Liptako Gourma. Les conflits, l'insécurité, les aléas naturels (sécheresses et inondations) ainsi que les épidémies et urgences sanitaires continuent de porter préjudice aux personnes et à leurs biens, aux services et systèmes ainsi qu'à l'action humanitaire.

Les partenaires humanitaires font face aux crues en saison des pluies et à de nombreux défis liés à la dégradation de l'environnement sécuritaire dans l'ensemble du pays leur empêchant d'atteindre les populations vulnérables. La période de janvier à septembre 2021 s'est caractérisée par une expansion du conflit armé des localités du nord et du centre du pays vers le sud du Mali et un contrôle par les GA s'étendant de manière exponentielle. L'intensification des affrontements entre les groupes armés, les conflits intracommunautaires, la menace explosive (REG et EEI) ainsi que des opérations militaires conduisent au rétrécissement de l'espace humanitaire. Malgré un tel contexte, le nombre de partenaires humanitaires (tous secteurs confondu) a atteint le chiffre de 256 en 2021. Ces acteurs requièrent une capacité logistique adaptée et sécurisée afin d'assurer la continuité de l'action humanitaire. Le contexte susmentionné exigera une coordination efficace pour une meilleure planification et orientation de la réponse.

Objectif sectoriel 1 : Adapter les mécanismes de coordination pour une réponse humanitaire coordonnée, efficace et efficiente

Objectif sectoriel 2 : Contribuer à la prise de décisions stratégiques et opérationnelles pour une réponse humanitaire coordonnée, efficace, efficiente et effective.

Objectif sectoriel 3 : Stimuler l'action collective dans la mobilisation de financements efficaces pour une action humanitaire suffisante, rapide et coordonnée.

Objectif sectoriel 4 : Appuyer la sécurisation de l'assistance humanitaire dans les régions affectées par la crise.

Objectif sectoriel 5 : Faciliter la mobilité des acteurs et biens humanitaires dans les zones affectées par la crise.

Objectif sectoriel 6 : Faciliter les réalisations collectives pluriannuelles et plurisectorielles entre acteurs humanitaires et acteurs de développement.

Contexte et analyse des besoins

Priorisation

En plus de renforcer sa présence opérationnelle à Bamako, Mopti, Tombouctou/Taoudénit et Gao, OCHA a ouvert deux nouvelles antennes à Ségou et à Ménaka pour mieux assurer la coordination humanitaire. Les régions du sud et ouest (Sikasso, Koulikoro et Kayes) et de Kidal seront toujours couvertes grâce aux points focaux humanitaires soutenus par des missions régulières. OCHA Mali continuera ainsi de jouer un rôle central dans la mobilisation, la coordination et le soutien des acteurs humanitaires dans les domaines de la coordination, de la gestion de l'information, du financement humanitaire et du plaidoyer. OCHA facilitera la mobilisation adéquate des fonds en faveur des personnes dans le besoin, en plus de contribuer à dynamiser les efforts déployés par le Gouvernement et les acteurs du développement pour s'attaquer aux causes structurelles de la vulnérabilité. OCHA assumera pleinement son rôle dans la coordination civilo-militaire au niveau national et régional de concert avec les forces militaires présentes dans le pays tout en renforçant les capacités des autorités nationales en matière de coordination et de préparation des interventions d'urgence.

Le PNUD, de son côté, facilitera les réalisations collectives pluriannuelles et plurisectorielles entre acteurs humanitaires et acteurs de développement afin de répondre aux besoins structurels et de développement pour lesquels le gouvernement a besoin de plus de soutien. Le PNUD veillera aussi à ce que le service de radio communication soit fonctionnel afin de faciliter les échanges d'informations entre humanitaires.

En matière de sécurisation de l'assistance humanitaire dans les régions affectées par la crise, UNDSS interviendra au profit du personnel des Nations Unies et étendra son soutien aux ONG dans le cadre du Saving lives Together (SLT) par le biais de multiples formations, échanges d'informations et un soutien lors d'incidents sécuritaires. La présence d'UNDSS est essentielle dans l'évaluation des risques et des menaces auxquels les agences des Nations Unies (personnels et biens) peuvent être confrontées. Les évaluations d'UNDSS permettront d'orienter et de conseiller les choix programmatiques des agences et de minimiser les risques pour le personnel des ONG.

UNHAS, en leader du transport du personnel et cargos humanitaire renforcera ses capacités avec la location d'un hélicoptère, ce qui facilitera l'accès aux différentes zones d'accès difficiles où les besoins humanitaires sont de plus en plus nombreux. Par l'entremise du fret aérien, l'UNHAS assure l'acheminement et la délivrance des intrants de prévention et prise en charge des cas de COVID-19, en plus d'autres prestations de santé dont les évacuations sanitaires, mais aussi la transmission des courriers et d'autres articles d'urgence ou essentiels aux populations dans les zones affectées par la crise et aux humanitaires.

REACH apportera une capacité additionnelle de collecte et traitement de données pour une analyse des besoins des populations afin d'informer le management stratégique et opérationnel de l'action humanitaire au Mali. Cette contribution sera faite à travers des évaluations et suivi des besoins ainsi que le renforcement des capacités des partenaires humanitaires.

OCHA et ONU Femmes appuieront la conduite des analyses genre et des formations en Genre dans l'Action Humanitaire en faveur des acteurs humanitaires.

INTERNEWS se focalisera sur l'appui technique au développement et à l'opérationnalisation d'un cadre collectif (indicateurs, protocoles, recommandations) de redevabilité aux populations affectées. Cela se concrétisera par le soutien à la coordination humanitaire à travers des capacités techniques de collecte de données, de gestion et d'analyse de l'information, et des retours d'informations de la communauté afin qu'ils puissent mettre en œuvre des programmes sensibles aux retours d'informations des populations vulnérables. Internews facilitera cette tâche de plusieurs manières, en s'assurant que l'engagement de la communauté, la collecte et l'analyse continues des données et la communication avec la communauté soient autant d'outils permettant d'améliorer la redevabilité.

Stratégies de réponse

Les partenaires de la « coordination et services communs » maintiendront l'appui à la communauté humanitaire en soutenant d'une part le leadership humanitaire représenté par le HC, le DHC, l'EHP et d'autre part les coordonnateurs de clusters. Cette stratégie permettra d'assurer de manière optimale la mise en œuvre du cycle de programmation humanitaire.

En vue de renforcer les mécanismes de coordination, des séances de formation seront organisées au profit des partenaires tout en

identifiant de nouvelles structures de coordination humanitaire sous le leadership d'OCHA. L'organisation des ateliers régionaux et nationaux sera maintenue en vue de disposer d'une compréhension commune des besoins évalués lors des missions intersectorielles. OCHA veillera à la mise en place d'une approche collective en matière de responsabilité vis-à-vis des personnes affectées, conformément aux normes humanitaires fondamentales et à l'engagement du IASC en matière de responsabilité vis-à-vis des populations concernées et de PSEA. OCHA profitera de ses échanges avec les acteurs armés pour promouvoir les principes humanitaires et véhiculer des messages clés sur la protection.

OCHA continuera de publier des rapports et des documents d'information ainsi que des infographies fournissant des analyses sur l'accès humanitaire, la préparation et la réponse aux urgences afin de contribuer à la prise de décision stratégique et opérationnelle pour une réponse humanitaire coordonnée, efficace et efficiente. OCHA continuera d'encourager un financement approprié pour répondre aux besoins identifiés à travers le plaidoyer et la mise en place d'un HRP pluriannuel de qualité, fondé sur une analyse approfondie des besoins et ceux liés au genre. Au niveau régional et communautaire, OCHA poursuivra l'organisation de sessions d'information et de formation des acteurs humanitaires, des acteurs armés et des autres parties prenantes clés (Gouvernement et journalistes) sur l'action humanitaire, les principes humanitaires et de coordination civilo-militaire (CMCoord).

L'UNDSS portera une attention particulière à la sécurisation de l'assistance humanitaire dans les régions affectées par la crise en réalisant des sessions de formation en SSAFE et Emergency Trauma Bag (ETB) au profit des acteurs humanitaires et en dotant les missions de terrain d'une escorte en véhicules adaptés aux terrains minés.

L'UNHAS contribuera à maintenir l'espace humanitaire et à assurer un accès sécurisé aux populations dans le besoin. Le transport de passagers, de cargos et la possibilité d'organiser des évacuations médicales et sécuritaires sont autant d'éléments permettant de maintenir une présence et un accès humanitaire durable dans les zones les plus enclavées et les plus exposées.

REACH capitalisera sur les acquis du MSNA de 2021, afin de préparer un MSNA d'une plus grande envergure en 2022 et d'informer le HPC 2023. Le suivi des indicateurs clés intersectoriels et de la situation humanitaire au cours de l'année 2022 fournira des informations actualisées pour une adaptation de la réponse humanitaire et contribuera à la redevabilité humanitaire. Un renforcement et une collaboration avec les différents gestionnaires d'information permettra une meilleure exploitation des données existantes.

Dans le cadre de la Feuille de route d'une période de deux (2) ans pour la prise en compte de l'égalité des sexes dans les interventions d'urgence au Mali, OCHA et ONU Femmes en tant que co-Chefs de file du pilier programmation ont, en 2021, financé la conduite d'une analyse genre rapide (AGR) à Gao, Ségou, Mopti et Tombouctou et les formations en Genre dans l'Action Humanitaire à l'endroit des acteurs humanitaires dans les régions précitées, ainsi qu'à Bamako. Pour une meilleure prise en compte des aspects liés au genre dans le cycle de

programmation humanitaire et dans les interventions pour le HPC 2023, OCHA et ONU Femmes continueront à appuyer des analyses de genre ainsi que les formations en Genre dans l'Action Humanitaire.

INTERNEWS apportera un appui technique à la coordination humanitaire pour stimuler les efforts coordonnés et l'opérationnalisation de la redevabilité au Mali. Il s'agira de coordonner et harmoniser les pratiques d'engagement communautaire et de redevabilité à travers tous les clusters et groupes de travail humanitaires ainsi que la facilitation à la mise en place d'un mécanisme tiers de retours d'information des communautés vulnérables. Il s'agira de créer et de maintenir une communication bidirectionnelle et des boucles de rétroaction entre les systèmes de réponse humanitaire et les communautés locales.

Considérations transversales

En 2022, OCHA travaillera avec le secteur protection pour améliorer la transversalité de la protection au Mali. Dans la même lancée, OCHA se mobilisera pour l'amélioration de la communication avec les populations affectées et la mise en place des mécanismes de redevabilité sécurisés, sensibles au genre et appropriés au contexte, qui en découle, notamment concernant la Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels (PEAS). OCHA favorisera, également, le développement d'une analyse partagée de la situation, des besoins, des vulnérabilités et des risques en appuyant les efforts de collecte et d'analyse de données.

Les évaluations multisectorielles fourniront les éléments nécessaires pour prioriser la réponse selon les vulnérabilités réelles des personnes affectées. OCHA travaillera avec les secteurs, les clusters et le Réseau

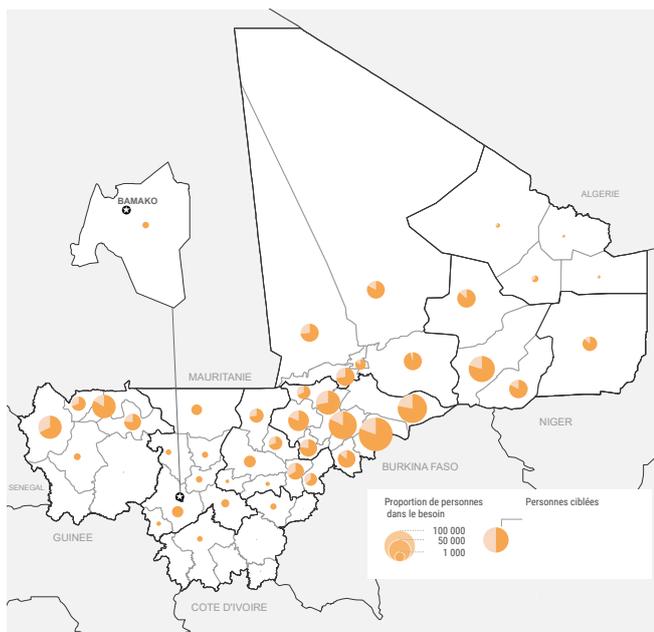


MALI/ GAO : MOPTI/MALI, JUILLET 2021 Groupe de discussion avec les hommes et jeunes garçons déplacés internes au camp des déplacés internes de Sirifiri, dans le cadre de l'Analyse Genre Rapide (AGR) conduite à Mopti. Photo : ONU Femmes, Sidi Lamine Dolo

Partie 4

Réponse multisectorielle aux réfugiés

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (USD)	PARTENAIRES DANS LE PLAN	PROJETS
110,3 K	110,3 K	\$64,4 M	10	13



des Points Focaux Genre des clusters pour que les évaluations des besoins prennent en compte les besoins des femmes, filles, hommes, garçons, y compris les personnes ou groupes vulnérables, marginalisés ou à risques en raison de leur statut et de leurs rôles différents dans la société.

Renforcement des systèmes locaux

OCHA appuie le HC, le DHC et l'EHP dans leurs nombreux efforts de plaidoyer auprès des autorités nationales (le Premier ministre, le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales ainsi que les autres ministères concernés) pour une meilleure coordination tout en évitant de se substituer à l'Etat. Au niveau local, les directeurs régionaux continueront à jouer un rôle de premier plan dans la coordination des différents groupes sectoriels, avec le soutien permanent d'OCHA. OCHA et le PNUD veilleront à ce que le gouvernement soit régulièrement consulté dans le cadre du cycle de programmation humanitaire et continueront à renforcer les capacités des acteurs locaux.

De plus, OCHA co-préside divers groupes de travail avec les autorités locales (comme le groupe de travail sur la préparation aux urgences) et rencontre les autorités locales et nationales pour le monitoring et la mise en œuvre des plans nationaux de préparation et de réponse en cas de catastrophe.

Lien avec les autres secteurs

OCHA et les partenaires du secteur « coordination et services communs » appuieront les différents clusters au niveau national et régional, en particulier dans la prise en compte des questions transversales. La coordination régionale ainsi que la mise en œuvre de la stratégie pour la préparation et la réponse aux urgences, seront renforcées en vue d'assurer la qualité de la réponse humanitaire. Dans le cadre de ses activités de coordination civilo-militaire et d'engagement avec les acteurs armés, OCHA poursuivra ses activités de sensibilisation sur les principes humanitaires, la coordination civilo-militaire et l'espace humanitaire au profit des FAMA, de la MINUSMA, de la force Barkhane ainsi que de tous les groupes signataires ou non de l'accord de paix. profit des FAMA, de la MINUSMA, de la force Barkhane ainsi que de tous les groupes signataires de l'accord de paix.

Modalités cash

OCHA continuera à promouvoir de manière systématique les modalités « cash » dans les différentes interventions humanitaires en supportant le groupe de travail thématique afin de favoriser la conduite d'interventions coordonnées, cohérentes et ciblant les besoins prioritaires des personnes affectées. L'usage du cash conditionnel et inconditionnel sera ainsi adapté aux différents contextes qu'ils soient de l'urgence, du relèvement ou du développement.

Protection transversale

De concert avec le cluster protection, OCHA appuiera les différents clusters dans l'inclusion des principes de protection transversale dans leurs planifications et réponses humanitaires. Les analyses de protection aideront à prévenir et atténuer les risques de protection aux genres et une fourniture des services aux survivant(e)s adaptée.

OCHA continuera à supporter le renforcement des capacités nationales et régionales en la matière.

Intégration du genre

Pour une meilleure prise en compte des aspects liés au genre dans le cycle de programmation humanitaire et dans les interventions pour le HPC 2023, en 2022, OCHA et ONU Femmes continueront à appuyer la conduite des analyses genre ainsi que les formations en Genre dans l'Action Humanitaire pour les acteurs humanitaires. Ces activités bénéficieront de l'appui technique de la GenCap au Mali ainsi que de la Coordination du Réseau des Points Focaux Genre des clusters.

Redevabilité

OCHA et INTERNEWS, soutenus par les partenaires du secteur « coordination et services communs », encourageront la mise en place et le suivi du fonctionnement d'un mécanisme collectif pour l'engagement communautaire et la redevabilité envers les communautés affectées en conseillant les différents partenaires, groupes sectoriels et l'EHP sur les mesures adaptées à prendre pour répondre aux feedbacks, plaintes ou rumeurs venant des communautés. OCHA continuera à assurer l'intégration de la redevabilité dans l'ensemble de la planification humanitaire et des interventions y compris dans les évaluations des besoins, les produits de communication et les activités de suivi.

UNHAS et UNDSS, dans le cadre de leurs prestations de services aux organisations humanitaires veilleront à mettre en place des dispositifs qui permettent de recueillir les feedbacks ou perceptions des acteurs afin d'en tenir compte le cas échéant.

Lien avec les acteurs de développement

OCHA et le PNUD avec l'appui des autres partenaires du secteur « coordination et services communs » continueront de préconiser des synergies accrues entre les acteurs du développement et les acteurs humanitaires, et poursuivra sa collaboration avec le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers afin d'assurer une intervention humanitaire efficace et d'identifier une approche plus holistique et une analyse soutenue des causes profondes du conflit.

Coût de la réponse

Le budget du secteur de la coordination et des services communs s'élève à 26,305 millions de dollars incluant des activités de :

- Renforcement des mécanismes de coordination et de plaidoyer pour la protection humanitaire et l'assistance aux populations les plus vulnérables (pour 5,8 millions \$ requis par OCHA) ;
- Mobilité des acteurs et biens humanitaires dans les zones affectées par la crise (17 millions \$ requis par UNHAS/WFP) ;
- Soutien à la mise en œuvre du Nexus Humanitaire-développement (pour 200 000 \$ requis par le PNUD) ;
- Sécurisation de l'assistance humanitaire dans les régions du centre et du nord (pour 104 000 \$ requis par l'UNDSS) ;
- Conduite des évaluations humanitaires et suivi des besoins (pour 1,5 millions \$ requis par REACH) ;
- Soutien à la redevabilité aux populations affectées (pour 1,6 million \$ requis par INTERNEWS) ;
- Soutien aux formations en Genre dans l'Action Humanitaire (200 000 requis par OCHA).

Suivi de la réponse

La mise en œuvre des activités présentées dans ce plan de réponse sera suivie lors de différentes missions sectorielles et intersectorielles prévues à cet effet et documentées dans le rapport de suivi de la réponse du HRP. Les partenaires du secteur « coordination et services communs » établiront un cadre de concertation trimestriel pour

renforcer le suivi de la réponse. Tout au long du processus, l'ICCN et l'EHP seront mis à contribution pour un meilleur suivi opérationnel et stratégique de la réponse.

Objectifs multisectoriels

- Garantir l'accès au territoire et l'effectivité de la protection internationale dans un contexte de mouvements mixtes (en lien avec OS1 et OS3)
- Améliorer l'accès aux services sociaux/économiques de base pour les réfugiés et communautés hôtes à travers le renforcement des capacités nationales et locales ; (en lien avec OS2 et OS4)
- Promouvoir la recherche de solutions durables aux réfugiés et autres personnes en besoin de protection internationale (en lien avec OS3)

Stratégie de la réponse

Dans la continuité des axes développés en 2021, le plan de réponse inter-agences et multisectorielle pour les réfugiés au Mali en 2022 porte sur trois principaux groupes de population à savoir les réfugiés, les personnes à risque d'apatridie et les rapatriés. Ce plan intègre également les personnes ayant besoin de protection internationale dans les mouvements mixtes à travers le Mali et, par ricochet, les communautés d'accueil. L'ensemble des populations ciblées s'élève à 110 378 personnes.

Le plan de réponse 2022 soutient les efforts menés par les autorités maliennes et leurs partenaires, tant au niveau central que local, pour la protection des réfugiés, des rapatriés et des personnes à risque d'apatridie dans un cadre de développement inclusif. Il s'inscrit dans le contexte du Pacte Mondial pour les Réfugiés (ou Global Compact on Refugees, GCR) adopté en décembre 2018 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Le Pacte vise à renforcer la coopération et la solidarité internationale pour alléger la pression engendrée par la présence des réfugiés dans les pays d'accueil, y compris le Mali. Il prévoit également l'engagement de tous les partenaires pour une réponse holistique et durable au profit des réfugiés et des populations hôtes. Le plan de réponse 2022 contribue également aux objectifs du Plan de Développement National et de ses plans régionaux ainsi qu'au Plan cadre des Nations Unies d'assistance au développement (UNSDCF) au Mali. Finalement, la réponse pour les réfugiés au Mali s'articule autour du modèle de coordination pour les réfugiés (ou Refugee Coordination Model, RCM), avec la coordination du HCR en appui aux autorités maliennes et en collaboration avec tous les acteurs humanitaires et de développement présents au Mali.

Priorités opérationnelles

Protection générale

La dégradation persistante de l'environnement de sécurité et de protection dans les pays du Sahel est à l'origine de multiples déplacements de personnes de part et d'autre des frontières, à la

recherche de la protection internationale. Le plan prévoit de cibler plusieurs activités centrales pour construire un environnement de protection favorable en 2022 :

- Appui au Gouvernement dans le processus d'amélioration et de mise en œuvre du cadre légal et institutionnel pour les réfugiés et rapatriés (notamment la loi malienne sur les réfugiés, adoptée en 1998, ainsi que l'adoption des quatre avant-projets de lois dérogatoires sur l'état civil) ;

- Accompagnement du Gouvernement dans la mise en œuvre et le suivi des trois engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés en 2019 :

- 1) intégration des réfugiés dans les plans nationaux ;

- 2) réforme du cadre normatif ;

- 3) accès élargi aux solutions durables ;

- Opérationnalisation, aux côtés du Gouvernement, des conclusions du Dialogue régional de protection et de solutions dans le cadre des déplacements forcés au Sahel (Dialogue de Bamako) tenu en septembre 2019 avec la participation du Burkina Faso, du Niger, de la Mauritanie et du Tchad. Les conclusions s'articulent autour de cinq axes :

- 1) accès humanitaire et coordination civilo-militaire ;

- 2) protection dans le cadre du plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent ;

- 3) accès à l'asile dans le cadre de déplacements massifs de réfugiés et de mouvements mixtes ;

- 4) solutions aux problèmes des réfugiés, des déplacés internes et des autres populations civiles ;

- 5) accès aux actes d'état civil, aux documents d'identité et à la nationalité ;

- Amélioration de la protection des réfugiés et des personnes à risque d'apatridie à travers la documentation selon deux axes : A.- Carte d'identité de réfugié et B- Titre de voyage de la Convention de 1951 (TVC) ;

- Appui à la Commission Nationale Chargé des Réfugiés (CNCR) dans le renforcement du processus de détermination du statut de réfugié, y compris le mécanisme d'appel, et le déploiement de ses services à l'intérieur des régions.

Prévention et réduction du risque d'apatridie

En soutien à l'engagement du Gouvernement d'éradiquer l'apatridie au Mali, le HCR et ses partenaires continueront à préconiser la facilitation de l'accès à la nationalité pour les réfugiés d'origine mauritanienne en situation prolongée comme solution durable, ainsi qu'aux réfugiés ivoiriens en vue de la clause de cessation de leur statut de réfugié prévue au 30 juin 2022. Ils assureront le suivi des recommandations de l'étude sur l'apatridie conclue en 2020 de même que la mise en œuvre du Plan d'action national contre l'apatridie. Finalement, ils accompagneront le Gouvernement dans la

mise en œuvre de ses quatre engagements pris lors du Segment de haut niveau sur l'apatridie de 2019 :

- 1) Assurer l'enregistrement tardif des naissances des enfants ;

- 2) Mener des réformes juridiques pour garantir qu'aucun enfant ne naisse apatride au Mali ;

- 3) Mettre en place une procédure de détermination du statut d'apatride ;

- 4) Améliorer les données quantitatives et qualitatives sur les populations apatrides au Mali.

Mouvements mixtes

Le Mali étant un important pays de départ et de transit des personnes en mouvement à destination de l'Afrique de l'Ouest, du Nord et de l'Europe à travers les routes de la Méditerranée centrale et occidentale, il s'agit de :

- Fournir aux personnes en déplacement les informations nécessaires pour prendre des décisions en connaissance de cause et ainsi minimiser les risques potentiels de protection associés aux mouvements mixtes ;

- Renforcer l'identification et le référencement des personnes ayant besoin de protection internationale dans les flux mixtes ainsi que toute autre personne se trouvant en situation de vulnérabilité ;

- Renforcer les partenariats stratégiques pour améliorer les mécanismes d'identification et de réponse aux des victimes de traite de personnes humaines, mais également de prise en charge des enfants en mouvement.

- Sensibiliser toutes les parties prenantes, y compris les autorités frontalières, sur le concept de protection internationale, le principe de non-refoulement et les droits humains pour favoriser des comportements adaptés lors des échanges avec les personnes traversant les frontières du Mali.

VBG/PSEAH

La réponse aux réfugiés en lien avec la violence basée sur le genre (VBG) s'articule autour de quatre axes :

- Soins et soutien directs aux survivant(e)s : à travers des cliniques mobiles, one stop center et autres services spécialisés ;

- Activités de prévention à travers les membres de la communauté, les associations locales et autres acteurs de la société civile ;

- Protection communautaire : renforcement des structures communautaires et des capacités des leaders religieux en vue de soutenir les survivant(e)s de la violence basée sur le genre ;

- Plaidoyer et interventions en faveur de l'expansion des services de réponse et de l'appropriation par le gouvernement.

En matière de protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (PSEAH), le plan 2022 envisage la poursuite des efforts de vulgarisation du mécanisme inter-agences de plaintes et de rapportage, y compris les procédures y afférant, en collaboration avec les agences du système des Nations Unies et les ONG au Mali. Par ailleurs, l'accent sera mis sur le renforcement des capacités des

Partie 5

Annexes

5.1

Méthodes d'établissement des coûts

partenaires, y compris les réfugiés, les rapatriés et les personnes à risque d'apatridie, sur la protection contre les exploitations et abus sexuels et le harcèlement sexuel, avec la promotion des initiatives encourageant une culture de la parole et une protection des plaignants et témoins contre les représailles et la stigmatisation.

Protection de l'enfant

Une attention particulière sera accordée à la mise en place de procédures opérationnelles d'évaluation et de détermination de l'Intérêt Supérieur de l'Enfant (BIA et BID) pour les populations réfugiées, rapatriées et à risque d'apatridie. Des synergies d'actions seront renforcées entre les secteurs de la protection de l'enfance, des VBG et de l'éducation pour réduire les risques de déperdition scolaire, de mariage des enfants et d'enrôlement au sein des groupes armés.

Éducation

L'accent est mis sur l'accès à l'éducation des enfants réfugiés, rapatriés et à risque d'apatridie aussi bien en termes d'éducation formelle, non-formelle, alternative et à distance que de formation professionnelle. A cet effet, il s'agit de poursuivre l'appui en infrastructures dans les zones de déplacement et de retour, de même que le renforcement des capacités des enseignants et du personnel éducatif ainsi que des services régionaux de formation des enseignants. L'identification des enfants réfugiés et rapatriés en âge scolaire et leur inclusion dans le système d'enseignement national avec accompagnement régulier constitue une priorité stratégique. Un accent sera également mis sur l'accès des écoles à l'énergie solaire, à l'outil informatique et à la connexion internet pour

faciliter l'éclairage, l'accès à la documentation et aux opportunités de formation en ligne.

Abris et Infrastructures

Le plan prévoit en 2022 le relèvement de la réponse d'urgence aux réfugiés dans le domaine des abris et infrastructures à travers des pré-positionnements de stocks de biens non-alimentaires et abris, de même que le recours au transfert monétaire dans les zones où cela est pertinent, dès les premières heures d'éventuels afflux en fonction des besoins sur le terrain. Au-delà de l'urgence, l'amélioration des conditions d'hébergement sur les sites d'accueil à travers des infrastructures respectant les standards de qualité sera mise en place pour une meilleure protection des personnes et de leurs biens. Concernant les rapatriés, un appui est prévu pour la réhabilitation de leurs logements dans les zones de retour.

Mobilisation communautaire/Moyens d'existence/Energie

Le plan intègre plusieurs actions en matière de mobilisation communautaire, d'autonomisation et d'accès à l'énergie. Il s'agit entre autres de :

- Renforcer les mécanismes de redevabilité à travers l'opérationnalisation d'une ligne verte dédiée à la réponse multisectorielle aux réfugiés au Mali ;
- Améliorer la communication avec les communautés (CwC) à travers des projets innovants d'inclusion numérique et énergétique des populations en déplacement forcé. Il s'agira de promouvoir l'accès des ménages au téléphone, à la connexion internet et à l'énergie solaire pour faciliter la communication, l'accès à l'information, aux services de protection et à l'assistance. Cela ouvrira également de nouvelles perspectives en matière d'opportunités d'éducation et d'activités économiques grâce à l'immense potentiel du numérique ;

5.2

Méthodologie de calcul des budgets sectoriels

CLUSTER	MÉTHODOLOGIE
Abris/BNA	Le budget requis par le Cluster correspond à la somme des projets soumis par les partenaires et membres du Cluster Abris/BNA et retenus en accord avec les objectifs de ce dernier.
EHA	Le montant estimatif par bénéficiaire a été obtenu sur la base des coûts unitaires par activité, paquets minimum EHA et des ouvrages établis par le Comité d'Orientation Stratégique du cluster EHA composé des représentants des ONG, agences et gouvernement et validé en plénière. Ceci a servi de base au comité d'évaluation des projets HPC 2022 pour revenir vers les partenaires en cas de coûts sur ou sous-évalués. Ensuite le budget global du secteur est obtenu en faisant le cumul des coûts des différents projets.
Education	Nous avons utilisé deux approches pour parvenir à la détermination des coûts notamment : Le coût estimatif par enfant fixé par le Cluster global qui s'élève à 85 à 100 USD/ enfant ; Ensuite nous avons demandé aux partenaires de nous donner leur coût/élève ; des retours reçus, la fourchette des coûts se situait entre 80 et 112 USD. En conclusion : le coût/enfant est de 95 USD.
Protection	Le budget requis par le Cluster Protection correspond à la somme des projets soumis par les partenaires et membres du Cluster Protection, du Sous-Cluster Protection de l'Enfant, du Sous-Cluster Violence Basée sur le Genre et du Groupe de travail Lutte anti-mine humanitaire et qui ont été validés par le comité de revue des projets car conforme aux objectifs du Cluster.
Coordination	Basée sur l'approche de budgétisation par le coût des projets, les partenaires de la coordination et des services communs ont pu faire cumul des coûts des six projets proposés pour déterminer le budget global cumulé
Santé	Le coût des activités est basé sur le coût moyen des partenaires du Cluster en tenant compte des mesures d'adaptation liées à la COVID-19, des urgences sanitaires classiques et de la gestion de la pandémie
Nutrition	Le cluster nutrition et ses partenaires ont une méthodologie qui consiste à ce que le coût de la réponse nutritionnelle soit calculé par chaque activité nutritionnelle, notamment les activités d'évaluations nutritionnelles, de surveillance nutritionnelle et d'alerte précoce, et l'appui au fonctionnement des unités nutritionnelles
Sécurité alimentaire	Le coût des activités est basé sur le coût moyen des partenaires du Cluster en tenant compte aussi des études du marché. Les activités incluent une réponse d'urgence et les activités de résilience avec une diversification des moyens d'existence.
Réfugiés	Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) utilise une « évaluation globale des besoins » (Comprehensive Needs Assessment) pour établir ses besoins financiers. Le coût global de la réponse du HCR au Mali répond aux besoins identifiés des réfugiés, demandeurs d'asile, personnes à risque d'apatridie et rapatriés facilités ainsi que leurs communautés d'accueil.

5.3

Organisations participantes et besoins de financement

ORGANISATION	BESOINS (USD)	PRO-JETS
ACT Alliance / DanChurchAid	6 159 259	6
ACT Alliance / Norwegian Church Aid	1 620 350	2
Action Contre la Faim	7 146 629	8
Adventist Development and Relief Agency	150 0006	1
Agency for Technical Cooperation and Development	1 500 000	1
Alliance for International Medical Action	1 682 497	1
Appui Conseil aux Enfants et aux Femmes du Mali	412 774	2
Association des Formateurs en Gestion de Cas de Violence Basée sur le Genre	1 600 000	1
Association Malienne pour la Solidarité et le Développement	1 706 425	4
Association Malienne pour la Survie au Sahel	446 080	2
Association Malienne pour le Développement Durable	260 109	2
Association pour la promotion des femmes et des enfants au Mali	1 822 800	2
Association pour l'Appui au Développement Global	996 828	1
Association pour le Soutien des Revenus et Economie Fragiles	1 428 740	1
Association Vivre au Sahel	2 600 000	4
Cadre d'Etude de Recherche et de Concertation pour Agir	201 152	1
Catholic Relief Services	9 000 000	1

ORGANISATION	BESOINS (USD)	PRO-JETS
Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement	4 382 085	3
Danish Refugee Council	1 887 144	3
Deutsche Welthungerhilfe e.V. (German Agro Action)	3 500 000	2
Educo - Fundación Educación y Cooperación, ChildFund Alliance member	772 249	1
Ente Nazionale Giuseppini del Murialdo	1 262 600	1
Food & Agriculture Organization of the United Nations	31 000 000	3
Groupe Action et Recherche pour le Développement Local	11 013 778	4
Groupe de Formation Consultation Etude	4 300 000	1
Help - Hilfe zur Selbsthilfe e.V.	7 672 740	5
Help for Sahel	2 645 716	4
Humanity & Inclusion - Handicap International	6 837 898	6
Initiative Malienne d'Appui au Développement Local	1 905 117	3
Initiatives de Coopération et d'Appui aux Actions Humanitaires et de Développement	2 203 482	2
International Emergency and Development Aid	4 639 250	3
International Medical Corps	4 544 614	3
International Organization for Migration	6 520 000	4
International Rescue Committee	23 957 619	14
Internews	1 603 373	1
Investir Dans l'Enfance pour Demain	118 846	1
Islamic Relief Worldwide	1 800 000	1

ORGANISATION	BESOINS (USD)	PRO-JETS
Luxembourg Red Cross	550 000	1
Mercy Corps	200 000	1
NGO Peace One Day Mali	3 795 000	2
Nord-Développement	525 000	1
Norwegian Refugee Council	20 282 334	12
Office for the Coordination of Humanitarian Affairs	6 070 300	1
ONG Avenir	1 969 117	3
ONG IMIDIÉRAR "Les Vulnérables"	249 908	1
OXFAM	2 885 234	1
Plan Mali	5 248 000	1
Première Urgence Internationale	3 390 160	3
Protection Assistance des Enfants Déshérités	34 278 434	1
Save the Children	1 000 000	1
Solidarité pour le Sahel	973 000	2
Solidarités International	9 965 921	5
United Nations Children's Fund	107 827 537	6
United Nations Department of Safety and Security	104 000	1
United Nations Development Programme	200 000	1
United Nations High Commissioner for Refugees	63 241 511	3
United Nations High Commissioner for Refugees, Plan Mali	200 000	1

ORGANISATION	BESOINS (USD)	PRO- JETS
United Nations Mine Action Service	1 390 110	2
United Nations Population Fund	12 000 000	2
World Food Programme	234 151 059	6
World Vision Mali	13 938 000	7

5.4

Chiffres de planification par secteur

SECTEUR	FONDS REQUIS (USD)	PARTENAIRES DANS LE PLAN	NOMBRE DE PROJETS	PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES
Sécurité alimentaire	\$294 M 	26	48	3,6 M	2,9 M
Nutrition	\$78,1 M 	13	24	3,4 M	2,7 M
Protection	\$65,2 M 	30	51	3 M	2,9 M
Réponse aux Réfugiés	\$55,8 M 	10	13	110,3 K	110,3 K
Éducation	\$64,4 M 	13	16	2,9 M	1,1 M
Eau, hygiène et assainissement	\$59,6 M 	21	36	3,7 M	2,6 M
Coordination	\$26,4 M 	6	6	7,5 M	5,3 M
Santé	\$22,9 M 	12	15	4,4 M	2,1 M
Abris/BNA	\$19,9 M 	7	8	2,1M	1,4 M
Global	\$686 M	61	170	7,5 M	5,3 M

5.5

Chiffres de planification (par niveau administratif)

RÉGIONS	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES		PARTENAIRES OPÉRATIONNELS DES CLUSTERS	PARTENAIRES OPÉRATIONNELS DANS LE PLAN	NOMBRE DE PROJETS*
Bamako	644,6K	419,9K		23	10	12
Gao	587,8K	496,8K		62	26	50
Kayes	829,0K	617,4K		39	8	12
Kidal	71,9K	51,7K		19	16	22
Koulikoro	909,6K	667,0K		17	9	11
Mopti	1.634M	1,3M		74	41	84
Ségou	1.199M	880,8K		40	26	41
Sikasso	1.014M	291,5K		16	3	4
Tombouctou	633,6K	491,8 K		54	36	65
Global	7,5 M	5,3 M		149	61	170

* Dont certains sont multisectoriels

5.6

Et si nous ne répondons pas ?

LE MALI POURRAIT PASSER DE PHASE DE CRISE À PHASE D'URGENCE



Selon les résultats de l'analyse du cadre harmonisé (CH), **2 millions** de personnes seront en insécurité alimentaire aigue en 2022. Cela équivaut à **10 %** de la population du Mali. En absence d'assistance sur le court terme, ces personnes n'auront pas accès à de la nourriture et à d'autres besoins de base. Elles pourraient donc développer des mécanismes négatifs d'adaptation afin de survivre.

LES DROITS FONDAMENTAUX ET LA PROTECTION DE **2,9 MILLIONS** DE PERSONNES SERONT EN PÉRIL



L'environnement de protection étant déjà précaire dans les régions du nord et du centre, il faut s'attendre à une aggravation si rien n'est fait dans le secteur de la protection en 2022. Au moins **2,9 millions** de personnes ne seront pas couvertes par les mécanismes d'alerte, de réponse aux incidents de protection ainsi que le référencement. Concernant les violences sexuelles, ce sont **1,1 million** de femmes, hommes, filles et garçons à risque qui ne pourront pas bénéficier d'une prise en charge multisectorielle.

PRÈS DE **2,7 MILLIONS** DE PERSONNES SERONT PRIVÉES D'ASSISTANCE CURATIVE ET PRÉVENTIVE NUTRITIONNELLE



La crise nutritionnelle persistera, augmentant la mortalité et la morbidité des femmes enceintes et allaitantes ainsi que des filles et des garçons de moins de 5 ans. La prise en charge nutritionnelle sera interrompue pour environ **959 305 enfants**, dont **247 088 enfants** souffrant de malnutrition aiguë sévère et **712 216 enfants** de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modéré.

2,6 MILLIONS DE PERSONNES PRIVÉES D'ACCÈS AUX SERVICES D'EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT



Si aucune réponse EHA n'est apportée en 2022, un nombre accru de personnes seront exposées à des maladies diarrhéiques avec une aggravation de la malnutrition chez les enfants ainsi que des conflits d'accès à l'eau.

LE MANQUE D'ÉDUCATION RENFORCERA LES CONFLITS ET LA VIOLENCE



La non-scolarisation des enfants des régions affectées par l'insécurité constitue une violation de leur droit à l'éducation. Au total, près de **500 000 enfants** de trois à 17 ans pourraient être en proie aux abus et exploitation, aux violences sexuelles, aux mariages précoces, à la toxicomanie, aux activités criminelles et aux recrutements par les groupes armés. La déscolarisation des enfants en âge scolaire et des adolescents plus âgés présentent de graves conséquences sur leur développement cognitif et psychosocial harmonieux, mais aussi sur le développement de leur communauté et du pays tout entier. Ces enfants, faute de perspective d'avenir, risquent de contribuer à perpétuer le cycle des conflits et de la violence au Mali.

2,3 MILLIONS DE PERSONNES VULNÉRABLES N'AURONT PAS ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ



Le manque de services sanitaires appropriés pourrait conduire à l'irruption de différentes épidémies. La vie de **2,3 millions** de personnes se trouvant dans les zones de nord et centre sera en danger du fait de l'absence de l'offre de soins de santé de qualité y compris pour les urgences médicales. L'accès aux soins sera limité et de qualité moindre. Des épidémies risqueront d'éclorre, notamment la rougeole, le paludisme et le choléra. L'absence de soins obstétricaux d'urgence pourrait aussi provoquer une augmentation de la mortalité maternelle.

1,4 MILLION DE PERSONNES CONTINUERONT DE VIVRE DANS DES ABRIS DE FORTUNE SANS BIENS ESSENTIELS



En 2022, le manque d'assistance en abris/BNA pourrait constituer un défi majeur qui ferait obstacle au retour des populations vers leur localité d'origine. En tout, ce sont plus de **400 000 personnes** déplacées internes qui habitent dans des sites ainsi que des communautés hôtes qui vivent dans des conditions ne répondant pas aux standards minimums et qui sont donc ainsi exposées aux risques climatiques, aux diverses formes de violence et vivent dans des conditions sanitaires déplorables.

UNE REPONSE HUMAINITAIRE TRÈS FRAGILISÉE



En 2022, si rien n'est fait dans le secteur de la coordination, c'est la totalité des personnes ciblées par le HRP 2022 qui seront impactés, soit **5,3 millions** de personnes. La coordination de la réponse humanitaire, la gestion de l'information, le plaidoyer, la mobilisation des ressources, la coordination civilo-militaire, l'accès humanitaire, le renforcement des capacités et l'intégration des thématiques transversales ne pourront pas se faire de manière optimale. Il va en résulter un rétrécissement de l'espace humanitaire, une crise humanitaire invisible, sous financée et avec des pratiques humanitaires qui pourraient être non conformes aux principes humanitaires.

110 000 RÉFUGIÉS, RAPATRIÉS DEMANDEURS D'ASILE ET PERSONNES À RISQUE D'APATRIDIE BÉNÉFICIERONT D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE AMOINDRIE



Ces personnes feront face à des problèmes majeurs menaçant leur vie, avec des risques de recours à des mécanismes négatifs de survie. Les solutions durables pour les **83 000 rapatriés** et la prévention de l'apatridie seront confrontées à des obstacles majeurs.

Comment contribuer ?

GUIDE DU DONATEUR

CONTRIBUER AU PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE



Pour voir l'aperçu des besoins humanitaires, le plan de réponse humanitaire et les rapports de monitoring du pays, et donner directement aux organisations participant au plan, merci de visiter :

www.humanitarianresponse.info/operations/mali

DONNER PAR LE BIAIS DU FONDS CENTRAL POUR LES INTERVENTIONS D'URGENCE (CERF)



Le CERF apporte un financement initial rapide pour des actions vitales lors de l'apparition de situations d'urgence et pour les opérations humanitaires essentielles, et sous financées, lors de crises prolongées. Le CERF, géré par OCHA, reçoit des contributions de différents donateurs principalement des gouvernements, mais aussi des compagnies privées, des fondations, des organismes caritatifs et des particuliers réunies dans un fonds unique. Il est utilisé pour des crises partout dans le monde. Pour en savoir plus sur le CERF et sur comment donner, visiter le site web du CERF :

www.unocha.org/cerf/our-donors/how-donate

AIDE D'URGENCE EN NATURE



Les Nations Unies encouragent les donateurs à faire des contributions en espèces, plutôt qu'en nature, pour une rapidité et une flexibilité maximum, ainsi que pour garantir que soient délivrés les biens humanitaires les plus urgents. Dans le cas où vous ne pouvez faire que des contributions en nature, en réponse aux catastrophes et aux urgences, merci de contacter :

logik@un.org

ENREGISTREMENT DE VOS CONTRIBUTIONS



OCHA gère le service de surveillance financière (FTS), qui enregistre toutes les contributions humanitaires rapportées (espèces, en nature, multilatérales et bilatérales). Son but est de donner du crédit et de la visibilité aux donateurs pour leur générosité, et de montrer le montant total des financements ainsi que des manques dans les plans humanitaires. Merci de signaler vos contributions à FTS, soit par email à fts@un.org ou par le biais du formulaire de contribution en ligne à <http://fts.unocha.org>

5.8

Acronymes

ACRONYMES	DÉSIGNATION
AE	Académie d'Enseignement
AES	Abus et Exploitation Sexuels
AFP/ONU	Agences, Fonds et Programme des Nations Unies
AGDM	Âge, Genre, Diversité, Mobilité
AGR	Activités génératrices de revenus
AME	Association des mères d'élèves
AoR	Domaines de responsabilité
ASACO	Association de Santé Communautaire
AT	Assistance technique
BID	Banque Islamique de Développement
BNA	Bien non alimentaire
CAIS	Cellule d'analyse intersectorielle
CAP	Centre d'animation pédagogique
CCCM	Camp coordination and camp management
CCS	Cadre Commun Santé
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CGS	Comité de gestion scolaire

ACRONYMES	DÉSIGNATION
CH	Coordinateur humanitaire
CH	Cadre harmonisé
CHS	Norme humanitaire fondamentale sur la qualité et la responsabilité
CLPE	Comités locaux de protection de l'enfant
CLST	Comité local de suivi de la transition
CMCOORD	Coordination civilo-militaire
CMP	Commission mouvements de populations
CNCR	Commission Nationale Chargée des Réfugiés
COVID -19	Corona Virus 2019
CPS	Cellule de la Planification et de la Statistique
CRCH	Comités Régionaux de Coordination Humanitaire
CREDD	Cadre stratégique de la relance économique et du développement durable
CROCSAD	Comités Régionaux d'Orientation, de coordination des Services et Actions de Développement
CRS	Catholic Relief Services
CRVA	Comité Régional de Validation des Alertes

ACRONYMES	DÉSIGNATION
CRZPC	Commission de réhabilitation des zones post conflit
CSA	Commissariat à la sécurité alimentaire
CSREF	Centre de Santé de Référence
CWC	Cash Working Community
DIDH	Droit international des droits de l'homme
DIH	Droit International Humanitaire
DNDS	Direction Nationale du Développement Social
DNS	Direction Nationale de la Santé
DRDES	Direction Régionale de Développement et de l'Économie Solidaire
DS	District Sanitaire
DSL	Demande de Service Logistique
DSRSG	Deputy Special Representative of the Secretary-general
DTM	Displacement Tracking Matrix
ECHO	Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne
ECMT	Education Cluster Monitoring Tool
ECW	Education Cannot Wait
EEL	Engins explosifs improvisés
EHA	Eau, hygiène, Assainissement

ACRONYMES	DÉSIGNATION
EHP	Equipe Humanitaire Pays
ENSAN	Enquête nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle
FAMA	Forces armées maliennes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEFA	Femmes enceintes et allaitantes
Fond ARC	Fond d'assistance et de riposte aux risques de catastrophe
FONGIM	Forum des ONG internationales du Mali
FTS	Financial Tracking System
GANE	Groupe armé non étatique
GBVIMS	Gender Based Violence Information Management System
GEC	Groupe Exécutif de Coordination
GENCAP	The Gender Standby Capacity Project
GHO	Aperçu de la situation humanitaire globale
GIHA	Intégration du genre dans l'action humanitaire
GOA	Groupes d'Opposition Armés
GSAN	Groupes de soutien aux activités de nutrition
GSAN	Groupe de Soutien aux Activités Nutrition
GT	Groupe de Travail

ACRONYMES	DÉSIGNATION
GTH	Groupe de Travail Humanitaire
GTLAHM	Groupe de Travail Humanitarian Mine Action
HCR	Haut-Commissariat des nations Unies pour les Réfugiés
HI	Humanité & Inclusion
HNO	Aperçu des besoins humanitaires
HPC	Cycle de programmation humanitaire
HRP	Plan de Réponse Humanitaire
IASC	Inter Agency standing Committee
ICCN	Coordination intersectorielle Nationale
IMO	Information Management Officer
IMWG	Information Management Working Group
INFORM	Indice de Gestion des Risques
JENA	Joint Education Needs Assessment for out of school children
JIAF	Joint Intersectoral Analysis Framework
LAMH	Lutte antimines humanitaires
LTP	Logement, terre et propriété
MAG	Malnutrition Aigüe Globale
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère

ACRONYMES	DÉSIGNATION
MDR	Ministère du Développement Rural
MEB	Minimum Expenditure Basket (Panier minimum des dépenses)
MEB	Matrice d'analyse Sectorielle
MEIC	Mécanisme d'Ecoute et d'Information de la Communauté
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
MRM	Mécanisme de communication et d'information sur les six graves violations des droits de l'enfant
MRT	Table ronde ministérielle sur le Sahel Central
MSA	Évaluations Multisectorielles
MSNA	Evaluation multisectorielle des besoins
NRC	Norwegian Refugee Council
NWOW	Nouvelle maniere de travailler
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMA	Observatoire du Marché Agricole
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PA	Personnes affectées
PAM	Programme Alimentaire Mondiale

ACRONYMES	DÉSIGNATION	ACRONYMES	DÉSIGNATION
PDI	Personne déplacée interne	RRM	Mécanisme de réponse rapide
PDSEC	Programmes de développement économique, social et culturel des Collectivités	SA	Sécurité Alimentaire
PE	Protection de l'Enfance	SAP	Système d'Alerte Précoce
PECIMA	Prise en Charge Intégrée de la Malnutrition Aiguë au Mali	SCPE	Sous Cluster Protection de l'enfant
PEV	Programme élargi de vaccination	SCVBG	Sous Cluster Violences basées sur le genre
PFH	Point Focaux Humanitaire	SLDSES	Service Locale de Développement et de l'Économie Solidaire
PFT	Point Focaux Titulaire	SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
PIB	Produit intérieur brut	SMIR	Surveillance intégrée de maladies et riposte
PIN	Personnes en besoin	SNAP	Système de surveillance nutritionnelle et alerte précoce
PIN	People in Need	SSAFE	Safe and Secure Approaches in Field Environments
PND	Personne non déplacée	STAIT	Senior Transformative Agenda Implementation Team
PNR	Plan National de Réponse à la sécurité alimentaire	TFN	Task Force Nexus
PSEA	Protection contre l'abus et l'exploitation sexuelle	UN	Nations Unies
PVH		UNSDCF	Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable au Mali
QIPs	Quick Impact project	VBG	Violence basée sur le Genre
RC	Coordinateur résident du système des Nations Unies	WRSI	Water Requirement Satisfaction Index
REG	Restes explosifs de guerre		
RPM	Rapports Périodiques de Monitoring		

